

# Optimiser vos voyages d'affaires avec Air France

Même pour les habitués, un voyage d'affaires est un enjeu important, en termes d'efficacité, de stress ... et de budget. Air France a pris en compte ces attentes. Son organisation et les services qu'elle a mis en place permettent de mieux y répondre.

## La fréquence des vols, une assurance d'avoir des alternatives

Les négociateurs le savent bien, certains contrats tardent à être signés. Et quand vos interlocuteurs connaissent l'heure de votre vol retour, et savent que vous avez payé un billet non modifiable, vous pouvez avoir à faire face à des demandes de « dernière minute ». C'est une des raisons qui a conduit Air France à développer un réseau à « haute densité ». La plupart des destinations européennes desservies depuis Tunis via Paris le sont trois fois par jour, et la plupart des destinations long-courrier bénéficient au minimum d'un service quotidien. Un avantage qui permet d'éviter de se retrouver piégé ...

## Avec les services mobiles, les voyageurs sont accompagnés et autonomes jusqu'au bout du monde

Avec Air France, vous êtes informé gratuitement des éventuels imprévus de votre voyage (retard, annulation, changement de porte d'embarquement) par SMS et/ou email, dès lors que votre agence de voyage a bien reporté vos contacts dans votre dossier de réservation.

Et avec l'application mobile Air France – gratuite et disponible pour tous les smartphones – vous accédez à chaque étape de votre voyage, partout dans le monde, à l'essentiel de l'offre d'Air France en temps réel : réservations et modifications, enregistrement en ligne, horaires des vols, votre compte Flying Blue, etc.

## Flying Blue et Blue Biz, une bonne manière pour le chef d'entreprise « grand voyageur » de gagner sur deux tableaux

Le programme de fidélisation « Flying Blue » permet aux voyageurs d'accumuler des miles quand ils voyagent sur Air



France ou sur ses partenaires de l'alliance SkyTeam. En lançant « Blue Biz », Air France a pensé aux chefs d'entreprise qui financent les voyages à l'étranger de leurs collaborateurs. Avec « Blue Biz », l'entreprise accumule des « Blue Credits », tout en permettant aux collaborateurs de gagner des miles « Flying Blue » pour leur usage personnel. Comme « Flying Blue », « Blue Biz » est un programme gratuit et sans engagement, valable également sur les lignes d'Alitalia et de KLM.

## Pour les entreprises ayant un budget voyage important, des réductions tarifaires

Il est possible aussi d'obtenir des réductions tarifaires sur les vols d'Air France, d'Alitalia, de Delta et de KLM lorsque le budget « voyages aériens » de l'entreprise dépasse 40.000 dinars par an. Ces réductions peuvent être accordées par votre agence de voyages habituelle, après discussion avec Air France, à travers des accords tarifaires « tri-partites ».

## La cabine «Premium Economy», l'efficacité à moindre coût

La « Premium Economy », située entre la classe « Business » et la classe « Economy », a été conçue pour les entreprises qui souhaitent réduire leur budget voyage tout en bénéficiant de prestations de qualité. Sur les vols long-courriers, le siège « Premium Economy » offre 40% d'espace supplémentaire par rapport à celui de la classe « Economy », conjugué à

différentes fonctionnalités et une plus grande intimité grâce à une cabine d'une vingtaine de sièges seulement. La différence se fait également sentir dans les aéroports. Dès l'enregistrement, les passagers « Premium Economy » bénéficient du service « SkyPriority », qui leur assure des temps d'attente réduits (\*), et un embarquement différencié. A Paris-Charles de Gaulle, les passagers

« Premium Economy » bénéficient pour tout vol moyen courrier d'un accès aux Salons Air France. Autre avantage non négligeable, ils ont droit à un 2<sup>ème</sup> bagage en soute.

(\*) Sur la plupart des aéroports desservis par Air France (mais pas encore sur Tunis) les passagers « Premium Economy » bénéficient d'une file d'attente dédiée pour passer les filtres de sécurité et de police.

en avant-première



# BlackBerry® Z10

Toute la technologie  
**BlackBerry®** dans  
un smartphone.

+ÉTUI  
OFFERT



**BlackBerry® Z10**

**Mobile**

Découvrez en avant-première chez TUNISIE TELECOM, le premier Smartphone **3G+** entièrement tactile de **BlackBerry**. à partir de 199 DT\* avec un étui offert. Le nouveau **BlackBerry** Z10 est doté du nouveau OS 10 ultra performant.

Plus que des Solutions  
[www.tunisiatelecom.tn/B2B](http://www.tunisiatelecom.tn/B2B)  
1288





Taoufik Habaieb

## C'est de démocratie qu'il s'agit

**D**écidément, le Palais de Carthage, s'il fait rêver ses prétendants, donne des cauchemars à ses locataires successifs. Convoité avec une rare effervescence par la quasi-totalité des chefs de parti et même de nouveaux entrepreneurs en politique, il est jalousement défendu par son occupant qui ne pense qu'à s'y cramponner. C'est le nœud gordien qui bloque en bonne partie le Dialogue national. Dès à présent, tous sont en mode élection présidentielle.

Moncef Marzouki, qui célébrera ce 12 décembre 2013 sa deuxième année à Carthage, y a pris goût. Quitter la magistrature suprême, avec toute son aura, ne lui sera pas facile, mais ce qui le hante le plus, c'est un sort semblable à celui réservé à son ancien homologue égyptien, Morsi. Le spectre du complot ne tardera pas à l'envahir. Un complot en bonne et due forme annoncé en deux temps dans la presse étrangère, *Le Monde*, puis l'agence turque Anatol, avec même l'accusation d'un «pays arabe». Aucune dénonciation cependant de ce «complot» par la classe politique, encore moins les autres composantes de la Troïka et non-ouverture de toute instruction judiciaire, comme si la sûreté de l'Etat n'était pas concernée.

Fixation de Marzouki sur Carthage, radicalisation encore plus poussée de son parti, le CPR, retrouvailles avec des dissidents extrémistes et nouvelles alliances. Plus rien ne retient le président provisoire et ses troupes dans l'espoir de constituer le partenaire incontournable au sein de la Troïka et de garantir suffisamment de voix le jour du scrutin. Longtemps, il s'était convaincu que son unique salut est de faire de Carthage le recours de toutes les forces politiques et sociales du pays et d'y abriter tous les débats. Les clachs entre le gouvernement et l'opposition, ainsi que l'UGTT, l'avaient confirmé dans son raisonnement. En abandonnant cette position fondamentale, il risquait de perdre son rôle effectif et de plomber ses chances de rempiler. Le refus des

concessions et l'affrontement avec l'opposition s'érigent en ligne de conduite. Ceux qui ne se sentent pas prêts à livrer la bataille des urnes ne peuvent mieux espérer et se plaisent dans cette victimisation. Les blocages se multiplient. On est loin de la démocratie tant espérée, loin de l'unité nationale à cimenter.

Paradoxalement et au risque de surprendre certains, c'est le chef d'Ennahdha, Rached Ghannouchi, qui semble pousser le plus au consensus. Dans son propre camp, «*un mouvement aux multiples opinions mais à l'unique position*», au sein de la Troïka et vis-à-vis des autres partenaires du Dialogue national. Mais, il sait surtout que choisir la confrontation reviendrait à défier l'opinion publique la plus large, se mettre à dos les bailleurs de fonds internationaux et décevoir tous les amis de la Tunisie. Qui peut les aliéner et, encore plus, tous à la fois et en ce moment. Plus que la légitimité des urnes, seul le consensus doit l'emporter, surtout qu'il s'agira, après les élections, de trancher des dossiers aussi épineux que ceux de la compensation, des caisses sociales, de la réforme fiscale et autres.

En chef de l'opposition, Béji Caïd Essebsi entend y œuvrer, lui aussi. A sa manière et avec son style. Le Quartet, conduit par un Hassine Abbassi aussi habile que patient, maintient toute sa pression. Enfin, Mustapha Ben Jaafar, souvent critiqué, mais n'hésitant pas à payer de sa personne pour calmer les esprits, ne rechignant pas à l'occasion à jouer le rôle de paratonnerre. Est-ce suffisant ?

L'apprentissage de la démocratie est bien dur. Il ne suffit pas qu'un despote soit éjecté, poussé par une révolution aux nobles fondements, pour que s'installe et s'enracine la démocratie. L'essentiel est d'atteindre le point de non-retour. Tout le reste n'est que futilité... ■

T.H.

## Tarak Dhiab souhaite des sanctions de la FIFA... pour réformer le football tunisien

Sa religion est faite. Tarek Dhiab est décidé à intervenir dans la composition de la Fédération tunisienne de football, quitte à s'attirer les foudres de la FIFA. Il appelle même de ses vœux un gel de 4 ans de toute activité footballistique sur les plans national, continental et international «pour avoir le temps de réformer le football tunisien». Reste à savoir si notre football pourra se relever après un gel aussi long. Le ministre avait déjà été «rappelé à l'ordre» par la FIFA, lorsqu'il avait menacé de dissoudre la FTF à la suite de la défaite de l'équipe nationale de football devant le Cap-Vert en septembre dernier.

Il faut dire que Tarek Dhiab est devenu un habitué de ce genre d'incartade. Depuis près d'un an, la fédération d'athlétisme est sous le coup d'une suspension de la Fédération internationale d'athlétisme pour les mêmes motifs. Sur sa lancée, il devrait aussi s'en prendre à la fédération de basketball après la participation décevante de notre sélection aux derniers championnats africains de basketball et à la plupart des autres disciplines sportives. Car la Tunisie, aujourd'hui, n'a pas mal seulement à son football, ni à son sport d'une manière générale. Elle a mal à sa classe politique, à son ANC, à son économie, à ses finances, à sa culture. Et ce ne sont pas les quelques succès glanés ici ou là qui vont faire illusion. Notre football a finalement subi, au même titre que la plupart des activités du pays, le contrecoup de la crise multidimensionnelle qui le secoue depuis trois ans. Et puis, pourquoi dramatiser alors que notre football a connu des heures bien plus sombres dans le passé. On n'est pas



près d'oublier l'élimination de l'équipe nationale au premier tour de la Coupe d'Afrique de 1994 organisée par la Tunisie, les défaites humiliantes face à l'Algérie aux éliminatoires de la Coupe du monde en 1982 et bien d'autres déconvenues, sans que cela ait porté à conséquence. Cela a-t-il échappé au ministre ? A moins qu'il n'ait des comptes personnels à régler avec la FTF, car on s'explique mal cet acharnement qui tourne à la monomanie contre une fédération qui n'a pas le monopole des mauvais résultats.

En dernière analyse, pourquoi faire toute une histoire à propos des résultats décevants de notre onze national, alors que les victoires ne sont pas la finalité du sport. Avant d'être un jeu, le football, comme toutes les disciplines est un facteur d'intégration et de cohésion sociale. Cela, le ministre semble malheureusement l'ignorer. Enfin a-t-on jamais vu un ministre souhaiter une sanction internationale pour pouvoir mener à bien une réforme ? Décidément, nos ministres n'ont pas fini de nous étonner. Si Tarek Dhiab avait eu cette réaction il y a un an, on l'aurait mise sur le compte de l'inexpérience. Aujourd'hui, on repense au principe de Peter. ■

Hédi

## Voyage au Japon

Le Pr Mhamed Hassine Fantar, Professeur émérite des universités, rentre d'une tournée de conférences données mi-novembre au Japon. «Sachant l'intérêt qu'il porte à une Méditerranée qui soit humaniste, ouverte et solidaire, nous dit-il, les autorités responsables aux prestigieuses universités de Tsukuba et de Reitaku, notamment les professeurs Eiji Hattori et Saburo Aoki, m'ont invité à donner des conférences sur deux thèmes qui retiennent l'attention de l'Unesco et de très larges franges de la communauté internationale dont, en l'occurrence, les cadres universitaires et la société civile au Japon : il s'agit du rôle de la femme dans le monde et de la Méditerranée comme l'un des berceaux de la civilisation universelle. Voilà ce qui m'a offert l'occasion de présenter la Méditerranée au féminin, c'est-à-dire la genèse et le règne de la Déesse-Mère qui avait longtemps correspondu à un régime matriarcal. Cet âge d'or se termina, pour

ainsi dire, par un coup d'Etat perpétré par le Dieu-Père, ce qui conduisit à l'hénothéisme d'Akhenaton en Egypte et au monothéisme initié par Moïse pour le plus grand profit du patriarcat.

Le second thème des conférences du Pr Fantar concerne la civilisation en Méditerranée où la Mésopotamie et l'Egypte pesèrent de tout leur poids pour que les efforts déployés par les Crétois, les Mycéniens, les Phéniciens, relayés par Carthage, les Grecs et, plus tard, les Romains aboutissent à la construction d'une Méditerranée qui se prévaut de l'invention du citoyen, de l'alphabet et de la Cité, c'est-à-dire la dignité, la liberté et la démocratie. «Pour assurer à l'humanité un avenir meilleur, poursuit-il, nous nous devons de revaloriser le «Maternel» dans le monde de sorte que la Femme, à l'égal de l'homme, se retrouve agissante et efficiente dans tous les domaines sociopolitiques et culturels, conditions sine qua non pour la construction d'un nouveau monde sain et solidaire».



# TOTAL Effimax

## النجاحة القصوى

### + d'économie

Les carburants Total **Effimax** vous permettent de parcourir plus de distance pour le même plein de carburant et de réduire vos coûts d'entretien.

### + de protection pour votre moteur

L'utilisation de Total **Effimax** augmente la propreté de votre moteur en limitant l'encrassement et la corrosion.  
Total Effimax garantit une longévité accrue du moteur.

### + de performance

Les carburants Total **Effimax** vous apportent plus de reprise et réduisent considérablement les nuisances sonores.



# QNB يفتح فروع الجديدة في تونس



QNB، البنك الأقوى في العالم، يتواجد الآن في أهم المدن التونسية.  
تعرف على أرقى مستويات الخدمة المصرفية من خلال أي من الفروع الأقرب إليك في:  
البحيرة 1 و 2، المنار، سكرة، القصيرين، الحمامات و سوسة.  
قم بزيارة [qnb.com.tn](http://qnb.com.tn)

آسيا، إفريقيا، أوروبا، الشرق الأوسط



## Grant Thornton se repositionne en Tunisie

Grant Thornton, leader mondial de l'audit et du conseil, se repositionne en Tunisie et lance son nouveau bureau, suite à son association avec de nouvelles compétences tunisiennes dans le domaine de l'audit et du conseil. Cette convention s'intègre dans la stratégie d'expansion de l'enseigne internationale en Afrique, notamment sur le marché libyen, et vient renforcer le hub Afrique francophone. Sous l'enseigne Grant Thornton Afrique Francophone (GTAF), le hub compte déjà 7 pays, à savoir l'Algérie, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, le Maroc, le Sénégal et le Togo.

## Mahdia – Loire-Atlantique: et plus si affinités



Vingtième anniversaire de la coopération entre le gouvernorat de Mahdia et le département de Loire-Atlantique en France et jumelage entre la ville de Mahdia et celle de Saint-Nazaire. C'est aussi l'occasion d'inaugurer la place de Loire-Atlantique à Mahdia, miroir à la place de Mahdia inaugurée en Loire-Atlantique en mai dernier.

## Distinction



## Dr Faouzi Kechrid fait docteur honoris causa au Nigeria

Président de l'Association mondiale vétérinaire et de l'Association vétérinaire africaine, le Dr Faouzi Kechrid vient de recevoir le titre de docteur honoris causa qui lui a été décerné par le collège des professeurs et doyens du Royal College des vétérinaires au Nigeria. La proclamation de cette distinction a eu lieu lors d'une cérémonie solennelle organisée à Abuja en présence de l'ancien président de la République du Nigeria, le général Yakubu Gowon, des ministres de l'Agriculture, de la Défense et de la Santé ainsi que de plusieurs députés et hauts cadres du gouvernement. Le Nigeria a tenu ainsi à rendre hommage au Dr Kechrid en reconnaissance aux précieux services rendus à la profession vétérinaire, à la santé animale et à la santé publique. Cette cérémonie, tenue au secrétariat général de l'ECOWAS, était organisée à la faveur de la célébration des 60ème et 50ème anniversaires du Conseil national vétérinaire du Nigeria et de l'Association médicale vétérinaire du Nigeria.

## Afif Ben Yedder à l'honneur



Le Groupe IC Publications a été honoré par le Mouvement des entreprises du Sénégal (MEDS) qui a décerné le prix du Cauri d'or de l'intégration à Afif Ben Yedder. La prestigieuse cérémonie des Cauris d'or du 2 novembre a réuni plus de 500 personnalités du monde politique et des affaires venues de tous les continents pour célébrer les succès d'une Afrique qui gagne. ■



## Ils portent notre drapeau sur des fronts chauds, jusqu'à Haïti

Les médias tunisiens n'en parlent presque pas, pourtant ils portent fièrement le drapeau tunisien, sous la casquette des Nations unies, sur des lignes de front. Ils sont en effet 129 des forces de sécurité intérieure, parmi les meilleurs éléments de la police (97) et de la garde nationale (32) à servir actuellement sur le terrain. On les retrouve au Darfour (79), en Côte d'Ivoire (20), au Congo (14), à Haïti (14) et en Libye (2). Deux nouveaux contingents sont en cours de préparation pour se rendre à Haïti et au Mali.





Les missions confiées aux sécuritaires tunisiens sont variées et nombre de nos cadres sont hissés à des postes de conseillers techniques et de commandement. Ce qui est à relever, c'est l'accueil chaleureux dont ils bénéficient tous auprès des populations

locales et des autorités officielles. Alors que la mission initiale est de 18 mois, avec un système de relève, des prolongations ont été demandées dans nombre de pays, comme en Côte d'Ivoire et au Darfour. Il s'agit là d'une excellente tradition

instituée à l'aube de l'indépendance avec le tout premier contingent envoyé sous la bannière de l'ONU au Congo et perpétuée depuis lors, s'étendant au-delà de l'Afrique, à l'Asie (Cambodge ...) et l'Amérique Latine. ■



## Diplomatie

### Nouveaux ambassadeurs de Tunisie

- **M. Mohamed Ezzine Chelaïfa**, à Washington
- **M. Mohamed Ben Youssef**, au Royaume de Bahreïn
- **M. Sahbi Khalfallah**, à Addis-Abeba
- **M. Mohamed Mezghani**, au Royaume d'Espagne
- **M. Mohamed Salah Tekaya**, en Turquie
- **M. Hichem Bayouhd**, en Argentine
- **Mme Boutheina Laabidi**, en Roumanie

### Nouveaux ambassadeurs accrédités en Tunisie

- **Bian Yanhua**, de la République populaire de Chine
- **Ousmane Boubkar Ouedraogo**, de la République du Bénin, avec résidence à Tripoli
- **Michael Lund Jeppesen**, du Royaume du Danemark, avec résidence à Rabat
- **Oscar Orcine**, de la République des Philippines, avec résidence à Tripoli
- **Jane Elisabeth Lambert**, d'Australie, avec résidence à Malte
- **Hwang Hyong Chol**, de la République démocratique populaire de Corée, avec résidence à Tripoli
- **Marios Lyssiotis**, de la République de Chypre, avec résidence à Paris

## Ministère de l'Industrie

• **Rachid Ben Daly**, nommé président-directeur général de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG). M. Ben Daly est ingénieur en électricité mécanique et titulaire d'un master en mécanique de l'Université de Kansas aux Etats-Unis et d'un master en gestion de qualité globale de l'Institut supérieur de gestion (Tunisie). Depuis 2012 jusqu'à la date de sa nomination, M. Ben Daly, doté d'une expérience dans plusieurs pays dans les domaines du pétrole, du gaz, des grands projets énergétiques, de l'infrastructure énergétique de base, a occupé le poste de directeur général de l'énergie au sein du ministère de l'Industrie. Il est, aussi, le coordinateur général du dialogue national sur l'énergie.



• **Mohamed Chaâri**, nommé président-directeur général de la Société tunisienne des industries de raffinage STIR

## Ministère des Finances

• **Ahmed Rjiba**, nommé président-directeur général de la Banque de l'Habitat. Il aligne à 51 ans une longue carrière bancaire. Titulaire d'un master en Business Administration (MBA – MSB) et diplômé de l'Institut des techniques bancaires (ITB – Paris), après avoir obtenu une maîtrise en sciences économiques, il avait commencé sa carrière en 1989 à la BFT, avant de rejoindre l'Arab Tunisian Bank 1989. La Banque Zitouna lui fera appel (2010-2011) en qualité de directeur du Pôle Clientèle, puis il reviendra en 2011, à l'ATB pour prendre en charge, en tant que directeur central, le Pôle Corporate.

De chargé d'études à chef d'agence, directeur de clientèle et chef de pôles, Ahmed Rjiba a eu ainsi l'occasion de s'exercer aux différents métiers de la banque et de se constituer une riche expérience et un vaste carnet de relations professionnelles dans la communauté des affaires.



## Ministère du Tourisme

• **Salem Jarou**, nommé président-directeur général de la Société d'études et développement de Sousse-Nord «Kantaoui»

• **Chiheb Trimech**, nommé président-directeur général de la Compagnie touristique arabe «Marina Cap Monastir»

## CJD

• **Wafa Makhoulf Sayadi**, élue nouvelle présidente du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD).

De formation financière, Wafa Makhoulf Sayadi s'est lancée dans la vie entrepreneuriale en 2003 en créant son propre projet spécialisé dans la collecte des déchets ménagers et le nettoyage des plages. Son ambition l'a amenée à se lancer en parallèle dans la vie associative. Elle a ■■■■



# Le bois, tout un monde de richesses

**Période de souscription : du 9 au 18 décembre 2013 inclus.**  
**Prix de l'action : 6 Dinars**

Introduction au marché principal de la cote de la Bourse à travers :

- Une Offre à Prix Ferme auprès du public de 1 850 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 6 dinars l'action.

Visa n°13- 0844 du 22 novembre 2013 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n°94117- du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2013 pour tout placement sollicité après le 31 août 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information: Fatma Khemakhem  
Route de Gabès, km 1,5 - 3000 Sfax  
Tél : 74 468 044 - Fax: 74 468 920

Intermédiaire en Bourse Introduceur & Evalueur  
Immeuble Integra, Centre Urbain Nord  
Tél : 71 189 600 - Fax : 71 949 325

F L O U S S Y

ÉPARGNE



## ÉPARGNEZ POUR MIEUX VIVRE.

Épargnez à votre rythme !

Avec le contrat **FLOUSSY, CARTE VIE** vous permet de réaliser les projets qui vous tiennent à cœur ou juste d'anticiper les aléas de la vie. Bénéficiez d'un taux de rémunération minimum garanti sur les 10 premières années et du meilleur taux de rendement du marché depuis 1995. Plus de détails sur notre site internet.

[www.carte.tn](http://www.carte.tn)



■■■ intégré le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise de Tunisie en 2005 et vient d'être élue, à une écrasante majorité, à la présidence du CJD international, créée en 2009, pour un mandat de deux ans. Le CJD a été présidé



par le Maroc et ensuite par la France. Ce 3ème mandat revient, pour la première fois, à une femme et à la Tunisie

• **Khaled Zribi**, nommé président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD)

Khaled Zribi a effectué ses études à l'Université de Montpellier I où il obtient une maîtrise en sciences économiques et un D.E.S.S en ingénierie économique et financière. Directeur général de la Compagnie gestion et finance (CGF), intermédiaire en Bourse et membre du



Conseil de surveillance d'Alpha Mena, il vient d'être élu président du Centre des jeunes dirigeants (CJD).

## AJECT

• **Mehdi Maazoun**, nommé président des Jeunes experts-comptables

Forte de plus de 250 membres, l'Association des jeunes experts-comptables de Tunisie (AJECT) vient de renouveler son comité directeur, portant à sa présidence Mehdi Maazoun. En marge de leur assemblée générale, les participants se sont penchés sur le projet de réforme fiscale, avec la contribution de membres de l'Association tunisienne des fiscalistes publics.



## Décès

- **Mohamed Ridha Attar**, général de corps d'armée, ancien chef d'état-major de l'Armée de l'air
- **Brahim Ben Maatoug**, ex-trésorier général de Tunisie
- **Hamed Ben Salem**, ancien consul général à Paris
- **Moncef Ben Ameer**, ancien haut fonctionnaire au ministère de la Culture qui a largement contribué à la promotion du cinéma tunisien et à la réussite des Journées cinématographiques de Carthage durant plusieurs sessions.
- **Mustapha Barrak**, ancien maire de Kairouan et président de la JSK.

ACCÉDEZ À UNE NOUVELLE PERSPECTIVE DE L'INFO

# Leaders

sur iPhone, iPad et Android

Téléchargez gratuitement l'application

Available on the App Store GET IT ON Google play

Des pushes instantanés sur les dernières news



**RENAULT  
TRUCKS**

Confort de vie à bord, optimisation des coûts d'exploitation, plaisir de conduite, fiabilité et sécurité, sont au rendez-vous aujourd'hui avec la gamme des camions poids lourd de **Renault Trucks**. Les performances en termes de consommation de ces véhicules montrent que l'économie de carburant a toujours été au centre des préoccupations de la firme lyonnaise.

Des études menées sur le marché des transports Poids lourd ont montré que les coûts des véhicules, leur maintenance ainsi que le coût du carburant sont relativement élevés. La concurrence dans le domaine du transport et des travaux aussi, devenant rude, a effrité les marges d'exploitations.

**Renault Trucks** via **Ennaki Véhicules Industriels** et son réseau, proposent une approche globale qui permet de gagner jusqu'à **15% de consommation** au sein d'une flotte de Poids lourd, et ce, à-travers la **solution OPTIFUEL**.

Une compétition dédiée à la conduite économique et à la consommation du carburant, a été lancée le 16 septembre 2013 sur la région du Sahel visant la gratification des six meilleurs conducteurs qui réussissent à réduire le plus la consommation de leurs tracteurs durant la période du challenge.

\***RENAULT TRUCKS et ENNAKL VEHICULES INDUSTRIELS** se mobilisent pour la promotion de la Conduite Rationnelle et la maîtrise de la Consommation du carburant des camions Poids lourd.

Route de sousse GP1 km 1,5 - jbel jelloud - 1 009 El Wardia - Tunis  
**CONTACTEZ LE +(216) 71 494 962**



ENNAKL VÉHICULES  
INDUSTRIELS  
النقل للصناعات

# OPTIFUEL CHALLENGE\*

## 2013

Les performances sont mesurées grâce à :

- L'**OPTIFUEL INFOMAX**, un logiciel d'expertise et d'analyse de consommation très précis, conçu par **Renault Trucks**, permettant de recueillir et d'analyser les données se rapportant à la consommation des véhicules. Les informations sont extraites depuis le boîtier électronique du camion et analysées depuis un simple ordinateur.
- Les formateurs d'**Ennakl Véhicules Industriels** guideront le participant sur le chemin de la **conduite rationnelle** grâce à une formation théorique et pratique dédiée. Les indices relevés départagent les conducteurs et sélectionnent ceux qui ont relevé le défi et réussis à compresser leur consommation de carburant.

**Ce challenge a duré** un mois et demi, et a mis en compétition **78 conducteurs** travaillant dans **31 sociétés tunisiennes**. Deux expériences similaires ont été finalisées avec succès, pendant le mois d'**Avril** dans la région de **Bizerte** et au mois de **Juin** sur le **grand Tunis**.

La **Cérémonie de distribution des prix** a été organisée le **28 Novembre 2013** à l'hôtel **MÖVENPICK** de Sousse. Le challenge a été remporté par Monsieur **Walid RIAHI** conducteur de la société **Faouzi Baklouti** qui a réussi le défi de **réduire sa consommation de 23 % ( Soit 13.5 L/100km)**.





## Le pouvoir judiciaire : autorité ou pouvoir ?

Par Mansour Moalla • Docteur en Droit **20**



**30**



### Nation

**30** Ali Laarayedh « Prêt à partir, dès que... »  
Par Taoufik Habaieb

**36** L'indispensable consensus  
Par Mohamed Ennaceur

**40** Les sukuks, les awqafs et l'âne national  
Par Walid Bel Hadj Amor

**42** La Tunisie des Tontons flingueurs  
Par Farhat Othman

### Economie

**44** Finances publiques: Compensation et partage  
équitable de la charge fiscale  
Par Habib Touhami



Habib Bourguiba Jr : Notre histoire

**84**

# Leaders

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Taoufik Habaieb

**CONSEILLER**  
Hédi Behi

**COLLABORATEURS**

• Hélé Béji • Anissa Ben Hassine Kalfat  
• Walid Bel Hadj Amor • Ahmed Ben Hammouda • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb • Mohamed Larbi Bouguerra  
• Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot  
• Remadi • Habib Dalala • Rafik Darragi  
• Samy Ghorbal • Mourad Guellaty  
• Azzedine Guellouz • Safya Hachicha  
• Mohamed Ali Halouani • Houcine Jaidi  
• Jaoua • Tawfik Jelassi • Dr Essedik Jeddi  
• Moez Joudi • Elyès Jouini • Emna Kallel  
• Maher Kallel • Noureddine Ketari  
• Chedli Klibi • Salsabil Klibi  
• Habib Mallakh • Samir Marrakchi  
• Abdelwahab Meddeb • Emna Menif  
• Mansour Moalla • Ahmed Ounçies  
• Mehdi Taj • Habib Touhami  
• Olfa Youssef • Riadh Zghal  
• Dr Saadeddine Zmerli • Dr Sofiène Zribi

**CONCEPTION & REALISATION**

Ahmed Cherni  
(Directeur de Studio)

Raid Bouaziz  
(Designer)

**PHOTOS**  
Mohamed Hammi - DR

**MARKETING & COMMUNICATION**

Jihen Ouaz  
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem  
(Directrice Communication)

**APPUI**

Habib Abbassi  
Lamia Alayet  
Myriam Ben Zineb  
Samira Chfilla Krifa  
Sérine El Anes  
Fayçal Mejjadi  
Leïla Mnif  
Hamdi Mzoughi  
Chaouki Riahi

**IMPRESSION**  
Simpact

## PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,  
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,  
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333  
abonnement@leaders.com.tn  
marketing@leaders.com.tn  
redaction@leaders.com.tn

[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)



66

90

46 Sotipapier : Du bon papier en bourse

51 Un modèle économique postrévolutionnaire ?  
Par Moncef Guen

## Diplomatie

58 Raouf Saïed : le touche-à-tout de la diplomatie tunisienne  
Par Raouf Ben Rejeb

## Société

64 Otez de ma vue ces nègres et ces bicots !  
Par Mohamed Larbi Bouguerra

66 *Sang froid* : Un court qui promet  
Par Mourad Daoud

70 De magnifiques tunisiennes au siège de l'Unesco

84 Habib Bourguiba Jr : Notre histoire

90 L'énigmatique Abdelhakim Belhadj :  
Du treillis de djihadiste au costume du politique

100 Pr Mohamed Mongi Jemmali, une grande  
carrière scientifique riche et exemplaire  
Par Kamel Besbes

## Billet

111 Un complot déjoué : info ou intox?  
Par Hédi Behi



PARTENAIRE OFFICIEL

## La BNA Partenaire Officiel des Journées de l'Entreprise



المؤسسة  
Les Journées de l'Entreprise

6 & 7 Décembre 2013

## La BNA s'engage au service de l'Entrepreneuriat

**La BNA s'engage au service de l'Entrepreneuriat par une offre comportant une forte diversification par métier et capable d'accompagner la dynamique des Entreprises face à ses enjeux nouveaux.**

**L'objectif est de contribuer au développement de l'Entreprise Tunisienne, en toute sérénité et confiance, et de tracer une ambiance de croissance continue et rentable.**

[www.bna.com.tn](http://www.bna.com.tn)

# Pour que le «Hiwar Al Watani» puisse mettre fin à la crise



Par Mansour Moalla

**Ce «Hiwar» piétine depuis de longues semaines.** Pour le faire aboutir, il faut le structurer convenablement. Devant résoudre le conflit et le problème gouvernemental, il doit comprendre :

**1** Un «Haut Comité politique national» comprenant un nombre réduit de 18 membres répartis entre trois groupes de six personnes chacun qui sont : les représentants des partis de la Troïka et de ses alliés, ceux du Front du salut et ses alliés aussi et enfin les représentants de la société civile dont ceux du «Quartet» comme partie prenante cette fois.

La mission de ce Haut Comité est de traiter les problèmes politiques (constitution, ISIE, loi électorale, élections, etc.) et d'apporter son appui à l'action du gouvernement. Il est présidé à tour de rôle, tous les trois mois, par les dirigeants de ses trois composantes.

**2** Un gouvernement comprenant des personnalités indépendantes, au nombre de 20 membres de moins de 60 ans, en pleine possession de tous leurs moyens intellectuels et physiques et moralement irréprochables ayant participé à la vie publique, leur expérience gouvernementale pouvant être renforcée par l'appui que devra lui apporter le Haut Comité.

La mission de ce gouvernement se concentrera sur le rétablissement de la sécurité, le redressement de l'économie et la stabilisation de la vie sociale. Il devra, réciproquement, informer le Haut Comité et l'appuyer également dans son action.

**3** Un Conseil de la République comprenant les deux précédentes composantes siégeant ensemble, tous les problèmes étant liés.

Ce Conseil de la République jouera le rôle d'une Assemblée délibérative pour établir les lois et règlements nécessaires à la gestion des affaires publiques.

Il est présidé par une personnalité indépendante choisie par les membres du Conseil de la République. Il jouera le rôle de chef de l'Etat intérimaire.

**4** Un rétablissement de la légitimité. Cette structure doit recevoir une légitimité politique confirmée par une légitimité populaire grâce à un référendum qui doit être organisé dans les plus brefs délais, durant le mois de janvier 2014 au plus tard, ce référendum ne nécessitant pas d'ISIE, ne comportant pas d'attribution de sièges et ne nécessitant pas de loi électorale. Il portera sur la version finale de la Constitution et l'approbation à la fois de la Constitution et de la structure du Conseil de la République comprenant gouvernement et Haut Comité.

**5** La durée de cette organisation ne doit pas être précisée dès le départ en raison du fait que tout le monde attendra la fin de cette durée pour se déterminer. Il faut s'en remettre au Conseil de la République, habilité par le référendum, pour en fixer la durée au vu des résultats obtenus qu'il faut espérer fortement positifs.

Il faut enfin ajouter — ce qui est essentiel — que cette nouvelle période ainsi structurée doit permettre la cohabitation et l'union de toutes les forces vives du pays en vue de le redresser et de préparer les candidats de l'ultime étape, « non provisoire » cette fois, grâce à des élections dans un pays apaisé pouvant déboucher sur un gouvernement d'union nationale, aucune fraction ou parti, quel qu'il soit, ne pouvant, à lui seul, sauver le pays du désastre politique, économique et social qui le menace sérieusement.

Cette union exige des sacrifices idéologiques et partisans et la concentration sur des objectifs sécuritaires, économiques et sociaux unanimement reconnus et acceptés.

Le pays rétabli, sauvé, pourra, sans péril, recourir aux mécanismes traditionnels d'une gestion gouvernementale alternée entre majorité et opposition. Pas avant.

Puisse l'Eternel nous aider à sauver notre pays en éclairant nos dirigeants et en leur inspirant la sagesse qui s'impose aujourd'hui impérieusement. ■

M.M.

# Le pouvoir judiciaire :



# autorité ou pouvoir ?

Par Mansour Moalla • Docteur en Droit

Le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif constituent les pièces maîtresses du système gouvernemental. Le pouvoir judiciaire, troisième composante de l'appareil gouvernemental, devrait être aussi important. On ne peut cependant considérer qu'il a la même puissance et la même indépendance que les deux autres pouvoirs : législatif et exécutif. Des difficultés objectives et d'autres qui le sont moins expliquent cette situation quelque peu amoindrie. On ne voit pas d'abord comment le rendre indépendant et puissant. Faire élire les magistrats par les électeurs, c'est politiser une fonction et des juges qui doivent rester à l'écart des querelles politiques et des disputes partisans pour garder leur objectivité et leur impartialité. On risque ainsi d'aller vers le « gouvernement des juges », alors que ce n'est pas la mission des juges de « gouverner » et ils ne sont guère en mesure de le faire. Les magistrats sont finalement désignés par le pouvoir exécutif avec ou sans l'accord du pouvoir législatif. De ce fait, le pouvoir judiciaire est en fait un pouvoir « subordonné ». Il l'est surtout par rapport au pouvoir exécutif qui joue un rôle exclusif dans leur désignation et la fixation de leur statut social. Cette subordination fait que la constitution française par exemple parle ■■■



**Aujourd'hui, la crise judiciaire éclate** au grand jour. Les juges descendent dans la rue pour défendre leur indépendance. Il convient donc d'examiner l'ensemble du problème que pose aujourd'hui ce secteur qui a subi durant des dizaines d'années, depuis l'indépendance, une agression inacceptable des représentants du pouvoir exécutif.

■■■ «d'autorité» judiciaire et non de «pouvoir judiciaire». Le chapitre IV de la constitution tunisienne de 1959 porte le titre de «pouvoir judiciaire». Mais l'article 65 de ce chapitre reprend le vocable «d'autorité» judiciaire pour dire que celle-ci n'est pas indépendante. Il y a donc un doute sérieux sur la qualification traditionnelle dans le vocabulaire constitutionnel de «pouvoir» concernant le rôle des magistrats.

### Subordination et dépendance

Les magistrats sont nommés par le gouvernement et généralement par le chef de l'Etat. Mais on a institué ici et là ce qu'on appelle le Conseil supérieur de la magistrature où siègent les représentants du corps de la magistrature en même temps que les membres de l'administration. Ce conseil a un double rôle : il est consulté pour la nomination des juges et il est appelé à faire des propositions au chef de l'Etat qui, en général, mais pas toujours et partout, entérine ces propositions. Il sert aussi de conseil de « discipline » des magistrats. Cette « discipline » ne peut concerner que la faute professionnelle à sanctionner et non la responsabilité pouvant découler des décisions prises par les magistrats qui agissent en leur âme et conscience et leurs sentences sont souveraines. Si elles peuvent être réformées dans le cadre de la hiérarchie et de la procédure judiciaire, elles ne peuvent pas être condamnées ou sanctionnées comme celles qui émanent des simples fonctionnaires membres de l'administration générale du pays.

Les magistrats sont donc nommés par le pouvoir exécutif. Ce dernier peut «abuser» de ce pouvoir pour réduire l'indépendance de la justice à son profit. Cette crainte, qui peut devenir effective, a fait que l'on a cherché, suivant le progrès de la démocratie dans les pays concernés, à multiplier les « corrections » à cette domination du pouvoir exécutif en vue



de protéger l'indépendance et la crédibilité de la justice. Une justice «aux ordres» est un facteur de désordre social et de bouleversement politique. De telles mesures sont établies pour réduire l'effet du «péché originel» de nomination des juges par le gouvernement et pour se rapprocher ainsi de la séparation des pouvoirs qui reste le fondement de toute organisation sociale démocratique, où «règne la justice» selon l'expression significative répandue parmi la population. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 en France ne proclame-t-elle pas fortement dans son article 16 que *« toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution »*. N'a point de constitution veut dire ici n'est pas une société civilisée.

Déjà, le grand et célèbre Ibn Khaldoun, qui a vécu de 1332 à 1406, avait montré l'importance de la justice comme fondement de la civilisation. L'injustice, dit-il, ruine la civilisation et ajoute-t-il, perspicace, ce qui n'empêche pas d'injustes gouvernements de se maintenir. Et il énumère les injustices dont la plus importante pour lui semble être celle

de ceux qui *« ne respectent pas les droits des peuples »*. Et *« c'est l'Etat qui en pâtit, car tout cela ruine la civilisation qui est la substance même de l'Etat »*. L'injustice, affirme-t-il, *« ne peut être commise que par ceux qui échappent à la loi commune, ceux qui disposent de l'autorité et du pouvoir »*.

La justice doit donc être réellement la plus indépendante possible étant donné le rôle central qu'elle joue dans le progrès de la civilisation, et ce bien que les juges soient en général désignés par le pouvoir exécutif. On a, ici et là, réussi parfois à réduire le caractère arbitraire de ces désignations. On ne recrute plus les juges que l'on veut. On le fait en général par concours, la plupart du temps sur épreuves, pour sauvegarder l'anonymat et établir précisément « la justice » entre tous les candidats. Si le gouvernement est moins « évolué », il le fait par concours sur « dossier », ce qui peut donner lieu à quelques « injustices ». Si le progrès démocratique est encore moins avancé, on « choisit » comme on veut les magistrats, donc arbitrairement et c'est réduire à néant l'indépendance du juge ainsi désigné. On lui fera faire ce que l'on veut. Mais cela n'est guère suffisant pour donner au juge ■■■

# YARIS SEDAN

AFFICHEZ VOTRE VRAI CARACTÈRE



TOYOTA

TOUJOURS  
MIEUX,  
TOUJOURS  
PLUS LOIN



inno

33 800 DT TTC



facebook  
TOYOTA TUNISIE

**Siège BSB TOYOTA** Z.I La Marsa (A côté de Promogro) / Tél (+216) 71854 854 (LG) / Fax : (216) 71 854 019 /  
**Agence Tunis** Rue De l'Énergie Solaire Z.I Charguia I / Tél : (+216) 71 205 599 / (+216) 55 811 407 / Fax : (+216) 71 205 426 /  
**Agence Sousse** Blvd de l'environnement Sidi Abdelhamid Rte de Monastir / Tél : (+216) 73 320 330 / 73 320 557 /  
Fax : (+216) 73 320 443 / **Agence Sfax** Route de Gabes km 1,5 / Tél : (+216) 74 246 236 / 74 246 259 /  
Fax : (+216) 74 246 278 / **Agence Nabeul** Avenue du Maghreb Arabe (Route de Tunis), 8000 Nabeul Tél / Fax : 72 220 508 /  
**Service commercial Tunis** Tél : (+216) 98 216 542 / (+216) 98 434 864 / (+216) 93 266 884 / (+216) 98 623 492 / **Service commercial Sousse** Tél : (+216) 93 267 138 / (+216) 93 266 669 / **E-mail** toyota@toyota.com.tn



TOYOTA

# الشركة التونسية للتأمين التكافلي

الأمانة تكافل  
El Amana Takaful



التأمين الصحي

تأمين القرض



تأمين السيارات

13. نهج البرجين - مونبليزر - 1073 تونس

الهاتف : (+216) 70 01 51 51 الفاكس : (+216) 70 01 51 52

 **80 10 51 51**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

[www.elamanatakaful.com](http://www.elamanatakaful.com)

البديل لخدماتكم

■■■ l'indépendance et la liberté nécessaires à l'exercice de ses fonctions en toute objectivité et sans parti pris. Il faut encore que l'on ne puisse pas en disposer selon le bon plaisir du prince : le punir, le déplacer, ne pas lui octroyer l'avancement normal dans sa carrière ou même le révoquer sous un prétexte plus ou moins valable. S'il est ainsi traité, il aura « peur » et jugera dans le sens qui lui permet d'être bien « vu ».

Aussi certaines législations ou constitutions accordent-elles « l'inamovibilité » aux magistrats qui prononcent les jugements, ceux qu'on appelle les magistrats du siège, par opposition aux magistrats du parquet qui ne bénéficient pas de ce privilège, chose étonnante du reste. On dit que ces magistrats du parquet, procureurs et substituts, défendent l'intérêt général. Si c'est le cas réellement, ils devraient être inamovibles comme les magistrats du siège pour pouvoir défendre de manière indépendante ce qui, en leur âme et conscience, est considéré comme étant l'intérêt général. Or ils dépendent directement, dans l'exercice de leurs



■ Kalthoum Kanou

fonctions, du ministre de la Justice assisté du procureur général, chef hiérarchique des magistrats du parquet. Ils peuvent donc recevoir et reçoivent effectivement des directives de l'autorité exécutive à laquelle ils doivent obéir, même si la tradition parfois leur permet de s'en écarter dans leurs conclusions orales devant le tribunal. On dit que « *la plume est servie et la parole est libre* ». Mais pour se rendre la vie moins difficile, la plupart d'entre eux n'ont de libre ni la plume ni la parole pour garder un peu de cohérence et quelque dignité. Cette situation est d'autant plus grave que les juges d'instruction, dont le pouvoir est énorme, fonctionnent sous le contrôle du parquet qui est chargé de répartir l'instruction des affaires aux juges d'instruction de son choix.

Ce juge d'instruction est un personnage central et il est à la fois peu et trop indépendant. Peu, étant donné sa supervision par le parquet, donc en fait par l'administration. Trop, parce qu'il exerce cette fonction seul et conduit l'instruction comme il l'entend avec le concours des membres de la police judiciaire qui ne bénéficient d'aucune indépendance. D'où les « bavures » constatées trop souvent dans le déroulement d'instructions pouvant conduire à des peines extrêmes, la mort, là où elle n'est pas encore abolie ou une détention longue ou perpétuelle. Craignant une telle dérive, on a instauré ici ou là un appel de la décision du juge d'instruction devant un tribunal appelé la chambre des mises en accusation qui peut réformer la décision concernée. Mais là aussi, cet appel devient souvent une simple formalité, la chambre faisant souvent confiance au juge d'instruction, n'ayant pas été mêlée d'aussi près à l'instruction de l'affaire et ne se trouvant pas à même de prendre une meilleure décision sauf cas extrêmes où la qualité de la décision du juge d'instruction est totalement et de toute évidence inadéquate ou



■ Radoudha Karafi

catastrophique. Une autre précaution est prise dans certains cas et dans certains pays : la collégialité de l'instruction, c'est-à-dire le fait de confier l'instruction à un « tribunal » comprenant trois magistrats en espérant qu'elle sera menée avec plus de rigueur et d'objectivité. Mais une telle innovation reste exceptionnelle.

Il est donc réellement difficile d'établir une organisation de la justice qui garantit la liberté et l'indépendance des juges en vue d'aboutir à des sentences justes, respectueuses et protectrices des droits des personnes, de la légalité et aussi de l'équité. La solution consiste dans un choix radical que trop souvent, sinon toujours, on hésite à prendre. Il s'agit d'assurer la pleine autonomie de la justice, son indépendance réelle vis-à-vis du pouvoir exécutif et en faire le troisième « pouvoir », le « pouvoir judiciaire ». L'autonomie et l'indépendance ne sont pas exclusives d'un contrôle à exercer sur l'activité du corps judiciaire.

Il y a lieu donc d'une part de concevoir une organisation autonome du corps judiciaire et de mettre en place en même temps un système de contrôle permettant de vérifier constamment le fonctionnement régulier de l'indépendance et de l'autonomie du « pouvoir judiciaire ». ■■■

# COTUNACE

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur

LEADER DE L'ASSURANCE CRÉDIT



# COTUNACE

La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur



**Le monde à votre portée... nous vous l'assurons**

## NOS NOUVEAUX SERVICES

- Assurance des Lettres de Crédits (L/C)
- Assurance des Investissements
- Assurance Crédit acheteur
- Assurance des Ventes locales

Siège Social  
14, rue Borjine (ex 8006) Cité Montplaisir 1073 - Tunis  
Tél. : (216) 71 908 600 - Fax : (216) 71 909 439  
Email : [Info@cotunace.com.tn](mailto:Info@cotunace.com.tn) - Site Web: [www.cotunace.com.tn](http://www.cotunace.com.tn)



■ Raoudha Laabidi

### ■■■ L'organisation : indépendance et contrôle

L'organisation d'abord. Elle doit être basée sur l'autonomie de gestion du «pouvoir judiciaire», ce qui paraît extraordinaire et qu'on n'ose pas aborder. Pourtant, cette « autogestion » se justifie largement. On fait confiance aux juges pour appliquer la loi, pour sanctionner les illégalités, pour punir, pour mettre en prison, et dans certains cas, pour condamner à mort et on n'ose pas leur permettre de s'auto-administrer, de s'autogérer. Il ne s'agit pas d'une autogestion anarchique.

Elle doit être organisée par la loi qui en trace les limites. La première limite consiste à confier la direction de cette autonomie de gestion à un «*haut conseil autonome de la magistrature*», organisme regroupant cinq à dix parmi les hauts magistrats du pays qui, eux, doivent être désignés par le gouvernement, après accord du Parlement, parmi les magistrats candidats remplissant un certain nombre de critères à définir, critères de nature à garantir la compétence, l'expérience et des qualités

personnelles de moralité et d'objectivité. On permet ainsi aux candidats de se révéler et on évite en même temps tout trouble pouvant naître d'une compétition «électorale» non souhaitable autour de la désignation des membres du haut conseil. Le Haut Conseil choisit en son sein un président et un secrétaire général. Son rôle est d'établir les règlements nécessaires à un fonctionnement satisfaisant du service public de la justice. Ces règlements concernent entre autres le statut des magistrats et des fonctionnaires attachés à leur service, greffiers et autres.

Ils concernent également la procédure judiciaire. Le conseil établit en outre le projet de budget fixant les moyens financiers nécessaires au fonctionnement des tribunaux, projet que le gouvernement ne peut modifier qu'avec l'accord du Haut Conseil. Tout le monde s'accorde en effet à dire, et les chiffres sont cités souvent et partout, que la justice vit dans un état d'indigence tout à fait inacceptable et que les magistrats ne sont pas suffisamment payés pour être à l'abri du besoin, des tentatives de corruption ou d'intimidation et qu'ils fonctionnent parfois dans des locaux vétustes.

Le corps judiciaire doit être unifié et comprendre aussi bien les magistrats «assis» que le personnel du parquet. La division du travail entre les deux catégories de magistrats devient purement fonctionnelle. Les parties au conflit ont leurs avocats pour exposer leurs points de vue et les défendre. C'est aux juges du siège, ainsi amplement éclairés, de trancher et de juger. Le parquet n'a pas à intervenir dans le débat pour soutenir une partie ou une autre et n'a pas à proposer des solutions, des sanctions ou des peines, pour ne pas influencer la décision du tribunal. Il doit simplement rappeler la loi et les exigences de l'intérêt général et veiller à ne pas se comporter en accusateur. Ses

accusations sont parfois prononcées d'une manière brutale et inélégante de la part d'un magistrat. Laissons cela aux avocats s'ils le jugent nécessaire. Les interventions du parquet peuvent, si elles ne sont pas sereines et s'écartent de la défense objective de l'intérêt général, semer le trouble sinon le discrédit sur le déroulement de la justice si, comme cela arrive souvent, ses propositions et ses demandes se révèlent enfin de compte différentes ou à l'opposé des décisions du tribunal. Le débat contradictoire, nécessaire, est entre les parties et les juges et non entre deux catégories de magistrats.

Autre rôle important du Haut Conseil: il aura à procéder au recrutement et à la nomination des magistrats aux différents postes et à la gestion de leur carrière, le principe de l'inamovibilité devant toujours être respecté. Enfin, il aura à harmoniser autant que possible les décisions prises par les différentes cours de justice en vue de fournir aux citoyens la même justice et éviter qu'elle soit trop laxiste ou trop sévère suivant les tribunaux et les régions.

### Le triple contrôle

Le contrôle du fonctionnement de cette organisation devra se faire à un triple niveau. L'activité du Haut Conseil doit être exposée annuellement à tous les membres du corps judiciaire de façon à ce qu'ils puissent l'examiner et formuler leurs propositions ou leurs critiques. C'est un autocontrôle à la base qui est de nature à inciter le Haut Conseil à améliorer sa gestion, ayant à en rendre compte à tous ses administrés. Le rapport de gestion du Haut Conseil doit être transmis au Conseil supérieur de la magistrature, organisme qui existe dans certains pays, comme la France et la Tunisie. Cet organisme est un «gestionnaire» de la carrière des magistrats et joue en même temps le rôle d'un «*conseil de discipline*» ■■■

■■■ *pour sanctionner les fautes professionnelles commises par les membres du corps judiciaire. Il exerce donc les fonctions qui doivent être attribuées au Haut Conseil de la justice*». Il se mêle de trop près du «quotidien» et se trouve trop impliqué dans la gestion du corps pour pouvoir réellement contrôler l'action du «pouvoir judiciaire», l'apprécier et étudier les moyens de la perfectionner. Alors que le Conseil supérieur de la magistrature est présidé par la plus haute autorité du pays, le chef de l'Etat, et comprend le chef du gouvernement et le ministre de la Justice. Sa mission n'est pas à la hauteur du niveau de sa composition et c'est pourquoi il est plus indiqué de le débarrasser de ce travail de pure gestion, qui est en pratique fait par des fonctionnaires du ministère de la Justice, et lui confier cette mission d'évaluation et de contrôle qu'il est mieux à même de remplir. La composition sera tripartite: des membres du gouvernement, chef d'Etat, chef de gouvernement et ministre de la Justice, des membres du Parlement ayant en son sein la charge de suivre l'évolution de la justice et enfin les membres du Haut Conseil de la justice qui sont là pour présenter leur rapport de gestion et éventuellement le commenter et le défendre. Le Conseil supérieur de la magistrature doit changer de nom et devenir «le Conseil supérieur de la justice».

Le dernier et troisième contrôle, après l'autocontrôle et le contrôle par le sommet incarné par le Conseil supérieur de la magistrature, sera exercé par l'opinion publique. En effet, le rapport du Haut Conseil de la justice doit être rendu public avec les commentaires du Conseil supérieur de la magistrature et les conclusions de ses délibérations. Les citoyens pourront ainsi se faire une opinion sur le déroulement de la justice dans leur pays, ce qui est de nature à rapprocher la justice du justiciable alors que l'opinion dominante affirme que la justice est bien lointaine et anonyme. Pour être un peu plus proche du «peuple», on a institué, en France notamment,



ce qu'on a appelé la «Cour d'assises» pour statuer sur les «crimes». C'est un jury composé de citoyens désignés par «tirage au sort», ce qui est un aveu peu glorieux, le «sort», donnant plus confiance au justiciable que la décision de l'homme. Ce jury est présidé par un magistrat professionnel qui préside les audiences et les discussions au sein du jury et on le voit faire le maître d'école pour apprendre ce qu'il y a à savoir aux membres du jury. Et la décision est prise par un «vote à bulletin secret», le «secret» ayant pour objet de protéger les membres du jury. Dans d'autres pays, il n'y a pas de «jury», et c'est un tribunal «criminel», semblable aux autres tribunaux.

Les éléments de solution proposés ci-dessus sont de nature à faire de la justice un «pouvoir» et non pas simplement une «autorité» soumise à une hiérarchie qui peut devenir une dépendance et même une totale soumission. Devenue un pouvoir indépendant tout en étant soumise à un triple contrôle efficace, elle n'aura plus à craindre la domination du pouvoir exécutif. Elle devra craindre cependant d'autres dangers et notamment celui de l'argent. Le métier de juge, comme quelques autres, dont celui de banquier notamment, exigent un haut degré de probité, d'intégrité et de courage étant donné la nature de leur mission. Les juges comme les banquiers traitent

d'affaires pouvant comprendre des enjeux matériels et financiers importants et parfois énormes. Les justiciables et emprunteurs cherchent à gagner les faveurs du magistrat ou du banquier en employant des méthodes indignes. Il faut une grande force morale pour rester indifférent à de telles tentatives, imposer le respect à tout le monde et les «corrupteurs» finiront par renoncer à leurs manœuvres. Il appartient au Haut Conseil de justice, appelé à diriger le corps des magistrats, d'exercer une vigilance extrême à ce sujet et de punir avec la plus grande sévérité toute dérive de ce genre. La justice n'en sera que grandie et respectée et la liberté des citoyens garantie et renforcée. On a examiné ainsi les problèmes propres au secteur de la justice ordinaire. Il reste cependant que le domaine juridictionnel comporte d'autres secteurs, principalement la justice administrative, la justice constitutionnelle et la justice financière. Ces secteurs connaissent, à des degrés divers, les mêmes problèmes d'indépendance par rapport à la politique et aux pouvoirs exécutif et législatif. L'avenir exigera certainement la constitution d'un grand secteur du «pouvoir juridictionnel», ce qui est de nature à le hisser au niveau du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. ■

M.M.

Docteur en Droit

# CHRONO-SERVICE

www.citroen.tn

FÊTEZ LA FIN D'ANNÉE EN BÉNÉFICIANT JUSQU'À 15% DE REMISE



REMISE  
15%\*

REMISE  
10%



**CITROËN préfère TOTAL**

\*\*Offre valable dans le réseau Citroën participant.

Du 25 novembre au 31 décembre 2013, Citroën Tunisie\*\* vous propose une révision de votre véhicule en un temps record avec des remises exceptionnelles :

- \*jusqu'à 15% sur les filtres, les plaquettes et disques de frein, les balais d'essuie-glaces, les batteries et les bougies.
- 10% sur la main d'oeuvre, les lubrifiants TOTAL QUARTZ, les additifs moteur, le liquide de frein et lave glace concentré.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



\*\* RÉSEAU CITROËN PARTICIPANT:

SIÈGE SOCIAL LA CHARGUIA : TÉL. : 71 806 100 / SUCCURSALE EL MGHIRA TÉL. : 79 408 429 / SUCCURSALE NABEUL TÉL. : 72 272 470 / SUCCURSALE HAMMAM SOUSSE : TÉL. : 73 371 390 - 73 371 392  
SUCCURSALE SFAX : TÉL. : 74 286 200 - 74 286 087 / RAC SFAX - ETS BELALYA : TÉL. : 74 296 540 / AGENCE HAMMAMET - ASH : TÉL. : 72 261 100 / AGENCE DJERBA - SOGEMA : TÉL. : 75 655 050  
E-MAIL : info@citroen.com.tn

# Ali Laarayedh

## «Prêt à partir,

**«Le plus facile, c'est de procéder à la passation avec le nouveau gouvernement, je suis prêt à le faire séance tenante»,** affirme le chef du gouvernement Ali Laarayedh, dans l'interview qu'il a accordée à Leaders.

*«Mais, cette passation, ajoute-t-il, doit s'effectuer conformément à ce qui a été fixé dans la philosophie de la feuille de route et son concept. Autrement dit, dès la finalisation de la trilogie composée de l'élaboration de la constitution, l'accord sur l'instance qui sera en charge des élections et l'accord sur la formation du nouveau gouvernement, avec un consensus de toutes les parties concernées. La concordance de ces trois éléments et leur complémentarité sont indispensables afin de permettre la transmission à un gouvernement qui rassurera le peuple tunisien avant les parties politiques elles-mêmes. C'est ce qui mettra le pays sur les rails, donnant visibilité et fondant stabilité. Ce sera la confirmation que le pays a pris le cap irréversible de la démocratie, à l'abri de la malversation et de l'oppression, un moment que je vois proche».*

Pendant plus d'une heure, sans qu'il soit interrompu par un coup de fil ou distrait par l'entrée d'un conseiller, le chef du gouvernement a répondu à une longue série de questions, n'esquivant que celles relatives à son appréciation personnelle des prestations des membres de son gouvernement et au profil requis de son successeur. Il a dressé successivement le bilan de son gouvernement pour tout ce qui a été accompli, mais déploré ce qui ne l'a pas été encore, évoqué les grands moments qu'il a vécus à La Kasbah et les grandes décisions qu'il a prises, avec un retour en arrière sur certains événements comme ceux de l'attaque de l'ambassade américaine ou Siliana. M. Laarayedh a également répondu à des questions plus directes portant sur ses relations avec le président de la République provisoire, Moncef Marzouki, son propre plan personnel après son départ de La Kasbah et s'il compte se présenter aux prochaines élections. Dans un exercice très fin, il a accepté de dresser un portrait rapide de cinq figures politiques de premier plan, à savoir Rached Ghannouchi, Hamadi Jebali, Hassine Abbassi, Béji Caïd Essebsi et Hamma Hammami. Difficile de le classer entre faucons et colombes, moulé dans son parti, il garde pour autant ses propres opinions. Interview. ■■■

# dès que...»



■ ■ ■ **Quel est votre sentiment au milieu de ce grand tumulte entre Dialogue national, controverses à l'Assemblée nationale et pressions diplomatiques, ici et là ?**

Je ne vous cache pas ma profonde préoccupation. Je me sens d'une part fier de ce haut degré de maturité de notre peuple et de sa détermination à aller de l'avant dans l'accomplissement des objectifs de la révolution et surtout atteindre un point de non-retour qui nous renvoie vers la dictature et l'oppression. Mais, d'autre part, je m'inquiète de l'ampleur des tiraillements politiques qui divisent le pays. J'ai l'impression que ces dissensions augmentent, se compliquent et s'approfondissent. Il y a là, en plus des menaces sécuritaires, de grands facteurs de déstabilisation comme si le pays n'aspirait pas profondément à plus de maturité.

J'ai l'impression que certains courants n'ont pas accompli les révisions qui s'imposent pour installer la démocratie et ses multiples dimensions au cœur de leurs programmes. L'instauration de la démocratie, de manière irréversible, est à mes yeux une question centrale, vitale. Mon unique objectif est de contribuer à baliser la voie pour la réussite de cette ultime phase de transition de la Tunisie vers la démocratie, en institutionnalisant cette doctrine et sa pratique, coupant ainsi la voie à tout retour en arrière. Le jour où nous aurons finalisé la constitution, mis en place la nouvelle ISIE, adopté la loi électorale et créé le climat favorable à la tenue d'élections libres, indépendantes et transparentes que nul ne pourra contester, nous aurons franchi un pas significatif. La réussite des élections et l'avènement d'un gouvernement issu des urnes marqueront le point de non-retour.

**Si on essaye de dresser le bilan, malgré la courte période passée à la tête du gouvernement, quelles sont d'après vous les principales réalisations accomplies et là où vous n'avez pas réussi ?**

Je citerai en tout premier lieu un acquis majeur qui risque de ne pas être jugé à sa

juste valeur : la sécurité du pays. Il faut l'apprécier non seulement par ce qui a été publiquement annoncé, mais aussi et surtout par ce qui a été déjoué. Les diverses tentatives d'attaques terroristes, d'instauration de la violence et de l'anarchie, d'atteinte à la sûreté de l'Etat et à l'intégrité du territoire étaient d'une ampleur impensable. Je peux dire que nous sommes bien avancés dans la maîtrise des réseaux terroristes grâce à l'engagement des forces sécuritaires et au soutien des Tunisiens.

Nous avons également enregistré une réelle avancée dans le développement régional, notamment pour ce qui est de quatre grands aspects, à savoir le raccordement au réseau électrique et à l'eau potable, les pistes et routes et le logement. Si l'année 2011 a été celle des élections, et 2012 celle de la stabilisation de l'administration régionale et locale, l'année 2013 a été marquée par l'action effective en matière de développement régional.

Reste l'économie. Dans un contexte national, mais aussi régional, affectés que nous sommes par le manque de stabilité et les campagnes de dénigrement et de démoralisation, en plus du terrorisme, parler de relance économique effective et de croissance élevée serait excessif. Je considère que 3% de croissance constitue un taux respectable. Je demeure persuadé que nous ferons encore plus dès que cesseront les campagnes qui s'acharnent à détruire l'image de la Tunisie.

**Vous vous êtes empressé ces dernières semaines de ficeler nombre de projets de loi et de les transmettre à l'ANC...**

Effectivement, nous avons pu boucler des dossiers très importants, attendus par les Tunisiens. Après le cadre juridique du partenariat public-privé (PPP) qui est de nature à lancer de grands projets à haute employabilité et structurants dans les régions, le nouveau code d'investissement a été finalisé, tout comme le projet de loi sur l'investissement dans les énergies renouvelables, ou le décret relatif aux marchés publics. Je ne saurais omettre le

lancement du full audit des banques publiques (BNA, STB et BH), ainsi que la réforme fiscale. Nous avons également préparé le terrain pour que l'année 2014 soit aussi celle de l'action municipale, d'ailleurs de nouvelles municipalités verront bientôt le jour.

**Comment voyez-vous la proposition de loi sur le retour des habous présentée par des constituants ?**

Si on l'examine en toute objectivité, sans considération religieuse, il s'agit d'un nouveau moyen de financement capable de renforcer l'économie nationale et de soutenir nombre d'œuvres utiles dans divers domaines. Il faudrait que tout un chacun contribue, selon ses convictions, au soutien des œuvres caritatives. Il y a ceux qui adhèrent au Téléthon et c'est à leur mérite, il y a également ceux qui cherchent d'autres véhicules qu'ils estiment plus appropriés. Nous ne pouvons pas les en priver et devons ouvrir la voie à tous.

## Les relations avec Marzouki

*«Avec le président de la République, Moncef Marzouki, nous avons des relations normales, indique Ali Laarayedh. Nous coordonnons nos actions, chacun dans le cadre de ses prérogatives et dans la concertation. Aussi, je m'emploie à le tenir informé des décisions prises. Il est vrai que face à cette énorme masse de travail à abattre et de dossiers à traiter, le temps nous fait parfois défaut».*



### Comment appréciez-vous la prestation des membres de votre gouvernement ?

Je préfère qu'on passe à la question suivante. Mais je tiens à rendre à tous un vibrant hommage en y incluant, outre les membres du gouvernement, l'ensemble de l'administration tant centrale que régionale et locale. Ils ont souvent fait montre de beaucoup de patience et d'abnégation, ne prêtant pas attentions aux campagnes de dénigrement et aux basses attaques. Parfois, on se demande ce qu'a apporté tel ou tel courant de positif et consistant pour le pays, sinon la mise en doute de l'action gouvernementale et sa contestation. La Tunisie attend de la société civile et de l'opposition qu'elles jouent pleinement le rôle qui leur revient pour la proposition d'alternatives substantielles et réellement bénéfiques pour le pays.

### Avec l'expérience acquise, quelles sont d'après vous les principales qualités qui doivent prévaloir chez votre successeur, le prochain chef de gouvernement ?

Là aussi, je préfère passer à la question suivante.

### S'il vous sollicitait, quels conseils pourriez-vous lui prodiguer ?

Il saura sans doute s'en sortir lui-même.

### Avec le recul, et si c'était à refaire, auriez-vous réagi de la même façon lors de l'attaque de l'ambassade américaine ou des événements de Siliana ?

Vous savez que les médias, faute de tout politiser, aboutissent souvent à rattacher un incident à une personne. Dans le cas de Siliana, le ministre de l'Intérieur n'est pas en première ligne lors de pareilles interventions et n'y intervient pas le premier. Ce sont les unités opérationnelles sur le terrain qui agissent selon leur mode opératoire habituel. A l'instant même où j'ai appris la tentative d'attaque du siège du gouvernorat de Siliana et des tirs à la chevrotine, j'ai immédiatement

## Que fera-t-il après son départ de La Kasbah ?

Quand on lui demande quels sont ses plans après son départ de La Kasbah, Ali Laarayedh répond sans hésitation : *«Je n'ai pas encore pris de décision précise. Je suis membre du Mouvement Ennahdha. J'y poursuivrai mon action en me mettant à la disposition de mes frères et sœurs et y apportant ma contribution, comme je l'ai toujours fait».*

Pour lui, *«les hautes fonctions politiques et gouvernementales sont passagères. Dans mon cas, elles sont venues à moi sans la moindre initiative de ma part. Ce qui compte pour moi, c'est de me mettre au service du pays, au-delà des positions occupées. Personnellement, je n'ai jamais eu un goût particulier pour l'argent ou l'exercice du pouvoir. Ce n'est pas une fin en soi et encore moins une forme d'accomplissement, à mes yeux. Servir m'importe le plus. Quant à mon principal loisir personnel, c'est la lecture. Je cherche à comprendre les grandes pensées politiques, à étudier les expériences similaires à la nôtre et à m'en instruire».*



ordonné l'arrêt de l'usage de ce type de munitions. Face à ce genre d'incidents, les unités sur le terrain ne sont pas dans une grande sérénité de décision et peuvent prendre de bonnes initiatives comme elles peuvent commettre des erreurs d'appréciation. C'est au ministre d'intervenir immédiatement pour redresser la situation. Et c'est ce que j'ai fait. Je suis sincèrement attristé par les dégâts causés, considérant que toute action sécuritaire ne manque malheureusement pas de dommages collatéraux, loin de toute volonté de nuire.

Je dois surtout dire que chaque épreuve est pour nous une source d'enseignements précieux. Dans cette implacable lutte contre le terrorisme, nous apprenons beaucoup de chaque confrontation et nous renforçons davantage notre riposte. Les forces sécuritaires affichent aujourd'hui nettement une meilleure capacité à traquer les terroristes, démanteler leurs réseaux et déjouer leurs plans.

### Quels sont les moments les plus délicats que vous avez vécus à La Kasbah ?

Ce sont les moments où l'on doit prendre de grandes décisions et d'en assumer la pleine responsabilité en parfaite conscience de leurs enjeux. C'est le cas pour tout ce qui concerne la lutte contre le terrorisme. Je citerai particulièrement l'interdiction du congrès d'Ansar Charia à Kairouan, ou encore le fait de classer cette organisation comme organisation terroriste. D'ailleurs, cette décision était prise des mois à l'avance, et le choix du timing précis de son annonce n'a pas été fortuit, ayant pris en considération la saison touristique...

Il y a aussi la lutte contre la malversation et toutes les questions y afférentes...

Mais aussi, le Dialogue national, convaincu que je suis de son opportunité en tant que solution unique pour ne pas ouvrir la voie à la rue et ■■■

■■■ à la violence. En fait, il y a un sentiment qui ne me quitte guère : c'est celui de ce combat incessant que vit tout homme de principes dans un univers politique et social où se rétrécit le champ des principes. Je me retrouve dans un monde non exempt parfois de doses élevées de ruse, de machination et de machiavélisme, alors que je tiens à rester fidèle à mes convictions, sincère dans mon comportement, loyal dans mes actes, honnête dans mon rapport à l'autre.

Croyez-moi, ce n'est pas du tout facile.

**Estimez-vous avoir bénéficié du total soutien de votre parti, Ennahdha ?**

D'une manière générale, le soutien du Mouvement ne m'a jamais fait défaut. Il se peut que des divergences entre les appréciations du gouvernement et celles d'Ennahdha émergent à propos de tel ou tel sujet, mais l'appui du Mouvement au gouvernement est sans équivoque. De mon côté, en épousant ma charge de ministre, puis de chef de gouvernement, je me suis imprégné d'un sens profond de l'Etat et employé à l'incarner.

**Reste alors la grande question : «Seriez-vous candidat aux prochaines élections?»**

Lesquelles ?

**L'une des deux : la présidentielle ou les législatives, sachant que vous avez décliné l'investiture de votre parti aux constituantes de 2011?**

Un large sourire énigmatique, pour toute réponse... Comme attendu. ■

Propos recueillis par Taoufik Habaieb

## Que pense-t-il de Ghannouchi, Jebali, Abbassi, Essebsi et Hammami ?

Quel portrait rapide peut dresser Ali Laarayedh de Rached Ghannouchi, Hamadi Jebali, Hassine Abbassi, Béji Caïd Essebsi et Hama Hammami? Avec une réelle spontanéité, le chef du gouvernement a accepté de se livrer à cet exercice.



**Rached Ghannouchi**  
Président d'Ennahdha

C'est un penseur, un rénovateur de la pensée islamique, un prédicateur doublé d'un militant politique. En résumé, c'est un grand réformateur et comme tous les grands réformateurs, nous n'apprécions leur juste valeur qu'après longtemps. C'est à l'avenir que seront encore mieux compris ses analyses et ses livres.



**Hamadi Jebali**  
Ancien chef de gouvernement, secrétaire général d'Ennahdha

Ami de longue date et compagnon de lutte depuis 1981. Une figure nationale capable d'assumer de grandes responsabilités en Tunisie. C'est aussi un militant qui a subi tant d'épreuves et fait montre d'une grande capacité d'endurance. Il a été d'une forte ténacité et a accumulé une riche expérience. Ses avis sont à prendre en considération.



**Hassine Abbassi**  
Secrétaire général de l'UGTT

Une figure syndicale connue et reconnue qui entreprend actuellement une grande mission patriotique. Je mesure l'ampleur des pressions qu'il subit et des difficultés qu'il rencontre, mais je suis persuadé qu'il réussira.

**Béji Caïd Essebsi**  
Ancien Premier ministre après la révolution et président de Nidaa Tounes

Je préfère parler de l'ancien Premier ministre, c'est l'angle qui me permet de m'exprimer le plus en cohérence avec moi-même. Il a accompli avec succès la première phase de la transition aboutissant à la tenue des élections du 23 octobre 2011. Le reste est du ressort des historiens et de l'histoire. Son passé avant cette période et son action actuelle ne suscitent aucun commentaire de ma part. En fait, je m'attendais de sa part à plus de sagesse, après son départ de La Kasbah.



**Hamma Hammami**  
Porte-parole du Front populaire

Nous avons milité ensemble au sein du Comité du 18 octobre pour les droits et libertés (2005). Après la révolution, et surtout les élections du 23 octobre et le score réalisé par Ennahdha, sa seule préoccupation était devenue Ennahdha sur laquelle il a fait une fixation au point que son seul programme est de s'y opposer. De sa bouche, on n'entend plus que «Non». C'est dommage car j'estime que Hamma et nombre de ses camarades de gauche avec qui nous avons milité ensemble peuvent contribuer plus utilement à l'œuvre nationale et servir davantage le pays. Une part de ce qu'ils entreprennent n'est malheureusement ni dans l'intérêt de la Tunisie, ni dans celui du courant qu'ils représentent. La possibilité de nous retrouver ensemble et avec ceux dont nous avons partagé la lutte contre l'oppression et la dictature reste possible.



Par Mohamed Ennaceur

## L'indispensable consensus

**Après la lueur d'espoir** qui a suivi la signature de la feuille de route par la plupart des partis politiques, le Dialogue national est de nouveau bloqué à l'occasion de la mise en œuvre du premier point de l'agenda, à savoir la désignation du chef du gouvernement pour la gestion de ce qui reste de la période transitoire avant les prochaines élections.

**A** ce propos, je rappelle que plusieurs partis politiques participant au Dialogue national ont proposé ma candidature pour cette haute mission, sans que je l'aie sollicitée.

J'ajoute que je suis fier de la confiance que ces partis m'ont accordée et de l'appui massif qu'ils ont apporté à cette candidature. Je tiens à leur exprimer ici mes plus sincères remerciements.

Aujourd'hui et alors que cette phase est dépassée et que je me sens libéré de l'obligation de réserve à l'égard des promoteurs de ma «candidature», je voudrais intervenir en tant que citoyen, préoccupé par l'avenir de son pays et désireux d'apporter sa contribution au débat portant sur la nécessité de surmonter la crise que nous vivons, et d'aboutir à une transition démocratique, et durable. Jusqu'ici, en effet, le processus de transition

est cahoteux, et se poursuit dans un climat de contestation, de tension et d'incertitude et qui a débouché sur la crise actuelle. C'était prévisible au lendemain de la Révolution dont les motivations étaient à la fois politiques, économiques et sociales.

J'avais eu l'occasion d'exprimer mon point de vue au sujet de ces motivations et de la nécessité d'en faire l'objet d'un débat national à l'effet de prendre conscience

de leur ampleur et d'envisager les choix, les orientations et les réformes qu'elles impliquent.

C'était le 27 mai 2011, alors que j'étais invité en tant que ministre des Affaires sociales du 1er gouvernement provisoire, par le Haut comité de la réforme constitutionnelle et de la mise en œuvre des objectifs de la Révolution pour présenter un rapport sur la situation sociale du pays.

Après avoir fourni les données adéquates, j'avais conclu mon intervention en précisant que le niveau de frustration et de contestation violente qui caractérisait cette première phase de la Révolution traduisait le ras-le-bol de la population, l'échec de l'Etat dans son rôle régulateur, et la remise en cause du contrat social, source de la puissance de l'Etat et de sa capacité de faire respecter la loi.

J'avais préconisé et souhaité qu'un dialogue soit engagé au sein de cette haute instance à l'effet d'aboutir à l'élaboration d'un consensus national sur les choix politiques, économiques, sociaux, culturels et géostratégiques qui constitueraient le socle du projet de société que nous souhaitions pour notre pays, un consensus national qui permettrait de reconstituer et de renouveler le contrat social liant l'ensemble des Tunisiens entre eux et à l'Etat garant de l'intérêt général et de la cohésion nationale.

Entretemps, les élections terminées, l'organisation provisoire des pouvoirs publics et le processus de gestion des affaires du pays ont généré très tôt des divergences et une crise de confiance entre le gouvernement constitué par la Troïka et s'appuyant sur une confortable majorité au sein de l'Assemblée constituante et le reste des partis politiques relégués au rôle d'opposition.

Le fait générateur de cette crise et du malaise qui en est résulté provient du fait que cette majorité élue par une partie de la population tunisienne pour élaborer

la constitution, a tendance à monopoliser le pouvoir et à prendre des décisions qui engagent l'avenir de l'ensemble des Tunisiens !

Cela m'avait encouragé, et alors que la tension augmentait entre le gouvernement et l'opposition, à lancer avec un certain nombre de personnalités (\*) venant d'horizons différents, une initiative intitulée: « Forum national de dialogue pour une transition démocratique réussie ».

L'appel que nous avons lancé le 24 mars 2012 en faveur de la création de ce forum était motivé par les mêmes préoccupations concernant la complexité et l'acuité des défis que nous avons à affronter et préconisait la mise en place d'une instance nationale consultative, indépendante, appelée à durer pendant toute la phase transitoire, et composée de représentants des partis politiques, des organisations syndicales et patronales, des représentants de la société civile ainsi que d'experts nationaux connus pour leurs compétences et leur expérience. Nous avions fixé à ce forum deux objectifs : un objectif à court terme consistant à discuter et à donner un avis sur la feuille de route du gouvernement provisoire et à définir les conditions d'une transition démocratique durable.

Dans une deuxième étape, nous avons préconisé l'organisation d'un débat approfondi sur les grands enjeux, tels que l'emploi, l'investissement, l'enseignement, la formation professionnelle le développement régional, la fiscalité, le développement durable et les engagements géostratégiques de la Tunisie. Nous avons informé de cette initiative le chef du gouvernement, les leaders de certains partis politiques, le secrétaire général de l'UGTT et la présidente de l'UTICA.

L'accueil que nous avons trouvé auprès des uns et des autres pour cette initiative était mitigé. De ce fait, les conditions de sa mise en œuvre n'étaient pas réunies. Cela est vraiment regrettable, car la mise en place de ce forum nous aurait évité

bien des difficultés dans lesquelles nous nous débattons et nous aurions abordé dans de meilleures conditions les défis économiques, sociaux et sécuritaires qui nous menacent aujourd'hui. En effet, nous étions à l'époque au début du processus de transition et le moment était opportun pour un consensus solide sur des choix fondateurs en vue de reconstruire ensemble le système institutionnel, élaborer la Constitution, ancrer le principe de la neutralité des institutions publiques, définir les rapports entre la religion et l'action politique, et surtout édifier un système judiciaire indépendant, équitable et efficace. Depuis lors, les dissensions ont exacerbé la crise politique et ont provoqué l'initiative du Quartet, qui a été bien accueillie par la classe politique et par la population !

Mais ce qui devait être un dialogue national responsable destiné à forger un consensus solide sur des choix fondateurs est en train de s'enliser et de tourner à l'épreuve de force. En effet, nous avons passé deux semaines à tergiverser sur le choix d'un futur chef de gouvernement comme si cela constituait la solution miracle des problèmes de l'heure, alors que le moment historique que nous vivons et l'acuité des défis que nous affrontons nous commandent d'aller plus loin vers ce qui préoccupe les Tunisiens, vers ce qui les unit, vers ce qui peut les rassurer, leur redonner l'espoir et renforcer leur cohésion. C'est cela qui aurait dû être au cœur du dialogue national dont l'objectif ultime serait un consensus sur les choix fondateurs de la Tunisie de demain et sur les termes d'un contrat social renouvelé qui nous permettrait de vivre ensemble et de participer aux efforts de la communauté internationale en faveur du progrès et de la paix.

Cela étant, faut-il se résigner à constater l'échec du Dialogue national ? Je ne le pense pas ! Je pense que nous sommes astreints à poursuivre le Dialogue national, et parallèlement à mettre en place un gouvernement qui jouit de la confiance de tous. Mais nous avons aussi à ■■■



1 TAUX PRÉFÉRENTIEL\* + 3 MOIS D'ASSURANCE GRATUITS\*\* + 1 TABLETTE ACER ICONIA 16 Go



Tunis : 71 189 700 / Sousse : 73 215 222  
 Sfax : 74 452 840 / Béja : 78 450 440  
[www.modernleasing.com.tn](http://www.modernleasing.com.tn)



ALPHA FORD CONCESSIONNAIRE AGRÉÉ ET SON RÉSEAU  
 Siège : Autoroute A1 - Sortie Hammam-lif, Mornag - Ben Arous - Tél. : +216 71 398 000 - Fax : +216 71 308 401  
 Showroom du Lac : Limite du Boulevard B - Lotissement El Khallij - 1053 Les Berges du Lac - Tél. : +216 71 860 115 - Fax : +216 71 861 226  
 Agences : Hammamet, Sousse, Kairouan, Sfax et Djerba.  
 Alpha Ford Tunisie

■ ■ ■ enrichir ce dialogue, à l'élargir et à l'institutionnaliser. Enrichir le Dialogue national, c'est y intégrer l'ensemble des préoccupations des Tunisiens, déterminer les moyens d'améliorer leur bien-être, de stimuler l'activité économique et le progrès social, de préserver les droits des jeunes générations.

Jusqu'à présent, en effet, le dialogue s'est polarisé sur le politique, sur le pouvoir, sur le comment l'atteindre et comment le conserver au détriment des préoccupations des Tunisiens et des objectifs de la Révolution, lesquels, rappelons-les, sont à la fois d'ordre politique, économique et social. Élargir le dialogue, c'est y associer autant les acteurs politiques que les acteurs économiques et sociaux, les composantes de la société civile, les compétences nationales dans les domaines scientifiques, économiques et technologiques. C'est tenir compte du niveau de conscience politique élevé du Tunisien moyen et de sa propension à s'intéresser à la chose publique, c'est tenir compte des revendications des Tunisiens en vue de participer aux choix qui concernent leur avenir et celui de leurs enfants. C'est reconnaître que la Tunisie appartient à tous les Tunisiens !

Institutionnaliser le dialogue, c'est lui donner une assise légale, lui conférer un statut d'institution permanente dotée des prérogatives et des moyens adéquats, une institution appelée à jouer son rôle consultatif et à représenter un élément constitutif de la démocratie participative.

Aujourd'hui et demain, le dialogue est plus que jamais nécessaire !

Il implique au préalable le respect de la diversité, l'acceptation de la différence, le souci d'aboutir au consensus, et de trouver des solutions communes à des problèmes communs. L'ampleur et l'acuité des problèmes sécuritaires, économiques et sociaux actuels, la fragilité de la cohésion nationale, la mise en cause de la crédibilité de l'Etat, l'effritement des liens sociaux, l'aspiration commune à une transition démocratique réussie, tous ces éléments nous imposent de mettre au point, ensemble, une stratégie qui permette de ressusciter l'espoir et la confiance dans l'avenir et de renforcer la cohésion nationale. Aujourd'hui et jusqu'aux prochaines élections, la classe politique, les acteurs économiques et sociaux, les composantes de la société civile et l'élite du pays n'ont pas d'autre choix que de dépasser les divergences idéologiques et partisans, et les conflits d'intérêt, pour construire un avenir commun et se hisser au niveau de leur responsabilité historique. ■

M.E.  
 Ancien ministre

(\*)Yadh Ben Achour, Slaheddine Jourchi, Kamal Jendoubi, Souad Triki, Mokhtar Trifi, Hela Abdeljaouad, Maher Kallel, Mohamed Sehimi, Mondher Ben Ayed

# For the third year in a row, we are chosen the best airline in Europe.

Every year, Skytrax, the world's largest airline passenger satisfaction survey asks millions of passengers around the world to choose their favourite European airline.

For the past three years, the answer has always been the same.

Turkish Airlines remains the best airline in Europe.  
We would like to thank you and congratulate our employees for making this possible.

*Globally Yours* | **TURKISH AIRLINES** 



Voted Europe's Best Airline at the 2013  
Skytrax Passengers Choice Awards

[turkishairlines.com](http://turkishairlines.com)

A STAR ALLIANCE MEMBER 

# Les sukuks, les awqafs et l'âne national



Par Walid Bel Hadj Amor

**La Tunisie traverse une crise politique** que personne ne prévoyait au lendemain du 14 Janvier. Une crise provoquée par les successions d'erreurs commises par les uns et les manipulations par les autres.

Les Tunisiens ne pensaient pas en ce 23 octobre, au sortir des urnes, l'index levé, avoir donné le signal de l'enlèvement politique et économique du pays. Comment pouvaient-ils, ils élaient une assemblée constitutionnelle chargée d'écrire une constitution dans un délai d'une année.

Mais voilà, rien ne se passera comme prévu, et le pays commencera sa douce descente aux enfers. Pendant ce temps, gouvernement et assemblée, l'air de rien, continuent leur chemin sur la route de l'inéluctable transformation du pays. Nombreux et aveugles sont ceux qui critiquent l'absence de vision et le manque de cohérence de l'action gouvernementale. Il y a pourtant un fil rouge, une constante, la remise en cause de l'héritage bourguibien, le retour sur la société civile et moderne et la place faite à la religion dans la vie des Tunisiens. Bourguiba, artisan d'une république francophile, jacobine et laïque, parole de gourou.

Certaines tentatives ont certes avorté, la plus directe fut celle d'introduire la charia dans la constitution tunisienne. Mais peu leur importe, ils reviendront constamment et irrémédiablement à la charge. Le peuple n'a pas voulu de l'islamisation en bloc, elle lui sera vendue par appartements, à travers l'action sociale sur le terrain, mais aussi loi par loi, texte par texte. Si l'islamisation galopante a échoué qu'à cela

ne tienne, vous aurez l'islamisation rampante. Cela commencera même par un protocole d'accord instituant le retour de l'enseignement religieux zeitounien originel, entendez radical. Cela vient couronner la prolifération, depuis deux ans, des écoles coraniques, sans contrôle de la tutelle ministérielle. Quelle que soit l'issue du combat pour le modèle de société, il en est des générations qui auront été sacrifiées, et dont l'avenir se résumera à réciter le Coran assis devant un étal, à l'entrée d'une mosquée.

Les islamistes font aujourd'hui défiler en arrière, et à toute vitesse, la bande de l'histoire de la Tunisie. Face à la vigilance de la société civile devant le processus de rédaction de la constitution, le gouvernement agit par le biais de lois simples, soumises à l'Assemblée constituante, profitant même, pourquoi pas, de la crise politique et de l'absence des élus en congé de leur mandat. Ainsi en a-t-il été de la loi sur les sukuks islamiques, instrument financier halal, une sorte de mix entre les obligations, le crédit-bail et le portage.

Comme si la problématique du financement en Tunisie était liée à la nature des véhicules financiers, et non à l'indigence totale d'un secteur confronté à des insuffisances profondes et à l'absence de confiance dans l'avenir du pays. Sans compter, et c'est le cas de le dire, que cela annonce pour l'Etat un

endettement à venir. Un pansement sur une jambe de bois en somme.

Puis vient le temps de réinstaurer les awqafs, plus connus par les Tunisiens sous le nom de habous. Il s'agit d'une disposition du droit islamique, qui permet de transférer l'usufruit de la propriété privée à la collectivité. En contradiction totale avec le principe de la propriété, cette disposition permet une donation définitive et inaliénable en faveur d'un administrateur, au détriment des descendants qui se trouvent ainsi déshérités de fait. Ces derniers, théoriquement toujours propriétaires, sont donc dépouillés au bénéfice d'une fondation ou tout autre gestionnaire désigné. Ils ne peuvent, à perpétuité, plus exercer leur droit de propriété ni même le moindre contrôle sur la gestion du bien ainsi administré.

Théoriquement, les awqafs permettent, en même temps lorsque le propriétaire désigne comme bénéficiaire une fondation ou une association caritative, d'orienter les bénéfices de la gestion du bien vers des actions généreuses en faveur de la collectivité, soutien aux plus démunis.

On imagine bien l'utilisation qui peut être faite de cette loi, et les détournements possibles, permettant à des pseudo-administrateurs, publics ou privés, de mettre la main sur les biens fonciers, immobiliers ou agraires, de les gérer à leur guise. Il est facile de voir d'ici combien il sera facile de se jouer de la crédulité de propriétaires âgés et soucieux de leur bien-être dans l'au-delà. On imagine quel intérêt peut revêtir cette loi pour les associations caritatives et autres fondations proches des partis islamistes. Il s'agira, à travers cette loi, de garantir une manne financière importante et régulière, à ces fondations, qui servira peu ou prou les intérêts politiques connexes.

La loi sur les waqfs ou awqafs doit servir les intérêts du parti au pouvoir, dont les subsides se tarissent à la vitesse de ses dérives politiques et économiques. Assurer ses intérêts immédiats mais aussi ceux à plus long terme. Un parti ne peut survivre sans la garantie de pouvoir disposer des fonds nécessaires. Plus encore, lorsqu'il s'agit d'un parti islamiste, dont la réussite aux élections est gagée par sa capacité d'action sociale auprès des électeurs. Comment expliquer autrement qu'un gouvernement démissionnaire s'empresse de soumettre, sans débat aucun, à l'Assemblée constituante, qui n'a toujours pas finalisé sa mission principale, un projet de loi sur les awqafs ?

A l'origine, en Tunisie, l'application des habous permettait d'éviter le démembrement des propriétés agricoles, d'en conserver l'unité et la rentabilité. Mais très rapidement, les générations passant, il devient impossible de continuer à gérer les terres ainsi transmises. Sous le régime bourguibien, ironie du sort, c'est Ahmed Ben Salah, chantre du collectivisme, qui fut chargé de démanteler les centaines

de milliers d'hectares ainsi transmis. Une charge titanesque qui ne sera jamais achevée, laissant, à ce jour, plusieurs terres sans propriétaires connus ni administrateurs en charge, réduisant d'autant la fraction de terres cultivables dans un pays qui peine à assurer ses besoins alimentaires, avec les conséquences que l'on peut imaginer sur les prix des denrées.

Gageons que bientôt le gouvernement nous proposera une loi autorisant la création d'organismes en charge de la collecte de la zakat. Les awqafs des islamistes et le Fonds 26-26 de Ben Ali, même combat, ou comment le pouvoir organise le racket pour servir ses intérêts politiques et financiers sous des habits d'action sociale ou des gages religieux. Les modes de gouvernement sont les mêmes, seules la façade et la vitrine changent. Elles sont plus ou moins attractives, mais toujours aussi trompeuses. Pendant ce temps-là, peu de voix s'élèvent, probablement plus par ignorance qu'indifférence.

Au plus loin qu'ira la crise politique, elle ne fera qu'élargir le gouffre économique, et placer le pays et son avenir entre les griffes de l'ultralibéralisme de Bretton Woods, pour défaire ce qui reste d'acquis sociaux et de souveraineté à un pays gangréné par la corruption des esprits. Un pays sur lequel semble peser une malédiction du pouvoir, promis aux médiocrates depuis des années. Depuis des semaines, le pays tout entier est pris en otage par le Dialogue national (*El hirwar al watani*), devenu El Himar al watani, comprenez l'âne national.

---

**«Ce n'est pas le singe ou le tigre que je crains dans l'homme, mais l'âne»**  
(William Temple)

---

Or il est bien connu que *«Vous pouvez toujours mener l'âne à l'abreuvoir, mais vous ne pourrez le forcer à boire»*, telle serait la morale à retenir du Dialogue national, pour le Quartet. Ignoraient-ils donc que l'âne n'avait pas soif ? Lorsqu'au chaud dans son étable il dispose de foin et d'eau à profusion, il n'est point surprenant qu'il ne veuille exposer ses flancs à la morsure de l'hiver. Il faut se rappeler que deux saisons durant, souverain, il a nargué le peuple.

Le peuple, lui, a froid, il a faim et il a soif, mais l'âne s'en moque. Il est l'âne national, il fanfaronne, cocarde au vent. Ce peuple qui aujourd'hui balance entre le dégoût et la résignation d'avoir signé de son doigt bleu l'entrée de l'âne à l'étable. L'âne, la carotte ainsi obtenue, est devenu suzerain et le peuple son vassal. Que l'animal, symbole d'humilité et de sobriété, me pardonne de l'avoir ici associé à la bêtise humaine. C'est juste l'histoire d'un lapsus révélateur. Mais en attendant, il n'est qu'un âne et il ne sera jamais cheval. ■

W.B.H.A.



## La Tunisie des Tontons flingueurs

**On dit que la politique n'est pas du cinéma ?**

Comme les films, elle peut avoir ses navets, ses séries B, mais aussi ses chefs-d'œuvre. Et les films cultes sont parfois de gros succès populaires.

## Un cinéma de la vie et de la politique

Ainsi fut le cinéma du metteur en scène Georges Lautner. Comme tous les amateurs des films rassembleurs que fut la soixante des siens, la Tunisie regrette le départ de ce grand nom du septième art. La ministre française de la Culture, à juste titre, saluant sa mémoire, a dit que le public gardera de ses œuvres «*le souvenir qu'elles ont été traversées par le tourbillon de la vie, de la farce et du rire*». Si on ajoute à ces trois caractéristiques le désespoir que produisent la misère et le manque de confiance dans l'avenir, on retrouve assurément ce qui résume au mieux la situation actuelle dans notre pays depuis le tsunami de la Révolution.

Jamais, en effet, la Tunisie n'a manifesté autant d'appétit à la vie, et à la volonté de vivre, au point de s'essayer à contrebalancer par le rire salvateur sa désespérance de lendemains risquant sérieusement de déchanter. Nous le voyons dans l'attitude populaire à l'égard de la farce politique que les élites lui servent désormais à longueur de journée.

Comme Lautner, la Tunisie est atteinte d'une longue maladie; la sienne est celle de l'autoritarisme et du dogmatisme. Et si l'artiste a réussi à faire tourner les plus réputés des acteurs dans de grands films rassembleurs, notre pays résiste aujourd'hui à ses propres maux dans l'attente d'une politique qui soit populaire et rassembleuse, en se distrayant avec le spectacle burlesque de ses politiciens. Un spectacle bien digne du cinéma du disparu.

### Barbouzes et tontons flingueurs

C'est en 1963 que Georges Lautner a connu la consécration avec *Les Tontons flingueurs*, comédie aux répliques incisives de Michel Audiard, servie par une brochette d'acteurs talentueux tels Bernard Blier, Lino Ventura, Francis Blanche et Jean Lefebvre.

Tout comme ce film, qui fête ces jours-ci l'anniversaire des 50 ans de sa sortie en salles, notre pays fêtera bientôt le troisième anniversaire de son Coup du peuple dont l'hypothèse de réussite ou d'échec est suspendue aux gestes et paroles de véritables tontons flingueurs accaparant le droit d'agir au nom du peuple, de décider définitivement de son sort.

Nous pouvons bien comparer le cinéma de Lautner à ce que nous avons en Tunisie, l'actualité étant centrée sur quelques têtes d'affiche, de véritables tontons flingueurs de la politique, et les événements s'y précipitant à une vitesse V grâce aux barbouzes terroristes de toutes obédiences. Toutefois, pour être réellement populaire, il manque à la politique tunisienne d'être, dans sa pratique, une politique compréhensive et, dans le langage de ses élites, de trouver les thèmes rassembleurs, les répliques frappées au coin du bon sens dont ne manque pourtant pas le premier quidam venu en Tunisie. Les Guignols le rappellent ainsi tous les soirs.

Il n'empêche que notre peuple, en saluant aujourd'hui la mémoire de cet artiste disparu, dont le dernier film réalisé en 1992 fut *L'Inconnu dans la maison*, est dans une situation comparable à son cinéma, son avenir étant fait de cet inconnu aujourd'hui aux commandes de l'État.

Aussi reste-il juste à ses actuels gouvernants, d'être de vrais professionnels et de se rappeler que le succès est lié à un talent qu'il leur faut inventer, en mesure de leur permettre, comme ce fut le cas chez Lautner, d'aller au plus grand public. Et le cas échéant, un éventuel succès ne doit jamais leur monter à la tête, ainsi que ce fut le cas chez le grand disparu. Faut-il toutefois abstenir de prétendre réussir en prenant des vessies pour des lanternes car, comme il est affirmé dans les Tontons «*les cons, ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît*».

Voici, d'ailleurs pour conclure et en hommage ultime à l'étoile revenant parmi

les astres du ciel, quelques répliques de son film culte.

Il va sans dire que nous pouvons les retrouver tels quels dans le spectacle d'opéra-bouffe du politique actuellement offert chez nous, nous offrant la conception des uns et des autres du métier politique. Il reste au lecteur d'en identifier le locuteur :

### • Sur le dialogue national

• «*Aujourd'hui, les diplomates prendraient plutôt le pas sur les hommes d'action. L'époque serait aux tables rondes et à la détente. Hein? Qu'est-ce que t'en penses?*»

### • Sur la pratique politique

• «*Mais moi les dingues, j'les soigne, j'm'en vais lui faire une ordonnance, et une sévère, j'vais lui montrer qui c'est Raoul. Aux quatre coins d'Paris qu'on va l'retrouver, éparpillé par petits bouts façon puzzle... Moi, quand on m'en fait trop j'correctionne plus, j'dynamite, j'disperse, et j'ventile.*»

### • Sur l'opposant politique

• «*Y dors le gros con? Bah y dormira encore mieux quand il aura pris ça dans la gueule! Il entendra chanter les anges, le gugusse de Montauban. Je vais le renvoyer tout droit à la maison mère... Au terminus des prétentieux.*»

### • Sur l'exercice du pouvoir

• «*Touche pas au grisbi, salope!*»

### • Sur la notion de démocratie

• «*Mais y connaît pas Raoul ce mec! Y va avoir un réveil pénible... J'ai voulu être diplomate à cause de vous tous, éviter qu'le sang coule... Mais maintenant c'est fini... je vais le travailler en férocité... le faire marcher à coups de latte... A ma pogne je veux le voir... Et je vous promets qu'il demandera pardon!... Et au garde-à-vous!*»■

Farhat Othman



## Finances publiques

# Compensation et partage équitables de la charge fiscale

**Des économistes tunisiens**, «libéraux» de stricte observance comme il se doit, ont cru devoir prendre le train gouvernemental en marche pour stigmatiser avec fracas le coût prohibitif de la «compensation» des prix des carburants et de l'énergie et son caractère «inique» sur le plan social.



Par Habib Touhami

**S**ur le second point et en appui de leurs dires, ils ont avancé des données quantitatives très précises quant au bénéfice inégal que tirent les diverses catégories socioprofessionnelles

de cette compensation. Mais sachant que le débat sur le bénéfice inégal tiré par les CSP de la compensation des produits de base, aspect comparativement plus maîtrisable sur le plan statistique

et économétrique, continue encore aujourd'hui à faire débat entre les spécialistes les plus sérieux, la hardiesse méthodologique et médiatique de ces économistes à propos de la compensation des carburants et de l'énergie n'apparaît que plus hasardeuse et orientée.

S'il s'agit pour eux d'appeler par ce biais à une politique de «vérité des prix», pourquoi pas après tout. Mais il ne faut pas alors qu'ils passent sous silence le fait que le salaire est aussi un prix, le prix du travail, et que l'autorité publique ne peut pas laisser tous les prix déraiper, dont celui des produits de première nécessité et de l'énergie, tout en maintenant le prix du travail déconnecté ou en retard, quelquefois même en termes nominaux. Dans un pays qui a été laissé pendant un quart de siècle sous la domination exclusive d'une telle politique, se caractérisant, qui plus est, par une répartition primaire et secondaire des richesses produites inique et par une injustice fiscale flagrante, l'appel à continuer les mêmes errements confine à l'aveuglement et souscrit, qu'on l'avoue ou non, au démantèlement délibéré de ce qui reste de l'unité nationale et de la solidarité sociale.

Ce scénario est d'ailleurs totalement irréaliste sur le plan politique et dangereux sur les plans économique et social, sans oublier ses conséquences directes quant à l'aggravation des tensions exercées sur les équilibres financiers des régimes de retraite, un point sur lequel il faut s'arrêter un instant. Le montant de la retraite est certes globalement corrélé avec le salaire déclaré (ou le revenu déclaré), mais cette corrélation n'efface pas pour autant le fait qu'à législation constante et à effectifs déclarés constants, le taux d'équilibre des retraites (des pensions pour être exact) du régime général de la CNSS par exemple est directement dépendant du taux d'accroissement du salaire moyen déclaré. Autrement dit, dans une phase où les effectifs déclarés n'augmentent pas significativement en raison de la crise économique, des sous-déclarations et du chômage, le salut viendrait de la masse salariale déclarée et des efforts qui

devraient être consentis pour combattre la fuite « sociale ». Dans le cas contraire, on n'aura d'autre choix que d'augmenter les taux de cotisation aussi bien pour les salariés que pour les entreprises. Dans la conjoncture actuelle, on admettra qu'un tel scénario est à éviter.

Il n'est évidemment pas nécessaire de revenir sur le coût politique et social d'une augmentation sensible des prix des carburants et de l'énergie encore que certains minimisent son impact sur la hausse anticipée ou résiduelle de tous les autres prix et par conséquent sur le pouvoir d'achat de l'immense majorité de la population, particulièrement sur celui de la population défavorisée et celui des salariés (75% de la population active occupée). Ce qui est malsain, c'est jouer sur les termes et monter les catégories socioprofessionnelles les unes contre les autres. Les CSP identifiées par l'INS sont au nombre de douze, mais l'homogénéité à l'intérieur de chaque CSP n'est guère probante même à coups de pondération. Ainsi les agriculteurs qui constituent la 7ème CSP de l'INS ont un niveau de consommation en 2005 s'élevant à 1 281 dinars en moyenne par personne, niveau assez proche finalement de celui des travailleurs agricoles (1 020 dinars pour la même année) et des travailleurs dans le domaine non agricole (1 263 dinars). Quant à considérer l'ensemble des exploitants agricoles comme une entité, on sait que c'est dérisoire en raison des grands écarts qui caractérisent les surfaces exploitées et leur rendement. De même, la définition retenue par l'INS des classes moyennes en se basant sur un critère exclusif de niveau de consommation (7 niveaux) et en élaguant les deux niveaux extrêmes n'a pas beaucoup de sens. Il ne permet pas en tout cas d'identifier les classes moyennes sur la base de ce seul critère alors que le revenu et le patrimoine peuvent très bien le remettre en cause.

En fait et nonobstant la question de savoir qui bénéficie réellement de la compensation en matière énergétique, les arguments avancés par le gouvernement et certains spécialistes pour justifier la hausse des prix des

carburants et de l'énergie sont opaques et parfois même contradictoires. Les données chiffrées fournies par la Direction générale de l'énergie sur la production nationale de pétrole brut et le gaz, le taux de couverture des besoins (s'agit-il d'un taux qui se réfère aux quantités ou à la valeur ?), la répercussion d'une hausse d'un dollar par baril sur les prix à la consommation et sur le montant de la « compensation » ainsi que sur d'autres aspects de la problématique énergétique ne sont pas convaincants. Il en est de même de la répercussion de la hausse des prix de l'énergie sur l'ensemble des prix et sur les recettes fiscales. Après tout, le système des prix de l'énergie à la consommation est lui-même inflationniste sur le plan fiscal puisque les finances publiques recueillent en impôts directs et indirects une part non négligeable des montants dépensés pour soutenir ces prix.

Un effort de pédagogie et de clarification s'impose donc. C'est une obligation à laquelle aucune démocratie ne peut déroger. Que la situation des finances publiques soit critique, c'est incontestable.

Qu'il faille la maîtriser, c'est une évidence. Mais que l'on fasse n'importe quoi dans l'urgence, c'est un risque inconsidéré et c'est anti-économique au final. En somme, ce qui est jeté sur la place publique par le gouvernement et certains économistes concernant le bénéfice inégal tiré par les divers groupes sociaux de la compensation doit être tiré au clair. Le moins que l'on puisse dire est que l'approximation et le parti pris caractérisent leur présentation des choses. Quant aux solutions, elles ne doivent pas procéder d'une vision «libérale» de l'économie et des finances publiques. Le dogme «droitier» en la circonstance est aussi puéril et inopérant que le dogme «gauchiste». Et pour que les mesures soient acceptées par l'opinion publique, il faut qu'elles soient justes et que tous participent à l'effort demandé à la mesure de leur revenu et de leur patrimoine, à commencer par l'Etat, le gouvernement, l'ANC et la présidence de la République.■

H.T.

# Sotipapier

## Du bon papier en Bourse

**On se bouscule au portillon de la Bourse de Tunis** en cette fin d'année: la Sotipapier tient la corde. Fondée en 1981 par le groupe Abdelkader Hamrouni et leader de la fabrication des papiers Kraft (grands sacs) et Test Liner et cannelure (carton ondulé), elle promet l'introduction sur le premier marché de la Bourse d'un titre de qualité de par ses fondamentaux de la société, son leadership sur le marché, son business plan et son potentiel.

A large roll of paper is the central focus of the image, set against a dark industrial background. The lighting is dramatic, highlighting the texture of the paper. In the background, there are some blurred lights and structural elements of a factory.

**S**on capital s'élève à 23.950.000 dinars, et elle a réalisé en 2012, un chiffre d'affaires de 48.4 MDT en progression de 1.5% par rapport à 2011. L'introduction en Bourse se fera à travers une cession en Offre publique de vente de 9.580.000 actions représentant 40% du capital.

Implantée à Belli, tout près de Grombalia, à quelques encablures de l'autoroute du Sud et employant plus de 270 salariés, elle détient, avec une capacité nominale de production de 60.000 tonnes par an, environ 80% du marché de papier Kraft, papier destiné à la fabrication de sacs de grande contenance (ciment) et 28% du marché de Test Liner, papier destiné à la production de carton ondulé. Aux côtés de ces activités industrielles, la Sotipapier produit également de l'énergie à travers un système de cogénération installé depuis 2007, faisant ainsi partie des pionniers en la matière. ■■■

■ ■ ■ Renforçant son positionnement sur le marché tunisien, la Sotipapier a engagé dès 2012 un vaste programme de restructuration et de développement. La première étape a été l'ouverture de son capital à des fonds de capital développement gérés par le groupe SWICORP, et ce, dans le cadre d'une cession majoritaire portant sur 70% du capital. *«Capitalisant sur le leadership de l'entreprise, souligne Nabil Triki, président du conseil d'administration, fondé sur des lignes de production performantes, une avancée technologique, une qualité très appréciée et des relations étroites avec les clients, l'effort s'est alors porté sur le renforcement du team managérial et la mise en place d'une gouvernance plus apte à assurer son développement à long terme, surtout après l'arrivée d'un nouveau directeur général, Philippe Lacoste, qui apporte son expérience de plus de 30 ans dans le secteur du papier».*

### Une synergie bénéfique

Attaché par des liens très forts à l'entreprise, son personnel et ses clients, le groupe Hamrouni ne se contentera pas de continuer à siéger au conseil d'administration, restant, malgré la large ouverture du capital, très impliqué dans la gestion au quotidien, à travers une participation active dans les différents comités mis en place. Administrateur représentant le Groupe et président du Comité exécutif, Lotfi Ayed assure un suivi attentif, apportant le soutien nécessaire, en synergie avec



les équipes de SWICORP et la direction générale de la Sotipapier. *«Cela nous donne de l'élan, déclare M. Lacoste, surtout avec l'engagement d'un programme ambitieux d'investissement de 20 MD sur 2013-2017, portant sur une transformation profonde de l'outil de production avec l'acquisition de nouveaux équipements de technologie avancée, le recrutement de jeunes ingénieurs spécialisés, le renforcement de l'efficacité énergétique et une plus grande rationalisation de l'utilisation des eaux et de leur traitement».*

*«C'est dans ce même élan que s'inscrit cette introduction en Bourse, affirme M. Triki, qui procurera à la Sotipapier, outre les avantages fiscaux, le bénéfice de la diversification des sources de financement et l'accès au marché financier, même si, forte de sa capacité à générer des cash-flows, elle ne compte pas mobiliser des ressources financières en fonds propres pour boucler son schéma de financement, actuellement».*

L'évaluation a été effectuée par Tunisie Valeurs qui est également en charge de l'introduction en Bourse.

### Un investisseur partenaire qui a confiance dans la Tunisie

SWICORP est une société de conseil financier, le capital investissement et de gestion d'actifs dans la région du Moyen-Orient, Afrique du Nord, et Turquie. Fondée en 1987, SWICORP se classe parmi les principaux acteurs de la région dans le secteur. Présente depuis 2003 en Tunisie, SWICORP se montre de plus en plus active dans l'environnement des affaires tunisien depuis 2011, portée par les changements opérés en Tunisie et l'espoir d'un climat des affaires plus ouvert et transparent pour les investisseurs locaux et étrangers. Ainsi, l'investissement dans Sotipapier réalisé au début de l'année 2012 s'inscrit dans cette démarche proactive d'investir plus en Tunisie et de mobiliser les fonds gérés par SWICORP ainsi que ceux d'autres investisseurs parmi les clients de SWICORP, pour soutenir et favoriser la croissance dans le pays et contribuer à la constitution de champions locaux. ■

T.H.



## Pack Assurance Etudiant à l'Etranger

Assurez votre enfant à l'étranger avec le Pack Assurance Etudiant de MAGHREBIA...

- Couverture médicale optimale
- Prise en charge des frais médicaux
- Assistance et transport médical d'urgence

... Et votre tranquillité est assurée !



# Compte épargne en actions CEA



BIEN PLACÉE POUR MIEUX PLACER

DÉDUIRE **100%** du **PLACEMENT EFFECTUÉ**  
(maximum **50 000 DT**) du revenu imposable  
au titre de l'année fiscale

Le dernier délai de réalisation du versement est  
fixé à la **date limite de dépôt de la D.U.R**

LA POSSIBILITÉ DE RÉALISER UNE  
**ÉCONOMIE**  
D'IMPÔT DE **40%** POUVANT  
ATTEINDRE **17.500 DT** PAR AN

Le bénéficiaire de cet avantage concerne tous les  
contribuables personnes physiques y compris les  
**PROFESSIONS LIBÉRALES** soumises au **régime  
forfaitaire**

Atelier216

TUNIS CENTRE URBAIN NORD  
Tél.: (+216) 71 189 600

TUNIS BELVÈDÈRE  
Tél.: (+216) 71 794 822

LA MARSA  
Tél.: (+216) 71 983 533

NABEUL  
Tél.: (+216) 72 272 472

KÉLIBIA  
Tél.: (+216) 72 295 395

SOUSSE  
Tél.: (+216) 73 273 195

MONASTIR  
Tél.: (+216) 73 906 808

SFAX  
Tél.: (+216) 74 404 424

DJERBA  
Tél.: (+216) 75 623 300

LES BERGES DU LAC II  
Tél.: (+216) 71 267 367

# Un modèle économique post-révolutionnaire ?

**C'est une véritable thèse** bien argumentée que développe Moncef Guen, dans son livre «Tunisie, pour un nouveau modèle économique post-révolutionnaire» paru mi-novembre à Paris, chez L'Harmattan.

*«Il a tenu, comme l'écrit en préface Chedly Ayari, gouverneur de la Banque Centrale, à prendre position, par l'analyse, la réflexion et la proposition, sur les grands débats de la vie politique, économique et sociale de la Tunisie post-révolutionnaire. Economiste professionnel, auteur du premier ouvrage véritable sur l'économie tunisienne post-indépendance, doté d'une connaissance de terrain de l'évolution du développement tunisien, fortement imprégné de cette culture économique, financière et monétaire breton-woodienne acquise à travers une association pluriannuelle avec le FMI, dont il fut un des cadres supérieurs et un des experts appréciés, M. Guen est en mesure d'apporter un éclairage particulier quant au sens et aux conséquences des choix, des ruptures, des dilemmes, des attentes et des ambitions qui marqueront la phase transitionnelle de ce nouveau temps révolutionnaire tunisien».*

Né à Kairouan, Moncef Guen a étudié au Collège Sadiki, à Paris-Sorbonne, à la London School of Economics et à George Washington University. Il est licencié en droit, diplômé de Sciences-Po et docteur ès sciences économiques. Il a enseigné à l'université de Tunis et a écrit quatre ouvrages dont *La Tunisie indépendante face à son économie* (PUF, 1961) et *Les défis de la Tunisie, une analyse économique* (L'Harmattan, 1988).

En avant-propos, l'auteur écrit notamment: «Ce livre a pour objectif l'adoption par la Tunisie post-révolutionnaire d'un modèle économique qui lui assure un développement rapide, intégral, inclusif et ouvert sur la globalisation, à l'instar des «tigres asiatiques». Plus d'un demi-siècle est passé, depuis l'indépendance en 1956, sans que le peuple tunisien puisse avoir l'émergence économique et sociale qu'il mérite. Sous la dictature, le pays, tout en se présentant comme bon élève des institutions de Bretton Woods, a fait



Par Moncef Guen

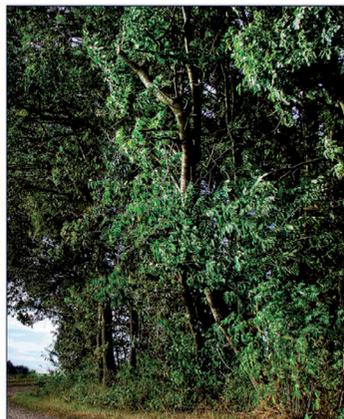


surtout de la stabilité financière. Avec un taux de croissance limité, les trois quarts du pays ont été marginalisés et les disparités de revenus sont devenues de plus en plus criantes. Le modèle adopté, reposant sur les industries offshore, surtout de sous-traitance, le tourisme à bas prix et l'accord d'association avec l'Union européenne, est devenu obsolète sous le coup de la crise financière et économique de 2008.

Dans sa transition post-révolutionnaire, la Tunisie a connu un «annus horribilis» économique en 2011, avec une récession de près de 2%, une aggravation du chômage et les premiers signes d'inflation causée par une politique monétaire et budgétaire expansive. En 2012, une légère reprise s'est dessinée, grâce surtout à une bonne récolte, mais les déséquilibres budgétaires et extérieurs se sont creusés et l'inflation est devenue plus pernicieuse. Les dirigeants et décideurs ont continué une politique budgétaire expansive favorisant, non pas l'investissement public, mais la consommation d'une administration pléthorique et les subventions à la consommation privée. Les écrits de ce livre ont été publiés essentiellement dans *Jeune Afrique*, *La Presse de Tunisie* et le journal électronique *Leaders*. Ils suivent l'évolution politique mais surtout économique de la Tunisie du premier janvier 2011 ■■■

la solution pour financer les projets  
des entrepreneurs et des professionnels

# BT LEASING



[www.bt.com.tn](http://www.bt.com.tn)

البنك  
التونسي  
BANQUE DE TUNISIE

■■■ (soit 13 jours avant la Révolution) au 26 juin 2013. Ils se distinguent essentiellement par leur côté critique mais aussi par leurs propositions positives de réforme. Ces propositions, malheureusement, n'ont pas été retenues par les décideurs, sauf de rares exceptions.

Le modèle préconisé, fondé sur l'accélération de l'investissement public, avec ses effets multiplicateurs sur l'investissement privé, orienté sur un développement rural intensif et la création d'industries à haute valeur ajoutée, n'a même pas fait l'objet d'une Conférence économique nationale pour laquelle j'avais lancé un appel. La garantie d'un minimum de journées de travail dans les zones rurales aurait pu contribuer à réduire les tensions dans le bassin minier dont les activités — capitales pour les finances publiques et la balance commerciale — ont été bloquées par les grèves et les sit-in. L'accélération de l'investissement public aurait pu être

facilitée par la création d'une direction générale des grands travaux, logée à la présidence du Conseil. La création d'une banque de développement aurait comblé le vide présentement existant pour épauler les petites et moyennes entreprises. La réforme fiscale aurait pu juguler la dichotomie de l'économie tunisienne entre un secteur offshore, comblé d'incitations outrancières, et un secteur onshore soumis à une fiscalité confiscatoire. La budgétisation par objectifs, dans un cadre glissant à moyen terme, aurait pu assurer aux agences de l'État les ressources nécessaires et allouer ces ressources non pas sur la base des crédits consommés mais des résultats enregistrés et mesurés. Le problème de l'inflation aurait pu être mieux maîtrisé si le secteur bancaire avait été assaini et les banques viables recapitalisées.

Heureusement, les décideurs se sont engagés, dans le cadre de l'accord stand-

by conclu avec le Fonds monétaire international, à réduire les dépenses de subventions des hydrocarbures et plus généralement des produits couverts par la Caisse de compensation. Heureusement, les décideurs semblent prendre conscience des problèmes aigus des caisses de retraite et de sécurité sociale. Heureusement, les décideurs semblent donner une certaine importance à l'Afrique, le continent de la Tunisie.

Reste que le chômage n'est pas seulement une affaire d'investissement. Sa réduction et sa maîtrise nécessitent une réforme fondamentale du système éducatif qui doit être axé sur les mathématiques, les sciences et la technologie ainsi que la formation professionnelle. Il faut qu'il produise des diplômés «employables». Espérons que ce pays, petit par sa taille, mais grand par ses actions, sera en mesure, un jour, de faire décoller son économie et assurer la prospérité à son peuple. ■

## L'allié de votre succès depuis 20 ans



### ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.

20  
ANS

20 ans de leasing au service  
des professionnels

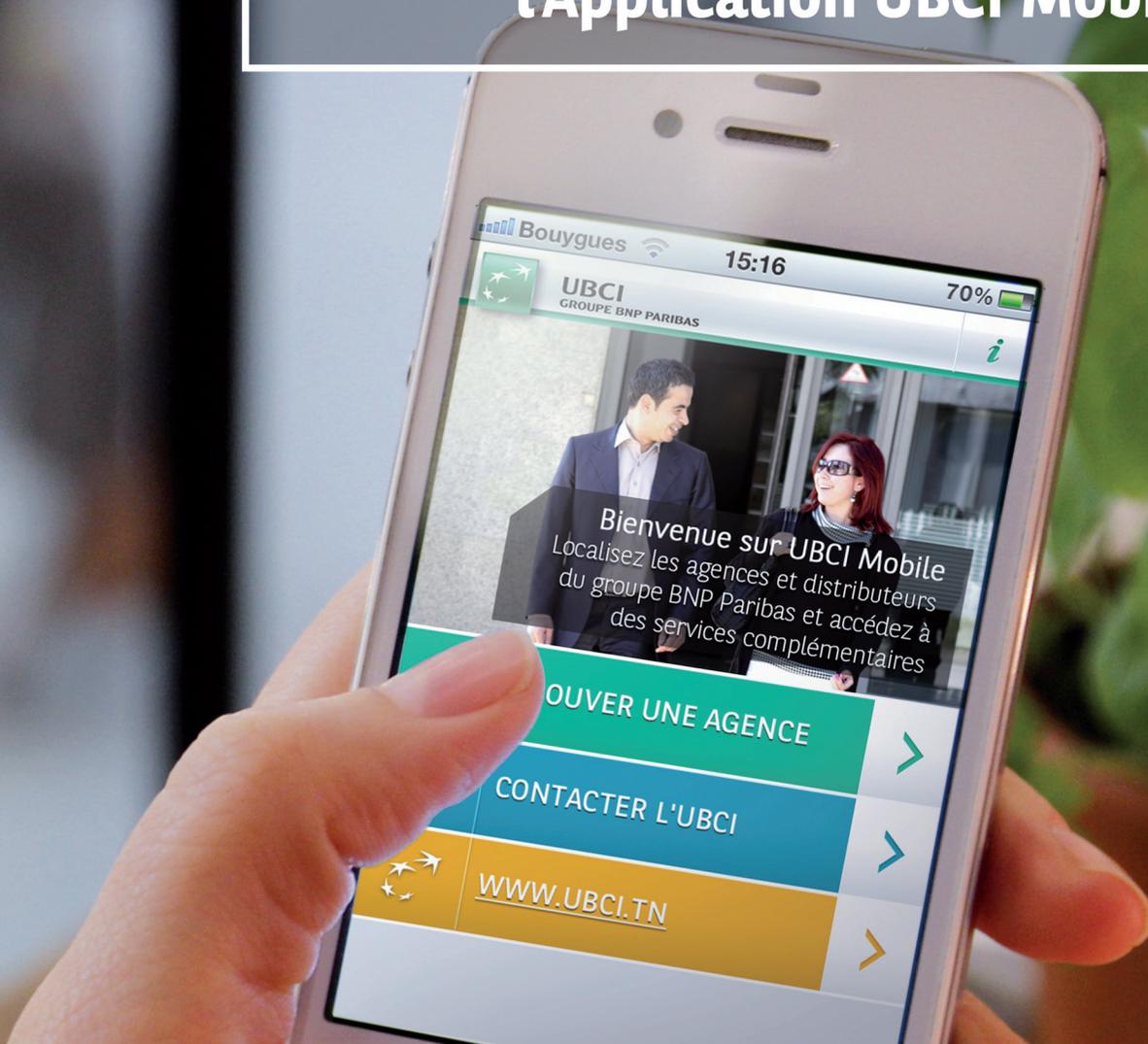


Plus qu'un leasing...



PARLONS VRAI

Vous utilisez un Smartphone?  
**Téléchargez Gratuitement  
l'Application UBCI Mobile.**



UBCI Mobile pour la géolocalisation des agences et distributeurs du Groupe BNP Paribas en Tunisie et à l'étranger, un service de contact et un lien vers le site [www.ubci.tn](http://www.ubci.tn).



**UBCI** GROUPE BNP PARIBAS  
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque d'un monde qui change



Appelez-nous au :  
**70 000 050**



[www.ubci.tn](http://www.ubci.tn)



الكرامة القابضة

AL KARAMA HOLDING

AL KARAMA Holding a pris la suite de Princesse Holding en juin 2012. Son Capital de dix millions DT est détenu, en totalité par l'Etat tunisien. Outre les sociétés précédemment détenues par princesse holding, l'Etat tunisien a confié en gestion à AL KARAMA HOLDING un certain nombre d'autres sociétés confisquées. Aujourd'hui AL KARAMA Holding détient des participations substantielles dans 58 entreprises dont certaines de tout de premier ordre : TUNISIANA, ORANGE ZITOUNA BANQUE, GAT ASSURANCES, NOUVELAIR, CARTAGE CEMENT, TUNISIE SUCRE, ALPHA FORD, ALPHA HYUNDAI etc.

Sa mission est de préserver la valeur des entreprises de son portefeuille, d'appuyer le développement de leur activité, de renforcer leur gouvernance et l'adhésion de leurs employés tout en organisant progressivement et dans de parfaites conditions de transparence et de maturité leur retour au secteur privé dans la mesure où il s'agit d'entreprises du secteur concurrentiel.

### Extrait du rapport général des commissaires aux comptes de la société AL Karama Holding relatif aux états financiers individuels de l'exercice 2011

#### Opinion

*A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société ALKARAMA HOLDING ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.*

F.MBZ KPMG Tunisie  
Mohamed Imed Loukil

BAC TIAG International  
Kaïs Fekih

### Extrait du rapport général des commissaires aux comptes de la société AL Karama Holding relatif aux états financiers individuels de l'exercice 2012

#### Opinion

*A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société ALKARAMA HOLDING ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.*

F.MBZ KPMG Tunisie  
Mohamed Imed Loukil

BAC TIAG International  
Kaïs Fekih



الكرامة القابضة

AL KARAMA HOLDING

## Analyse des Etats Financiers consolidés 2011/2012

- L'exercice 2011 et la moitié de l'exercice 2012 se sont déroulés sous la responsabilité d'un administrateur judiciaire et d'un juge contrôleur. Le conseil d'administration d'Al KARAMA Holding ayant été installé en juin 2012.
- L'exercice 2011 a enregistré une perte de 64,6 MDT en raison de la baisse d'activité des principales sociétés du groupe la première année de la révolution et des frais de financement démesurés dus à de l'acquisition de 25% de Tunisiana quasi-totalement en crédit.
- Le résultat de 2011 contraste avec celui de 2010 qui a affiché un résultat positif de 179.9 MDT dont l'essentiel provient de l'introduction en bourse de la société Ennaki acquise auparavant à un vil prix auprès de l'Etat.
- L'exercice 2012 affiche un résultat bénéficiaire de 178 million DT dû principalement à la cession du reliquat du portefeuille Ennaki au prix du marché et dans des conditions de transparence et de concurrence conformes aux standards internationaux.
- L'exercice 2012 a été aussi marqué par la cession de 15% des actions de Tunisiana, à travers l'activation du put-option signé le 6 janvier 2011 entre le Holding et Q Tel ce qui a permis un désendettement de la Holding
- La Holding a distribué à l'Etat au titre des exercices 2010 2012 des dividendes d'un montant de 274 millions DT

## Bilans consolidés 2010 -2011- 2012

approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire

ACTIFS				CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			
Désignation	Montant (en TND)			Désignation	Montant(en TND)		
	31/12/12	31/12/11	31/12/10		31/12/12	31/12/11	31/12/10
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Immobilisations incorporelles	2 505 600	3 165 974	2 708 534	Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Amortissements	-568 573	-1 173 033	-884 932	Réserves consolidées	-42 507 537	198 625 374	9 924 903
Goodwill positif	3 341 793	3 341 793	5 493 695	Résultat net consolidé	178 055 839	-64 601 758	179 939 241
Amortissements	-1 551 555	-1 277 693	-1 002 130				
Goodwill négatif			-2 151 902	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>145 548 302</b>	<b>144 023 616</b>	<b>199 864 144</b>
	<b>3 727 265</b>	<b>4 057 041</b>	<b>4 163 265</b>	Intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales	64 289 610	55 983 702	47 244 219
Immobilisations corporelles	172 196 713	200 514 406	197 909 933	Intérêts minoritaires dans les résultats des filiales	-5 789 087	-8 072 229	2 379 833
Amortissements et provisions	-43 626 856	-39 333 889	-29 726 705	<b>Total des intérêts minoritaires</b>	<b>58 500 523</b>	<b>47 911 473</b>	<b>49 624 052</b>
	<b>128 569 857</b>	<b>161 180 517</b>	<b>168 183 228</b>				
Immobilisations financières	353 166 353	892 327 164	37 178 189	<b>PASSIFS</b>			
Amortissements et provisions	-3 835 481	-1 255 640	-23 234	Passifs Non Courants			
	<b>349 330 872</b>	<b>891 071 524</b>	<b>37 154 955</b>	Emprunts	226 380 922	479 096 031	47 336 829
<b>Actif immobilisé</b>	<b>481 627 994</b>	<b>1 056 309 082</b>	<b>209 501 448</b>	Provisions	2 672 916	16 509 792	2 377 848
Autre actif non courant	8 567 006	12 881 952	9 730 557	Autres passifs non courants	6 835 180	4 784 125	2 658 839
<b>Total actifs non courants</b>	<b>490 195 000</b>	<b>1 069 191 034</b>	<b>219 232 005</b>	<b>Total passif non courant</b>	<b>235 889 018</b>	<b>500 389 948</b>	<b>52 373 516</b>
Actif courant							
Stocks	29 519 020	75 033 923	151 085 826	<b>Passifs Courants</b>			
Provisions	-1 442 990	-2 143 018	-1 858 733	Fournisseurs et comptes rattachés	37 389 597	131 250 536	205 069 451
	<b>28 076 030</b>	<b>72 890 905</b>	<b>149 227 093</b>	Autres passifs courants	418 823 378	125 050 828	62 281 486
Clients et comptes rattachés	577 493 198	441 056 330	41 296 105	Concours bancaires et autres passifs financiers	828 071 234	780 269 145	451 623 763
Provisions	-4 382 888	-5 719 849	-3 350 815	<b>Total passif courant</b>	<b>1 284 284 209</b>	<b>1 036 570 509</b>	<b>718 974 700</b>
	<b>573 110 310</b>	<b>435 336 481</b>	<b>37 945 290</b>				
Autres actifs courants	117 388 052	40 838 226	42 566 365	<b>Total passif</b>	<b>1 520 173 227</b>	<b>1 536 960 457</b>	<b>771 348 216</b>
Provisions	1 187 456	1 239 506					
	<b>118 575 508</b>	<b>42 077 732</b>	<b>42 566 365</b>	<b>Total capitaux propres, Intérêts minoritaires &amp; passifs</b>	<b>1 724 222 052</b>	<b>1 728 895 546</b>	<b>1 020 836 412</b>
Placement & autres actifs financiers	33 130 014	25 034 745	86 451 992				
Liquidités et équivalents de liquidités	481 135 190	84 364 649	485 413 667				
	<b>1 234 027 052</b>	<b>659 704 512</b>	<b>801 604 407</b>				
<b>Total actif courant</b>	<b>1 234 027 052</b>	<b>659 704 512</b>	<b>801 604 407</b>				
<b>Total actif</b>	<b>1 724 222 052</b>	<b>1 728 895 546</b>	<b>1 020 836 412</b>				

## Etats de Résultat consolidé 2010 -2011- 2012

approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire

Désignation	Montant (en TND)		
	31/12/12	31/12/11	31/12/10
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>384 022 757</b>	<b>447 421 726</b>	<b>791 489 438</b>
Revenus	381 045 283	442 707 959	772 300 519
Autres Produits d'exploitation	2 901 274	4 713 767	19 182 088
Production immobilisée	76 200	-	6 831
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>210 244 644</b>	<b>445 107 983</b>	<b>595 083 664</b>
Variation des stocks	7 454 825	59 614 231	-2 078 617
Achats de marchandises consommés	12 311 000	228 042 906	437 092 563
Achats d'approvisionnements consommés	112 219 516	65 941 145	105 979 187
Charges de personnel	26 759 749	31 552 448	20 075 689
Dotations aux amortissements et aux provisions	27 996 074	39 330 076	9 903 525
Autres charges d'exploitation	23 503 480	20 627 177	24 111 317
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>173 778 113</b>	<b>2 313 743</b>	<b>196 405 774</b>
Charges financières nettes	59 578 962	70 295 484	2 804 716
Produits des placements	12 413 256	4 987 979	-2 639 873
Autres pertes ordinaires	266 327	2 029 208	211 135
Autres gains ordinaires	52 976 262	1 024 757	4 711 967
<b>Résultat des activités Ordinaires (avant impôts)</b>	<b>179 322 342</b>	<b>-63 998 213</b>	<b>195 462 017</b>
Impôt sur les sociétés	6 959 578	4 795 006	13 142 943
<b>Résultat des activités ordinaires après impôts</b>	<b>172 362 764</b>	<b>-68 793 219</b>	<b>182 319 074</b>
Éléments Extraordinaires (Pertes)	96 012	3 880 769	-
Éléments Extraordinaires (Gains)		-	-
Effet des Modifications Comptables (net d'impôts)	-48 041	-	
Intérêts minoritaires	-5 789 087	-8 072 229	2 379 833
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>178 007 798</b>	<b>-64 601 758</b>	<b>179 939 241</b>

## Bilans individuels 2010 -2011 -2012

approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire

ACTIFS				CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			
Désignation	Montant (en TND)			Désignation	Montant (en TND)		
	31/12/12	31/12/11	31/12/10		31/12/12	31/12/11	31/12/10
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Actifs Immobilisés				Capital Social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Immobilisations Incorporables	23 977	23 977	23 977	Réserves	1 000 000	1 000 000	996 609
Moins : Amortissements & Provisions	-22 148	-19 636	-11 290	Résultats Reportés	17 576 366	150 888 171	335 574
	<b>1 829</b>	<b>4 341</b>	<b>12 687</b>	<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>28 576 366</b>	<b>161 888 171</b>	<b>11 332 183</b>
Immobilisations Corporelles	2 903 081	2 997 861	2 866 147	Résultat de l'exercice	196 303 446	-26 393 423	150 555 988
Moins : Amortissements & Provisions	-539 174	-482 574	-266 661	<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>224 879 812</b>	<b>135 494 748</b>	<b>161 888 171</b>
	<b>2 363 907</b>	<b>2 515 287</b>	<b>2 599 486</b>	<b>PASSIFS</b>			
Immobilisations Financières	310 374 029	106 291 857	106 553 157	<b>Passifs Non Courants</b>			
Moins : Provisions	-12 156 903	-8 137 231	-5 425 510	Emprunts	-	120 000 000	-
	<b>298 217 126</b>	<b>98 154 626</b>	<b>101 127 647</b>	Autres Passifs Financiers	1 553 731	-	-
Total des actifs immobilisés	300 582 861	100 674 254	103 739 820	Provisions	-	10 187 115	-
<b>Total des Actifs Non Courant</b>	<b>300 582 861</b>	<b>100 674 254</b>	<b>103 739 820</b>	<b>Total des passifs non courants</b>	<b>1 553 731</b>	<b>130 187 115</b>	<b>-</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				<b>Passifs Courants</b>			
Clients et Comptes Rattachés	986 857	305 253	29 500	Fournisseurs et Comptes Rattachés	501 471	40 429	167 076
Moins : Provisions	-216 752	-305 253	-	Autres Passifs Courants	221 031 242	88 658 844	1 331 325
	<b>770 104</b>	<b>-</b>	<b>29 500</b>	Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	60 160 254	-	29 592 319
Autres Actifs Courants	47 241 858	233 034 054	15 143 168	Total des Passifs Courants	281 692 966	88 699 273	31 090 720
Placements & Autres Actifs Financiers	8 340 014	12 710 836	70 285 780	<b>Total des Passifs</b>	<b>283 246 697</b>	<b>218 886 388</b>	<b>31 090 720</b>
Liquidités et Équivalents de Liquidités	151 191 671	7 961 990	3 780 623	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>508 126 509</b>	<b>354 381 135</b>	<b>192 978 891</b>
<b>Total des Actifs Courants</b>	<b>207 543 648</b>	<b>253 706 880</b>	<b>89 239 071</b>				
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>508 126 509</b>	<b>354 381 135</b>	<b>192 978 891</b>				

## Faits saillants de 2013

Au cours des neuf premiers mois de 2013 AL KARAMA HOLDING a :

- Concrétisé la cession de :
  - o 66.7 % de la société CITY CARS en bloc
  - o Introduction en bourse de 30% de la société City Cars
  - o 65,9% de la société STAFIM PEUGEOT
- Démarré le processus de cession de EVI et du groupe ALPHA
- Apporté son appui financier à CARTHAGE CEMENT pour entrer en production.
- Contribué à l'augmentation du Capital d'ORANGE et de la GAT et participé aux négociations avec la BID en vue de l'augmentation du capital de ZITOUNA BANK.
- Poursuivi ses efforts en vue de renforcer la gouvernance des sociétés de son portefeuille.
- Veillé à la paix sociale à l'intérieur du groupe.

## Analyse des Etats Financiers individuels 2011/2012

- Les revenus de 2011 proviennent principalement des dividendes distribués par la société Ennakl.
- 98% des revenus de l'exercice 2012 proviennent des produits de cession de la participation de la holding dans la société Ennakl.
- Les charges d'exploitation de l'exercice 2012 totalisent un montant de 1.87MDt provenant principalement des charges de personnel pour 0.37MDt et des charges relatives aux opérations de cession des participations effectuées en 2012 pour 1.3MDT.
- Les dotations aux amortissements et aux provisions pour les exercices 2011 et 2012 proviennent principalement des provisions constatées sur les participations dans les sociétés «Dar Assabah» et «Princesse Private Aviation».
- Les charges financières des exercices 2011 et 2012 sont principalement relatives aux crédits de financement de l'opération d'acquisition des 25% de Tunisiana.

## Etats de Résultat individuels 2010 -2011- 2012

approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire

Désignation	Montant (en TND)		
	31/12/12	31/12/11	31/12/10
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	199 730 816	6 142 137	158 820 900
<i>Total des produits d'exploitation</i>	<i>199 730 816</i>	<i>6 142 137</i>	<i>158 820 900</i>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats d'Approvisionnements Consommés	17 504	20 894	34 189
Charges de Personnel	370 345	576 994	361 565
Dotations aux Amortissements & aux Provisions	14 737 146	14 667 853	5 698 874
Autres Charges d'Exploitation	1 484 689	481 959	2 854 739
<i>Total des charges d'exploitation</i>	<i>16 609 685</i>	<i>15 747 700</i>	<i>8 949 367</i>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>183 121 131</b>	<b>-9 605 563</b>	<b>149 871 533</b>
Charges Financières Nettes	7 193 945	17 618 322	2 284 321
Produits Financier	10 882 294	832 519	97 943
Autres Gains Ordinaires	12 316 568	4 163	3 061 092
Autres Pertes Ordinaires	-	-	31 208
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôts</i>	<i>199 126 047</i>	<i>-26 387 203</i>	<i>150 715 039</i>
Impôts sur les Bénéfices	2 822 601	6 220	159 051
<i>Résultat des activités ordinaires après impôts</i>	<i>196 303 446</i>	<i>-26 393 423</i>	<i>150 555 988</i>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>196 303 446</b>	<b>-26 393 423</b>	<b>150 555 988</b>
Effets des Modifications Comptables (net d'impôt)	17 081 619	-	-
<b>RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>213 385 065</b>	<b>-26 393 423</b>	<b>150 555 988</b>



■ L'Ambassadeur Raouf Saïd passant en revue une haie d'honneur en compagnie d'un officier bulgare, à Sofia, 1990

## Raouf Saïed

# Le touche-à-tout de la diplomatie tunisienne

**Il est l'un de nos diplomates les plus chevronnés.** Il est entré dans la carrière d'une manière peu commune. En effet, on est venu frapper à la porte de sa chambre à la résidence universitaire à Aix-en-Provence près de Marseille où il faisait ses études pour lui demander d'entrer en diplomatie comme on entre en religion par conviction.



Par Raouf Ben Rejeb

**M**ais une diplomatie particulière, le consulaire et le social en premier où il baignait en plein. Du Consulat général tunisien à la cité phocéenne, il atterrit tout naturellement à l'Ambassade à Paris pour s'occuper des questions de l'émigration en France. De Paris, il ira à Strasbourg pour ouvrir le consulat tunisien de l'Est de la France. Rentré à Tunis, il intègre l'administration

centrale du ministère des Affaires étrangères où il fera une brillante carrière. Il est l'un de nos rares diplomates à avoir presque tout fait : la diplomatie bilatérale en tant qu'ambassadeur dans plusieurs zones géographiques, qui ont en commun d'être le théâtre d'événements d'importance. A Belgrade, d'abord, où il a assisté à l'éclatement de l'ancienne Yougoslavie. A Oslo, ensuite, où il ouvre la première

ambassade tunisienne en Norvège au lendemain des Accords d'Oslo entre les Palestiniens et les Israéliens. A Alger enfin où il accompagne le pays voisin et frère dans son combat victorieux contre le terrorisme à la fin de la décennie de larmes et de sang. La diplomatie multilatérale comme membre de la représentation tunisienne auprès de l'ONU à New York. Là-bas, il a acquis une expérience incomparable. En effet, son affectation a coïncidé avec l'accession de la Tunisie au Conseil de sécurité en 1981-82, où il a appris, en tant que délégué suppléant (auprès de l'ambassadeur Taïeb Slim) les arcanes de la politique internationale au contact des représentants des grands de ce monde. Le multilatéral, il devait le retrouver comme directeur général de la DGOI (Direction générale des organisations et des conférences internationales). Au Cabinet du ministre où se prennent les décisions, comme attaché de Cabinet puis comme chef de cabinet (du ministre feu Abdelhamid Escheikh). La formation et les études enfin en tant que directeur général de l'Institut diplomatique pour la formation et les études (IDFE).

L'invité de *Leaders* de ce mois est M. Raouf Saïd qui jouit actuellement d'une retraite méritée entre Tunis, où il continue à s'intéresser à la diplomatie en tant que membre du bureau de l'Association des anciens ambassadeurs et consuls généraux, et sa ville natale Nabeul, ville des senteurs, des couleurs et du labeur. Il a bien voulu nous raconter les événements marquants d'une carrière diplomatique bien remplie.

### **La charge émotionnelle du travail bien fait**

Le premier fait qui l'a marqué peut paraître anodin mais il n'en est pas moins révélateur. A Marseille où il a commencé sa carrière, il s'occupait au Consulat général du social. Un jour, en rentrant à son bureau d'un rendez-vous à l'extérieur, il a remarqué la présence d'un homme dans un état de grande détresse. S'enquérant de son problème, il a su qu'il venait d'arriver par bateau en compagnie de son très jeune fils inscrit sur son passeport et de sa femme. Disposant, lui, d'un titre de séjour, il a

été admis avec son bébé dans les bras alors que sa femme a été refoulée. C'est un cas humain. L'homme étant un travailleur à Lyon, il a tout préparé pour accueillir son épouse et leur bambin. Se sentant responsable de ce cas, notre jeune diplomate n'avait d'autre choix que d'aller en personne au port pour solutionner ce problème. Usant de tous ses talents de persuasion, il a fini par avoir gain de cause. En sortant de la zone sous douane en compagnie de la jeune femme, il a retrouvé notre bonhomme qui n'en croyait pas ses yeux. Celui-ci s'est littéralement jeté sur lui, les larmes aux yeux, pour l'embrasser. Cette histoire qui date de plus de quarante ans, Raouf Saïd s'en souvient comme si c'était hier et l'a marqué pour toujours. Sa charge émotionnelle reste présente dans son esprit. Il a appris ce jour-là que chaque cas humain est unique et qu'il ne s'agit ni d'un numéro ni d'un dossier, mais bien d'hommes ou de femmes en chair et en os dans leur bonheur et leur malheur, dans leur joie et leur détresse.

### **Les relations personnelles au service du pays**

Le deuxième fait marquant, il l'a eu à Strasbourg où il a ouvert le premier consulat tunisien. Le chef-lieu de l'Alsace est un grand pôle universitaire où un grand nombre de Tunisiens poursuivaient leurs études, notamment en médecine.

Les problèmes les plus ardues que rencontraient les étudiants tunisiens avaient trait principalement aux questions de l'hébergement. A Strasbourg et dans toutes les villes de France, il y avait, il y a encore un florilège d'associations et de clubs. Des cérémonies hautes en couleur étaient organisées pour l'admission à ces confréries, avec tenue particulière et cérémonial haut en couleur. Pour se faire admettre dans la ville, il n'y a pas mieux que d'épouser les traditions locales. C'est ainsi que le nouveau consul se fait admettre dans une confrérie. En tout honneur. Pour son grand bonheur, l'un de ses confrères s'est trouvé être le directeur du CROUS, l'équivalent de notre Office des œuvres universitaires responsable des foyers et restaurants universitaires ainsi que des bourses. Dès le départ, il lui a offert 22 chambres dans les résidences universitaires à charge pour lui de les distribuer aux étudiants tunisiens selon son bon désir. Ce n'était d'ailleurs que le début d'une étroite collaboration entre les deux hommes pour le plus grand bien des étudiants tunisiens dans la grande métropole alsacienne.

### **Témoignage en direct de l'indépendance de la Bosnie**

Son premier poste d'ambassadeur fut en Yougoslavie, en Roumanie et en Bulgarie avec résidence à Belgrade, ■■■



■ L'Ambassadeur Raouf Saïd en entretien avec le président de la République de Roumanie. 1990

■■■ et ce au lendemain de l'effondrement du Mur de Berlin. Il était tout à fait attendu que cela provoque par effet d'entraînement la dislocation de la Yougoslavie, surtout que la personnalité du Maréchal Joseph Broz Tito qui constituait le ciment liant les différentes nationalités cohabitant dans cette République fédérative n'était plus de ce monde. Ce fut une période fort riche en événements et en rebondissements. Le plus marquant fut évidemment pour Raouf Saïd d'avoir été témoin en direct de l'annonce de l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine suivie tout de suite après par le déclenchement de la guerre par les Serbes contre leurs compatriotes musulmans.

Ce fut un moment crucial pour lui. S'étant rendu à Sarajevo pour rencontrer les dirigeants bosniaques, il a été reçu en compagnie de l'interprète mise à sa disposition, en premier par le président Alija Izetbegovic. Dans la conversation, le chef bosniaque lui a glissé que le conseil des ministres qu'il venait de présider avait décidé de déclarer officiellement l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine et qu'il est de ce fait le premier à l'apprendre. Toujours accompagné de la même interprète, il a rencontré ensuite le chef des Serbes de Bosnie, le fameux psychiatre Radovan Karadzic. Il se rappelle lui avoir demandé, entre autres, comment expliquer que les Serbes qui ne sont que le cinquième de la population revendiquaient la moitié du territoire. Sa réponse fut mémorable se rappelle-t-il : *«Que puis-je y faire si les Serbes vivent dans des maisons alors que les autres communautés, les Musulmans et les Croates, préfèrent vivre dans des appartements en hauteur et ont donc besoin de moins de terrain»*. Au cours de la discussion, il a remarqué que l'interprète s'était mise à débiter en serbo-croate, la langue commune à toutes les communautés, un long monologue qui ne correspondait pas à son temps de parole et en même temps il a vu le visage de son interlocuteur devenir rouge pourpre de colère. A sa question, la dame, qui s'est révélée par la suite être serbe, a indiqué avoir mis au courant Karadzic de la décision du conseil des ministres concernant l'annonce de l'indépendance de la Bosnie et que le chef des Serbes a proféré des menaces



du genre : ils ont cherché la guerre, ils vont l'avoir cette guerre. Le soir même, la guerre de Bosnie qui devait faire plus de 100.000 morts civils et militaires a été déclenchée et le siège de Sarajevo, une très belle ville, a commencé. Bien plus tard, décision a été prise au niveau des Nations unies de rétrograder le niveau de représentation de toutes les ambassades à Belgrade, en guise de représailles. Ayant été instruit de regagner Tunis, Raouf Saïd n'avait d'autre alternative que de quitter son poste par la route, l'aéroport ayant été fermé. Ayant conscience que la voiture d'un ambassadeur, de surcroît d'un pays musulman, était une cible toute désignée d'un sniper serbe isolé ou même inspiré par le pouvoir en place, l'ambassadeur prit rendez-vous avec le chef du protocole du ministère des Affaires étrangères pour lui remettre la note diplomatique annonçant son retour à Tunis «pour consultations» et pour lui remettre, à sa grande surprise, et de façon officielle son itinéraire. Ainsi il se mettait sous sa propre protection. L'ambassadeur marocain qui était dans la même situation a trouvé judicieuse la démarche de son collègue tunisien. Et les deux chefs de mission ont quitté Belgrade ensemble dans un même cortège. En plus de la Yougoslavie, Raouf Saïd était accrédité comme ambassadeur non résident en Roumanie et en Bulgarie, deux pays qui vivaient alors le début de leur transition

d'un régime communiste totalitaire à un régime démocratique.

### L'ouverture de l'ambassade d'Oslo

Dans la vie d'un ambassadeur, ouvrir une ambassade est toujours un événement mais lorsque cette ouverture est motivée par des considérations hautement politiques, cela devient un événement marquant, un moment fort. C'est le cas de l'ambassade tunisienne à Oslo dont la décision d'ouverture a été prise dans le sillage des Accords d'Oslo entre les Palestiniens et les Israéliens en 1993. Raouf Saïd a été pressenti pour être le premier ambassadeur résident auprès du gouvernement d'Oslo. Ce fut pour lui la découverte d'un peuple dont la gentillesse le dispute à la modestie et aussi chaleureux que le pays est froid. Celle d'un pays très riche grâce aux gisements pétroliers de la mer du Nord mais qui dépense avec parcimonie car il veut que cette richesse profite aux générations futures. Pour ce faire, il a inventé le Fonds souverain pour les générations futures.

Il se rappelle fort bien la cérémonie de remise de lettres de créance au souverain norvégien, le Roi Harald V. Après le salut des drapeaux, il a été introduit au cabinet du Roi où il a été invité à entrer dans une salle minuscule, là il y avait un modeste bureau derrière lequel se trouvait ■■■

■ L'ambassadeur Raouf Saïd avec la responsable du protocole royal norvégien le jour de la présentation de ses lettres de créance, octobre 1993

*intérieurs*<sup>®</sup>

MOBILIER DE BUREAUX

# NOS FAUTEUILS VOUS DONNENT DES AILES



FAUTEUIL  
**MONACO**



Com'Prod - www.comandprod.com

## LES PROS DU BUREAU

Usine : Z.I Sidi Daoud, 2046. Tunis. Tunisie – Tél: (+216) 71 854 666 - Fax: (+216) 71 854 660

### SHOWROOMS

**Tunis** : Rte de la Soukra, Km 13  
2036 Sidi Fraj, Tunis, Tunisie  
Tél: (+216) 71 863 611  
Fax: (+216) 71 863 592  
email: show@interieurs.com.tn

**Sousse** : Avenue de la liberté  
Sahloul Hammam Sousse  
(en face clinique Ibn khaldoun)  
Tél/Fax: (+216) 73 821 477  
email: meublesinterieursplus@topnet.tn

### NOUVEAU SHOWROOM SFAX

Croisement Route Menzel Cheker  
et Hzem Bourguiba (Acôté Amen Bank)  
3042 - Sfax.  
Tél/Fax: (+216) 74 625 467  
Email : Sfax@interieurs.com.tn

**Gabès** : GP1-20Rue Salah  
Eddine el Ayoubi 6011 Gabès  
Tél: (+216) 75 394 606  
Fax: (+216) 75 393 888  
email: extrameuble@yahoo.fr

**Béja** : Z.I.2 Béja Nord  
9000 Béja  
Tél: (+216) 78 451 610  
Fax: (+216) 78 451 613

**Tripoli-Libye** : Hay Damascus  
by guest castles Tripoli-Libya  
Tél: (+218) 21 361 8646  
Fax: (+218) 91 211 0582

**Efficacité prouvée  
pour tout type de transport**



**HYUNDAI**

NEW  
THINKING.  
NEW  
POSSIBILITIES.



Tracteur routier  
**HYUNDAI HD 600 L**  
Multiservices **410 CH**

Motricité  
disponible  
4x2  
et 6x4

**هَؤُوالقُنْدِي**

Tunis : Parc Industriel de Ben Arous GP1 km 5,5 BP 211 2013 Ben Arous - Tunisie Tél. : +216 71 388 100 Fax : +216 71 388 050  
Succursale Sousse : Route de Tunis km 132,5 4022 Akouda - Sousse - Tunisie Tél. : +216 73 309 309 Fax : +216 73 309 999  
Succursale Gabès : Route de Tunis km 0,5 BP 31-6001 Hached Gabes - Tél. : +216 75 273 044 - Fax : +216 75 274 151

**SOTUDIS**  
Chemin de réussite

[www.sotudis.com.tn](http://www.sotudis.com.tn)

■■■ un homme qui était le Roi en personne avec lequel il a eu un agréable aparté où, comme convenu, la politique était exclue puisque le roi règne mais ne gouverne pas. Il avait été question notamment du ski sur sable et du statut de la femme en Tunisie. A la veille du Jour de l'an suivant et au cours de la réception offerte par le couple royal au corps diplomatique, il a été invité en compagnie de son épouse à saluer la Reine Sonja. Celle-ci avait été admirative de leur tenue traditionnelle. La souveraine qui parlait un français parfait s'est exclamée devant la *jebba* de l'ambassadeur : un pays qui a un costume national aussi beau et aussi raffiné ne peut qu'avoir une grande civilisation. Des propos qui sonnent encore à ses oreilles.

### Alger : le pays proche

D'Oslo, il a été muté à Alger où le devoir l'a appelé étant donné sa riche expérience et le réseau de connaissances qu'il s'était constitué notamment lors de son séjour à New York. L'Algérie, le grand pays voisin, qui reste reconnaissante à la Tunisie pour le soutien fraternel qu'elle



lui avait apporté lors de la guerre d'indépendance, était un poste facile étant donné la charge sentimentale qui existe entre les deux pays et les deux peuples. Mais c'est un poste hautement stratégique du fait des relations étroites, complexes et très denses sur tous les plans existant entre Alger et Tunis. A cette époque, l'Algérie vivait la fin des années de braise, le cauchemar du terrorisme. Bien qu'obligé de se déplacer en voiture blindée et être suivi nuit et jour et dans tous ses déplacements par des gardes du corps aguerris, Raouf Saïd garde les meilleurs souvenirs de son séjour algérien et de ses visites à l'intérieur du pays, dont notamment à Tamanrasset dans l'extrême sud saharien. Les anicroches inévitables dans les rapports entre deux pays aussi proches, et dont les intérêts sont intimement liés, il est parvenu à les transcender grâce à la volonté mutuelle de tout faire pour garder aux relations bilatérales leur qualité et leur intensité. En Algérie, il garde à ce jour de précieuses amitiés.

### L'inventeur du «briefing» quotidien

Lors de son passage à la tête de l'Institut diplomatique pour la formation et les études, Raouf Saïd a introduit des cycles de formation au profit de l'ensemble des fonctionnaires tunisiens appelés à travailler

avec l'extérieur. Il a aussi assis la tradition que tous les ambassadeurs désignés passent par l'Institut pour recevoir une documentation sur leur pays d'accréditation et être informés pour ceux qui n'appartiennent pas au corps diplomatique de connaître les techniques diplomatiques. Raouf Saïd a été aussi l'inventeur du concept de «*briefing*» quotidien entre le ministre des Affaires étrangères et ses principaux collaborateurs. Profitant du regroupement de tous les services dans le nouveau siège du ministère, il a proposé au ministre que tous les directeurs généraux se retrouvent chaque matin autour de lui pour écouter le directeur de l'information passer en revue les faits saillants de l'actualité internationale de la veille et les principaux événements prévus dans la journée. Ce fut un exercice utile tant il permettait de mettre en adéquation les fondamentaux de notre politique extérieure avec les développements de l'actualité. Une politique cohérente et concertée.

Pour Raouf Saïd, la diplomatie, c'est à la fois un art qu'il faut mettre en œuvre avec passion, une science dont il faut maîtriser les concepts mais aussi une technique qui en fait un métier à part entière. Au cours de sa longue et riche carrière, il a su mettre en musique harmonieusement tous ces paramètres■

R.B.R.

■ L'ambassadeur Raouf Saïd en Bulgarie



■ L'ambassadeur Raouf Saïd avec Ramtam Lamamra, actuel ministre des Affaires étrangères d'Algérie, alors collègue aux Nations Unies à New York dans les années 1980

# Otez de ma vue ces nègres et ces bicots !

**Le 13 novembre 2013,** intervenant sur les ondes de France Info à propos du regain de racisme que connaît actuellement la France, M. Kofi Yamgnane, homme politique français d'origine togolaise qui a occupé les fonctions de secrétaire d'Etat aux Affaires sociales et à l'intégration (1991-1993) et revêtu l'écharpe de maire de la commune bretonne de Saint Coultiz durant douze ans, a fait une révélation qui n'a guère eu d'écho dans les médias hexagonaux.



Par Mohamed Larbi Bouguerra

Évoquant la libération de Paris de l'occupation allemande en août 1944, il a affirmé que, à leur entrée dans la capitale, à la Porte d'Orléans, les responsables des troupes françaises ont « blanchi » les équipages des engins en reléguant à l'arrière les militaires noirs et maghrébins pour faire croire au peuple de Paris que ce sont les combattants français blancs seuls qui l'ont libéré de

l'emprise des occupants allemands. «Beau» geste de «reconnaissance» de la part des Leclerc, de Gaulle et autres officiers supérieurs français «blancs» vis-à-vis de ces «indigènes», «ces basanés», «ces bougnoules» qui se sont si vaillamment battus contre les hordes nazies et ont donné sans compter dans cette guerre entre Européens qui ne les concernaient en rien!



Dans un ouvrage collectif qui vient de paraître *Défendre l'Empire. Des conflits oubliés à l'oubli des combattants de 1945-2010* (Editions Vendémiaire, Paris, 2013), l'historien Michel Bodin consacre une étude aux soldats tunisiens enrôlés par la France lors de la Seconde Guerre mondiale et parle de «leurs actions glorieuses [en Italie]... et particulièrement les combats de janvier-février 1944 au cours desquels le 4ème RTT (Régiment de tirailleurs tunisiens) attaqua le Colle Abate et s'empara du Belvédère, pivot de la défense allemande, qu'il défendit au prix de la perte d'un tiers de ses effectifs... [et lors de] la campagne de 1940... le 4ème RTT succomba à Ablis, après avoir épuisé toutes ses forces.»

Ces «indigènes» effacés du défilé triomphal parisien, la France des colonialistes dépensera pourtant des trésors d'ingéniosité pour les amener à servir, une fois de plus, de chair à canon et de supplétifs lors des soubresauts qui mettent à mal une France affaiblie et qui inaugurerait la longue agonie de son «Empire». Ce fut ainsi le cas pendant l'héroïque guerre de libération du peuple

vietnamien sous la conduite de Ho Chi Minh et du Parti communiste vietnamien qui vont, par la victoire de Dien Bien Phu, en mai 1954, bouter hors du pays la France et enclencher le déclin de l'«Empire» colonial français. L'artisan et le héros de cette victoire historique, l'illustre général Giap, est décédé à 102 ans, à Hanoï, le 13 octobre dernier. Evoquant les campagnes de recrutement dans notre pays en 1949-1950, Michel Bodin écrit que cinq centres ont été ouverts dans ce but à Tunis, Bizerte, Sousse, Sfax et Kairouan, «mais les volontaires pouvaient se présenter dans toutes les gendarmeries du territoire... et pour encourager les volontariats, les autorités mirent en place des tournées de recrutement dans lesquelles les officiers devaient faire valoir le prestige de l'uniforme, la renommée militaire du 4ème RTT, les perspectives de gloire, les soldes et le beau voyage vers l'Orient. On distribuait des dépliants hauts en couleur montrant des éléphants, les paysages chatoyants du Vietnam, des sampans et des dancing avec de jolies filles.» L'auteur reconnaît que la misère, la recherche d'une sécurité journalière et l'attrait des primes poussaient certains jeunes Tunisiens à s'engager.

Résultat: la guerre de libération du Vietnam coûta la vie à 360 Tunisiens (tous âgés de moins de 35 ans) auxquels peuvent être ajoutés 16 disparus, une quarantaine de morts dans les camps de prisonniers vietnamiens et un millier de blessés. Dernier «cadeau» de la France à ceux qui ont échappé à l'enfer de la jungle, au paludisme et à la saison des pluies asiatique et, en fait, à tous les anciens combattants sénégalais (noirs) ou nord-africains, elle «cristallisera» leur pension en 1960 : en clair, elle bloque toute augmentation de ces retraites alors que leurs collègues métropolitains ne subissent pas une telle mesure et verront leurs revenus évoluer avec l'inflation.

On ne conclura pas cet article sans revenir sur tous ces «indigènes» — noirs et maghrébins mêlés — morts pour la France, pendant cette Première Guerre mondiale dont on commémore le

centenaire actuellement en France (Cf. le numéro de novembre 2013 de *Leaders*, p.58). Une visite au cimetière de Chartres, le 18 novembre dernier, nous a fait découvrir «le carré des Sénégalais» comme indiqué par un responsable des lieux. En fait de «Sénégalais», nous n'avons découvert que quelques dizaines de modestes tombes de Maghrébins surmontées d'une plaque portant une inscription maladroite dans une improbable calligraphie en arabe : «*Ceci est la tombe du regretté*» suivie du nom, du prénom, de l'affectation et de la date du décès du soldat (voir nos photographies). Et en dépit de la proximité de l'armistice du 11 novembre, nul n'avait songé à fleurir ces pauvres sépultures. Ce qui nous remet en mémoire ces vers de Louis Aragon (in *Le roman inachevé*):

*«Dominos d'ossements que les  
jardiniers trient  
Pelouses vertes à l'entour des sépultures  
Sous les pierres d'Arras fils d'une autre  
patrie  
Dont les noms sont tracés d'une grosse  
écriture  
Blanc sur blanc les voilà nos hôtes  
désormais  
Où la mort a fixé leur villégiature  
  
Lorette que l'odeur d'Afrique gorge et  
saoule  
Cimetière en plein ciel pâle aux  
Sénégalais  
L'oubli comme un burnous aux  
Marocains s'enroule.»*

Merci à M.Kofi Yamgnane d'avoir rappelé le rôle de ces «indigènes» — qu'Aragon au grand cœur n'a pas oublié, lui — dans la libération de la France et de sa capitale... et dont les descendants sont aujourd'hui la cible de racistes bêtes et ignorants et de certains médias courant après le lecteur. ■

M.L.B.





# Sang froid

## Un court qui promet

**Paris** – Correspondance spéciale. Lui, c'est un jeune homme aux émotions figées dont on ne sait trop s'il est calme ou troublé. Son visiteur, un ami pipelette dont la sympathie est à la limite de l'antipathie.



L'invité surprise est un flic à l'olfaction inhibée et au flair exalté. Leur histoire est un polar concentré qui se passe entre la salle de bain, la chambre et le salon d'un 40m<sup>2</sup> parisien en enfilade. L'intrigue, que s'est-il passé exactement dans la salle de bain avant que l'ami n'arrive?

Le tout, c'est le pitch de *Sang froid*. Un court métrage de 15 mn porté par un trio

américaine à Paris, Melik est un producteur à l'affût de talents prometteurs. Ils discutent très vite projets. Chakib écrit alors le scénario de *Sang froid* en moins de 4 heures; le présente à Melik qui, conquis, décide de le produire.

En Marsois débrouillard, Melik trouve rapidement un lieu de tournage et met une équipe sur pied. En misant en partie

sur la Tunisian Connection, il réunit le matériel de tournage et convainc Hazem Berrabah, un autre Tunisien talentueux avec qui il a collaboré sur un précédent film, d'être le chef opérateur du projet. Hazem y apporte son talent et son expérience, forte de plus de vingt films.

Le casting fut aussi naturel que le reste. Mikael Alhawi, acteur dans *Bref*, une série



tuniso-algérien de trentenaires : Melik, Chakib et Hazem.

Quant au pitch de leur histoire, cela commence fin 2012 quand, par l'entremise d'amis communs, Chakib Taleb-Bendiab et Melik Kochbati font connaissance et se découvrent une passion commune pour le cinéma japonais. Chakib est fraîchement diplômé en réalisation d'une école



## Chakib Taleb-Bendiab

Diplômé de l'EICAR (département international), Chakib est un artiste complet. Guitariste, il effectue une série de concerts avec son groupe Dwana depuis 2007. En 2011, il réalise un court-métrage documentaire intitulé *Averroès*, sélectionné dans de nombreux festivals. *Sang froid* est son premier court métrage professionnel. Il développe actuellement au sein d'Elefanto Films de nombreux projets de courts et longs métrages.



## Hazem Berrabah

S'est passionné très jeune pour l'image. Il a eu son diplôme en études cinématographiques à l'ESEC, à Paris, en 2006, puis a évolué en tant que chef opérateur en Tunisie et dans plusieurs pays arabes. Agé de 28 ans, il a dirigé l'image de plusieurs films de Nacer Khemir, ainsi qu'une vingtaine de courts métrages. Il a réalisé plusieurs essais vidéo, deux courts métrages de fiction, *Refuge* (2007) et *Majnoun* (2011), et deux documentaires *Caravane de l'Erg* (2011) et *Chemin d'Eau* (2003).

Hazem Berrabah a nourri son univers avec la danse contemporaine en France, et dans un parcours pluridisciplinaire entre spectacle vivant et arts plastiques

française à succès, accepte tout de suite le rôle central et recommande, à raison, Thibaut Gonzalez pour le rôle de l'ami. Brice Fournier (le flic) est un acteur confirmé que Chakib avait repéré au préalable et voyait déjà bien dans le rôle.

Nous sommes en janvier 2013, le tournage pouvait commencer. D'Adonis Romdhane pour la superbe lumière à Sophie Bouziri, l'assistante réalisatrice, le reste de l'équipe s'investit également à fond durant les trois longues journées de tournage. Chakib faisait refaire les scènes puis le montage à la moindre imprécision. Le résultat fut payant.



## Melik Kochbati

Après des études en finance et une carrière dans la finance et l'assurance, il s'oriente vers le cinéma. Directeur financier durant cinq années au sein de sociétés de production indépendantes françaises, il collabore à de nombreux longs métrages dont notamment *Monaco* d'Anne Fontaine, *Les Derniers jours du monde* des frères Larrieu, «35 Rhums» de Claire Denis ou encore *Le Premier Homme* de Gianni Amelio. Depuis 2011, il gère ses propres structures de production, Paprika Films, en Tunisie et Elefanto Films en France, avec lesquelles il a produit les courts métrages *Vers le nord* et *Les Profondeurs* de Youssef Chebbi, *Peau de Colle* de Kaouther Ben Hania, *Sang Froid* de Chakib Taleb-Bendiab et détient de nombreux projets de qualité.

Il développe actuellement deux projets de longs métrages, *Clandestino* de Wissem Tlili, et *KuroSeishin* de Chakib Taleb-Bendiab.

Melik Kochbati est également directeur du Festival du film tunisien et président de l'Association Jeunes Tunisiens à Paris.

L'équipe visait en premier le festival de Sapporo au Japon (un des plus grands festivals de court au monde) mais le temps imparti ne le permettait pas, la date limite d'inscription étant fin février. Un coup de pouce du destin fut que cette date fût reportée à fin mars. La post-production fut accélérée et l'équipe parvint à soumettre *Sang froid* à la dernière minute. Des 3 746 films postulants, seuls 49 ont été sélectionnés et *Sang froid* en faisait partie. Comme pour boucler la boucle, Chakib et Melik se retrouvent au Japon grâce à qui tout a commencé. Et ils n'y iront pas pour figurer puisque le film reçoit le prix du meilleur scénario original !



L'aventure semble avoir donné des ailes aux compères Chakib et Melik qui avaient un tas de projets allant du long métrage à la série dramatique ou le documentaire. Actuellement, ils préparent un nouveau court, un thriller traitant du «*djihad*» des convertis que Chakib souhaiterait tourner chez lui en Algérie.

En attendant, début décembre, *Sang froid* sera projeté au Festival du film noir de Gisors (France) ainsi qu'au grand festival international de Louvain (Belgique), une compétition européenne de 40 films dont le gagnant ira aux Oscars. Le film sera également diffusé sur la chaîne France 4 le 20 décembre prochain au cours d'une soirée spéciale consacrée au polar. L'équipe a réussi à faire du grand avec du court. A suivre... ■

Mourad Daoud

# De magnifiques tunisiennes au siège de l'Unesco

**A**près la grande mosaïque offerte par Bourguiba pour orner le siège de l'Unesco, Place Fontenoy à Paris, c'est au tour d'une magnifique toile de peinture de s'y ajouter. Œuvre de Foued Zaouch, elle a été remise à la directrice générale de l'Organisation par le président de la République provisoire lors de sa récente visite.

*«Intitulée «Au son du gramophone», elle faisait partie de mon exposition du mois de mai 2010, nous explique le peintre. Son format est de 150x110. C'est une peinture à l'huile sur toile marouflée sur bois. Elle voulait traduire l'état d'esprit d'une époque certes révolue mais qui constitue une mémoire identitaire qui continue à faire ce que nous sommes aujourd'hui. Un peuple se définit aussi par son esthétique».*



Foued Zaouch



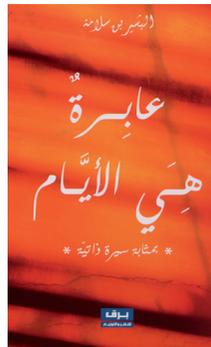


## 3abira hyal Ayam

Béchir Ben Slama a quitté la scène politique il y a 27 ans. Homme-lige de Mohamed Mzali, il a été notamment, pendant 31 ans, le rédacteur en chef de la revue *El Fikr*, fondée par l'ancien Premier ministre en 1955 et ministre de la Culture dans le gouvernement Mzali de 1981 à 1986, avant d'être limogé par Bourguiba, parce qu'«il ressemblait trop à Salah Ben Youssef» après la chute de Mzali.

Dans ce récit autobiographique \* de 700 pages, Béchir Ben Slama revient sur son itinéraire depuis cette journée du 8 avril 1938 où, âgé d'à peine 7 ans, il est témoin de la répression de l'armée française contre les militants destouriens et zeitouniens. Il s'éveillera très vite à la conscience politique en adhérant à la jeunesse scolaire au début des années 40. Il nous fait revivre son parcours initiatique en politique ne nous épargnant aucun détail. Sa rencontre avec Mohamed Mzali sera décisive. «Si Mohamed» sera l'ami, le mentor à l'ombre tutélaire duquel l'auteur frayera son chemin. L'auteur évoque souvent la malchance «*Ettab7a*», comme on la qualifie dans notre parler, qui lui aurait fait perdre, à plusieurs reprises, des occasions de montrer ses capacités. En fait, Ben Slama n'est pas si malchanceux. Sa proximité avec Mohamed Mzali lui a permis de se roder dans les cabinets ministériels, avant de se voir confier le prestigieux ministère de la Culture où, pendant six ans, il aura les mains libres pour engager des réformes audacieuses dans maints secteurs comme l'édition, le théâtre, l'enseignement artistique.

Mais ce qui fait l'intérêt de ce livre qui s'arrête en 1986 et sera suivi d'un deuxième puis un troisième tome, ce n'est pas tant le plaidoyer pro domo de l'auteur, qui est après tout la loi du genre. C'est aussi son évocation des dernières années Bourguiba sur lesquelles l'auteur apporte un éclairage nouveau pour avoir été à la fois ministre et confident du deuxième personnage de l'Etat qu'était Mohamed Mzali. Le moins qu'on puisse dire est que Bourguiba n'y est pas à son avantage. Ayant écarté son fils, son fidèle secrétaire, Allala Laouiti, et répudié son épouse Wassila, Bourguiba n'était plus que l'ombre de lui-même. La Tunisie des années 86-87, c'était à la fois Kafka et le père Ubu. Ceux qui ont vécu cette période se rappellent très bien cette tragédie dont Bourguiba était le triste héros. ■



*3abira hyal Ayam*  
\*Béchir Ben Slama  
Ed. Berg 700 pages -29  
dinars





## Construction identitaire

Les éditions L'Harmattan viennent de publier un ouvrage collectif consacré aux actes de deux colloques organisés en 2010, l'un à Nouméa, l'autre à Nanterre. Intitulé *Sexe, genre, identité, Approches pluridisciplinaires, Occident, Océanie, océan Indien, monde arabe*, il est sous la direction de notre compatriote Mounira Chatti.

Maître de conférences de littérature comparée à l'université de la Nouvelle-Calédonie, Mounira Chatti a déjà dirigé deux ouvrages : *Pouvoirs et politiques en Océanie* (L'Harmattan, 2007) et *Femmes et création* (L'Amandier, 2012). Elle a également à son actif un roman, *Sous les pas des mères*, et deux nouvelles, *Les rumeurs de Ksour* (Prix d'excellence du concours de nouvelles 1997 du Forum Femmes Méditerranée – Unesco) et *Profession téléprospectrice*.

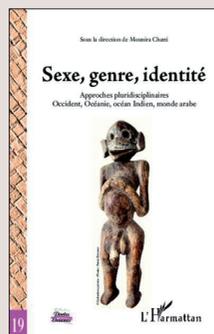
Constitué de trois grandes parties, «Sexe et genre dans l'espace politique et social», «Sexualité, pouvoirs et violences», et «Identité en crise, déconstruction du genre», l'ouvrage semble ordonné autour d'un seul ordre de préoccupation : la complexité de la construction identitaire de l'être humain. C'est là une vraie gageure car chacun des trois concepts, le sexe, le genre et l'identité, possède un vaste champ théorique à lui seul, et de ce fait échappe souvent à une définition simple.

Dans son allocution d'ouverture : «*Tee: sexe, genre, tabou*», la romancière et membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Déwé Gorodey, a souligné l'importance du 'tee' («*représentation totemique*») et son rôle dans la construction identitaire de la femme kanak. La première partie de ces actes regroupe des contributions concernant la Nouvelle-Calédonie exclusivement. Celle de Nicolas Clinchamps, maître de conférences de droit public à l'Université de Paris 13, intitulée «Parité homme/femme et représentation politique en Nouvelle-Calédonie», est d'ordre juridique. Elle porte sur les entraves rencontrées par la parité dans ce territoire d'outre-mer, en particulier la résistance des hommes. D'où ce constat plutôt amer :

«*Compte tenu du faible nombre de parlementaires calédoniens, l'arsenal législatif sur la parité n'a aucun impact réel sur l'absence de représentation des Calédoniennes au Parlement.*» (pp. 33-34)

L'étude de Bernard Rigo, de l'université de la Nouvelle-Calédonie, «L'invention du genre. Ambiguïté, pouvoirs, violences», est, par contre, dans une perspective sociale. Elle souligne en particulier les conséquences profondes de «l'asymétrie des sexes» au sein des sociétés océaniques, où seul prime le principe d'ancienneté. La question du genre, écrit-il, relève plutôt de la politique et sa distinction, un abus de pouvoir, «*car pas plus dans la nature que dans la culture ne plane la menace réelle d'un interlocuteur au visage asexué.*» (p.51)

L'analyse de sa collègue Stéphanie Vigier, de l'université de la Nouvelle-Calédonie également, «Personnage et



*Sexe, genre, identité*  
Approches pluridisciplinaires, Occident, Océanie, océan Indien, monde arabe, sous la direction de Mounira Chatti, L'Harmattan, 202 pages.

construction du genre dans les récits de fiction océaniques contemporains», concerne Déwé Gorodey (Nouvelle-Calédonie) et Witi Ihimaera (Nouvelle-Zélande), «deux écrivains océaniques qui placent la question de l'identité féminine océanique — et donc de l'identité masculine — au cœur de leurs oeuvres.» (p.53).

Dans cette première partie, Mounira Chatti signe une contribution : «Le genre sous tension chez Sia Figiel». Cette dernière est une romancière samoane contemporaine de langue anglaise. Son second roman, *The Girl in the moon circle* (La petite fille dans le cercle de la lune) a été publié par Les Editions Actes Sud en 1996. C'est sur ce livre que Mounira Chatti s'est appuyée pour expliciter le «faaSamoa», terme qui signifie «*la manière de faire comme on le fait à Samoa*» et qui court en filigrane dans l'écriture féminine océanique. Il souligne, de ce fait, la différence fondamentale dans «l'appréhension du «je» de la narratrice et/ou héroïne» existant entre cette écriture et celle des femmes d'Occident. En effet, chez Sia Figiel, l'appréhension du «je» se trouve «en corrélation constante avec celle du «nous», la voix de la communauté, celle du «nuu (village en samoan) au sens du regroupement humain ainsi constitué» (p.65).

Outre l'introduction : «Confusion et distinction de sexe et de genre», et «Le genre sous tension chez Sia Figiel», signalons que Mounira Chatti a également présenté une troisième contribution dans la dernière partie de cet ouvrage. Intitulée «La virilité dans le roman arabe. La scène romanesque du meurtre», elle y analyse le paradoxe du culte de la virilité : «*Littéralement, la virilité exprime l'autorité; cliniquement, elle est un interdit au désir*» (p.165). Pour illustration, elle cite trois ouvrages, traduits en français, *Saison de la migration vers le Nord* de Tayeb Salih, *L'immeuble Yacoubian* d'Alaa El-Aswany et *Zina, Le roman volé*, de Nawal El-Saadawi. Parce qu'ils illustrent parfaitement la «saturation paradigmatique de l'horizon arabe», ils font partie de cette «littérature» qui «interroge... le manque de désir, le manque d'être...» (p.173) qui prévaut dans la société arabe.

Disons, en conclusion, que le sujet de *Sexe, genre, identité, Approches pluridisciplinaires, Occident, Océanie, océan Indien, monde arabe*, est certes stimulant, et la perspective pluridisciplinaire fort alléchante. Bien que toutes les interventions se situent dans cet axe thématique, à savoir ces trois concepts, sexe, genre et identité, et qu'elles couvrent un espace spatial considérable, en revanche, elles se rejoignent et se recoupent dans la mesure où, pour reprendre les mots de Mounira Chatti, «*sexe, genre et identité ne se distinguent plus, ils se confondent.*» (Introduction, p.13). Toutefois, en les appréhendant dans une perspective juridique, spatiale, sociale ou encore littéraire, les différentes études, que nous ne pouvons pas toutes analyser faute d'espace, frappent par leur originalité et leur diversité.

Ouvrage à lire et à relire. ■

Rafik Darragi



Concours

www.atb.tn  
www.atbchallenge.com

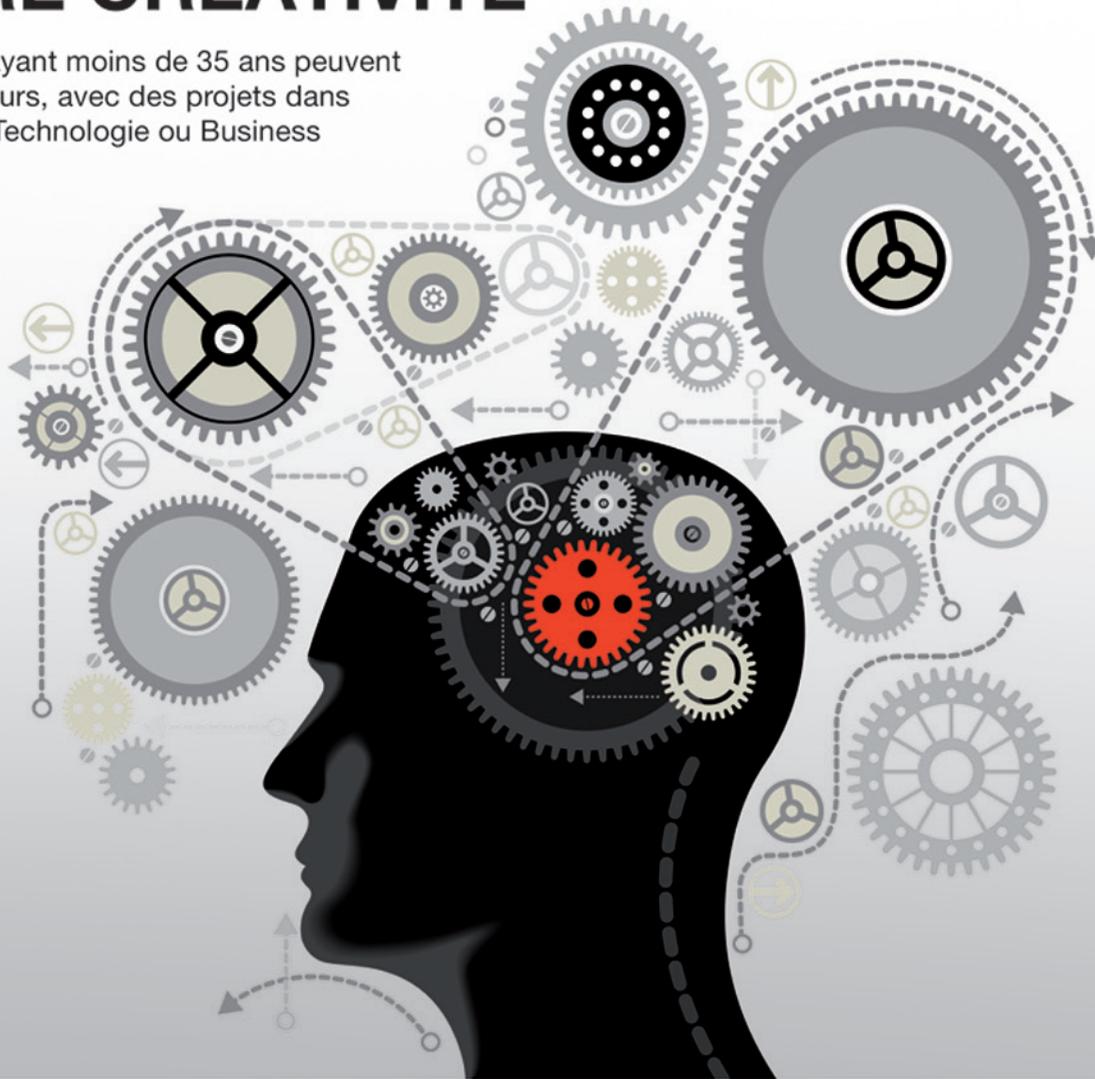


Edition 2013

Date limite de soumission  
des travaux : 28/03/2014

## LIBRE COURS À VOTRE CRÉATIVITÉ

Tous les tunisiens ayant moins de 35 ans peuvent participer au concours, avec des projets dans les catégories Art, Technologie ou Business



FCA!

L'ATB, organise la 8<sup>ème</sup> édition du concours ATB challenge, destiné aux jeunes Tunisiens porteurs de projets novateurs et originaux dans l'art et la culture, les sciences et les technologies, le management et l'initiative entrepreneuriale.

Vous pouvez participer et gagner le trophée ATB challenge 2013 et bénéficier d'un grand soutien de l'ATB.

Le premier prix sera d'un montant de **10 000 DT par catégorie**.

Les deuxième et troisième prix seront des prix d'encouragement d'un montant de **1000 DT par catégorie**.

 Retrouvez nos pages officielles ATB TUNISIE

Des professionnels à l'écoute



# ATB

البنك العربي لتونس

## دار السلامة



بأقل من **1/2 دينار** في النهار\*

من اليوم مع دار السلامة متاع تأمينات ستار تهني على دارك بأقل من نص دينار في النهار. تأمينات ستار توفرلك 3 formules بش تختار منهم إلي تناسبك. لمزيد من المعلومات مرحبا بيبك في أقرب فرع ستار و إنا زورنا على موقع الواب [www.star.com.tn](http://www.star.com.tn)

\* وفق الشروط المنصوص عليها بالعقد

## مع دار السلامة،

## تهني على داري متمع بنهاري

## Comment les retraités ont pris le pouvoir



Les séniors ont-ils pris le pouvoir ? Hakim El Karoui l'explique dans un essai qu'il vient de publier sous le titre de *La lutte des âges*.

La crise économique et financière que le monde connaît depuis 2008 est en réalité une crise démographique.

Partant du constat que, pour la première fois, les plus de 55 ans monopolisent les pouvoirs économique et politique aux dépens des générations montantes, l'auteur propose plusieurs mesures pour endiguer ce phénomène et sortir de la crise. ■

## Un livre sur les liens entre la Tunisie et la Mauritanie à travers l'histoire



Ayant été ambassadeur à Nouakchott de 2001 à 2010, Abderrahman Belhaj Ali a pu mesurer le capital de sympathie dont la Tunisie bénéficie en Mauritanie, non seulement pour avoir été le premier pays africain à reconnaître son indépendance et à accompagner les premiers pas du nouvel Etat, mais aussi en raison des liens culturels et humains entre les deux pays qui plongent leurs racines loin dans le temps.

Le mérite du livre que vient de publier l'ancien ambassadeur est d'avoir jeté la lumière sur une période méconnue des relations tuniso-mauritaniennes avec des informations puisées à bonne source et souvent inédites. On y apprend que l'apport des théologiens tunisiens comme Ibn Abi Zaïd a été déterminant dans la propagation de la foi musulmane et l'adoption du rite malékite dans ces contrées ; que l'une des principales tribus mauritaniennes, celle des Aroussines, établie dans ce pays depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, et de nombreuses familles portent des noms tunisiens (Tounsi, Touinsi, Mezri et Bourguiba).

Le livre en est à sa troisième édition, ce qui est significatif de l'intérêt qu'il suscite aussi bien chez les Tunisiens que chez les Mauritaniens. ■

## Chronique de Carthage sous Marzouki



En 45 coups de pinceau restituant des scènes marquantes, Nizar Bahloul rapporte dans son livre *Bonté divine!* une chronique amusante de la présidence provisoire de



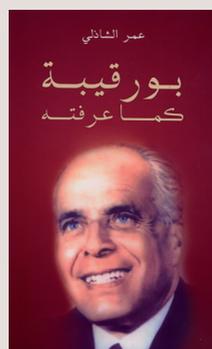
*La lutte des âges*  
de Hakim El Karoui  
Flammarion, octobre 2013,  
174 p. 15 euros.



*Abderrahman Bel Haj Ali,*  
*Fi A'lamat Eitarwassel*  
*beina Mouritania wa*  
*Tounès, 175 pages, Ed.*  
*Berg, Monastir.*



*Bonté divine !*  
*L'homme qui n'a pas su être*  
*président*  
De Nizar Bahloul  
Apollonia Editions, 156  
pages, 2013



*Bourguiba, tel que je l'ai*  
*connu*  
Du Pr Amor Chedly  
700 p. 25 DT

Moncef Marzouki à Carthage. Il faut dire qu'avec son caractère tout particulier, son style décalé et son élan droit-de-l'hommiste qu'il privilégie sur celui de chef de l'Etat, Marzouki constitue pour les journalistes et les caricaturistes un «bon client». Se gardant d'être ni historien, ni politologue, comme il le souligne, l'auteur s'en est tenu aux faits, élaguant nombre de futilités pour ne retenir que ce qui lui semble illustrer le plus des dérapages successifs.

Bahloul soulignera l'impact des dégâts causés et le nombre des victimes faites, évoquant successivement les conséquences sur nos relations diplomatiques, à commencer par nos voisins et nos amis, la gestion de nombre d'affaires, celles de la visite de Wajdi Ghoneim, l'extradition de Baghdadi Mahmoudi, l'assassinat de Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi, la proximité avec le Qatar et Al Jazeera et surtout son sens de défrayer systématiquement la chronique et de tordre le cou au protocole. S'il n'a pas étayé des informations de coulisses, préférant s'en tenir aux faits quasiment tous connus, l'auteur a su cependant, par l'agencement des scènes, le rappel des images restées dans la mémoire des Tunisiens, la précision de certains détails et la pugnacité de son verbe, restituer diverses facettes de la personnalité de Marzouki. De son expérience dans la presse électronique à la tête de Business News. tn –après avoir fait ses premières armes à *Tunis-Hebdo* et affûté sa plume à *Réalités*– Nizar Bahloul a pris l'habitude d'écrire vite et court. Son livre se lit aisément en pris sur le vif. Il aura le mérite d'être le premier livre qui s'attaque sans la moindre dérobade à un chef d'Etat en exercice. Un nouveau genre qui fera sans doute des émules. ■

## Pr Amor Chedly : «Bourguiba, tel que je l'ai connu»



La traduction en arabe de l'excellent ouvrage-témoignage du Pr Amor Chedly *Bourguiba, tel que je l'ai connu* vient de paraître. Le médecin personnel du «Combattant suprême» y révèle des détails inédits sur

la dernière période vécue à ses côtés jusqu'au 7 novembre 1987. Il revient aussi sur sa propre mission à la tête de l'Institut Pasteur, la création de la faculté de Médecine de Tunis puis son passage en tant que ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et, finalement, directeur du Cabinet présidentiel.

En près de 700 pages, la traduction assurée par une équipe conduite par le Pr Ali Hemrit, le lecteur arabophone accède pour la première fois à un témoignage exceptionnel, illustré de nombreux documents. Dans sa préface, Mustapha Filali, constituant et ancien ministre de Bourguiba, souligne que «de tous les livres évoquant Bourguiba, celui du Pr Chedly se distingue par une dimension exceptionnelle, celle de la communion entre l'histoire d'un leader et celle d'une jeune République». ■

## Sacré Tunisien !



En ces temps de sinistrose, la lecture du livre *Abdallah Ettounsi* de Adel Lahmar relève de l'antidépresseur. Un véritable régal d'humour fin. En 80 portraits express, l'auteur tente de restituer les multiples facettes du Tunisien moyen, avant et après la révolution. On retrouve alors le caractère malin, rusé, grand applaudisseur, toujours contre le pouvoir, consensuel, modéré, anglais, suisse, dragueur, khobziste, très famille, très indépendant, têtù, toujours dans les rangs, etc. Très versatile, mais aussi avec des constantes.

Le grand changement s'opère avec la révolution. On découvre alors un autre Tunisien : libre, «dégageur», au fait de tous les complots, lassé des débats télévisés, tenté de créer son propre parti, devenu international, ne comprenant rien, véritable opposant, ayant encore peur et, surtout, heureux d'avoir attendu, dans une longue file, un certain 23 octobre...

Les textes sont courts, le verbe percutant et la description très précise, l'ensemble mâtiné d'un humour très fin. Journaliste, auteur d'ouvrages éducatifs, Adel Lahmar, fonctionnaire dans une organisation internationale, aligne une trentaine d'années d'expérience littéraire. Fin observateur de la société tunisienne, il promène sa plume bien affûtée sur l'humeur et le comportement du Tunisien. Il pose cependant une question de taille : le mixage entre l'arabe littéraire et l'arabe dialectal. Les puristes y voient une hérésie. Mais, l'œuvre du grand romancier Béchir Khraïef, auteur notamment de *Barg Ellil*, écrite de la même vaine, avait déjà déblayé le terrain pour ce genre de style. Dans cet exercice controversé, l'essentiel est de trouver la juste dose. Adel Lahmar y a réussi dans nombre de textes, avec brio. Un livre à lire avec un grand sourire aux lèvres. ■

## Un nouvel ouvrage consacré à Hédi Bouraoui

Après *Hédi Bouraoui: Hommages au poète* (1998) et *Témoignages sur 40 ans d'écriture* (2007), un autre ouvrage consacré exclusivement à notre compatriote vient de paraître. C'est un numéro spécial de la revue CELAAN (Centre d'études des littératures et des arts d'Afrique du Nord), un périodique publié aux USA, dirigé par un autre compatriote, Hédi Abdeljaouad, professeur à Skidmore College (Saratoga Springs).

Intitulé *Hédi Bouraoui et l'écriture pluriculturelle*, ce numéro de CELAAN réunit une douzaine d'essais, des témoignages ainsi que des inédits de Hédi Bouraoui. Le directeur de ce numéro spécial, Abderrahman Beggar, est un jeune professeur marocain établi au Canada, enseignant à l'université Wilfrid Laurier, auteur de deux ouvrages sur Hédi Bouraoui: *L'Épreuve de la béance: l'écriture nomade chez Hédi Bouraoui*



*Abdallah Ettounsi*  
De Adel Lahmar  
Editions Nirvana, 184  
pages, novembre 2013, 12  
DT.

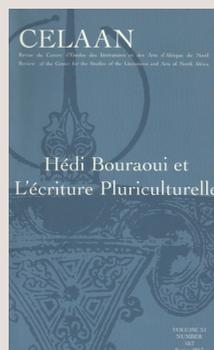
(2009) et *Ethique et rupture bouraouiennes* (2012). Dans une préface lumineuse, Abderrahman Beggar évoque tout d'abord le témoignage émouvant d'Albert Memmi qui voit en son compatriote Hédi Bouraoui un «chevalier de l'esprit», «son frère dans le combat spirituel», combattant contre «les préjugés, la sottise et l'injustice» (p.119). Et c'est précisément sur ce tempérament combatif qui caractérise l'écriture de Hédi Bouraoui que Abderrahman Beggar a choisi d'insister avant de résumer les diverses contributions.

Qualifiant notre poète d'«emblème d'une force révolutionnaire, contrant un «ordre» socio-économique et culturel voué à détruire ce qui fait l'humain: sa tendance à se renouveler» (p.6), il souligne, pour illustration, les «mots-concepts» que Hédi Bouraoui a lui-même créés, qui ont fait sa célébrité et qui ont toujours constitué sa propre doxa, comme «la nomaditude», «créaculture», «transculture» ou encore «faisance». Autant de preuves de sa créativité artistique mais aussi de ses prises de position qui, brillamment, réfutent parfois les théories d'intellectuels de renom comme Francis Fukuyama qui prône «la fin de l'histoire», occultant en particulier ce besoin de «nomaditude» qui taraude l'homme, ce «droit d'errance» susceptible «de lui redonner une chance de renaître libre» (p.7) des contingences et autres entraves de la mondialisation.

Beggar reprend cette revendication, ce «droit à l'errance», dans sa longue et riche contribution intitulée «Hannibal et l'ignescence bouraouiennes», Hannibal Ben Omar étant le personnage central de la trilogie de Hédi Bouraoui: *Cap Nord* (2008), *Les Aléas d'une odyssée*, (2009) et *Méditerranée à voile toute* (2010). Après avoir expliqué le mot-concept «ignescence», titre d'une œuvre de notre compatriote publiée en 1982, et composée de prosèmes, Abderrahman Beggar prend pour exemple Hannibal Ben Omar, personnage emblématique, à la fois Ulysse et Hannibal, mais aussi «prototype du penseur ignescent» (p.112). Toutes les errances de ce personnage en Méditerranée, du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest, conclut Abderrahman Beggar, «sont un éloge au souci de renouvellement et de renaissance» (p.116).

Dans la première partie de cet ouvrage, qui en compte trois, consacrée à onze essais, le choix de Françoise Naudillon, de l'université Concordia, porte sur le beau roman *Paris berbère* (2011). Intitulée «Cahier d'un tricheur salutaire: Paris berbère de Hédi Bouraoui», elle identifie habilement, par le biais, entre autres, du mot-concept «faisance», le personnage principal, Théo, à l'auteur, dans la mesure où le texte lui-même n'est qu'un prétexte. Le choix, par exemple, de ce nom, Théo, n'est pas innocent, Theo, prénom issu du grec «theos», le dieu, mais aussi du germanique «theud», le peuple, une double origine, à l'image du narrateur de *Paris berbère*, dieu des «faisances» et fascinant raconteur de l'histoire des peuples» (p.27)

Elizabeth Sabiston, professeur de littérature anglaise à l'université York et directrice du Centre Canada-Méditerranée, présente un travail dense sur la création artistique de Hédi Bouraoui. Dans sa contribution en anglais, intitulée ■■■



# RESTONS **PROCHES** MÊME QUAND VOUS ÊTES LOIN...



La TFBank, votre banque ici et là bas, met à votre disposition des solutions bancaires pour vous accompagner dans tous vos projets en France et en Tunisie.

**Agence du siège**

19, rue des Pyramides 75001 Paris  
Tél. +33 1 53 45 30 30 - agencedusiège@tfbank.fr

**Agence Paris-Belleville**

26-28, boulevard de Belleville 75020 Paris  
Tél. +33 1 43 66 60 81 - agencedeparis@tfbank.fr

**Agence de Marseille**

20, boulevard d'Athènes - 13001 Marseille  
Tél. +33 4 91 50 71 21 - agencedemarseille@tfbank.fr

**Agence Internationale de Tunis**

Angle Avenue Mohamed V - Rue 8006 - Montplaisir - 1002 Tunis Belvédère  
Tél. +216 71 950 100 - agencedetunis@tfbank.fr

[www.tfbank.fr](http://www.tfbank.fr)

**TF Bank**  
TUNISIAN FOREIGN BANK

Partenaire de vos ambitions.



AVEC **MIDEA**  
LE BONHEUR SE CUISINE  
TOUS LES JOURS.



MODÈLE HAUT DE GAMME



## Cuisinière Midea

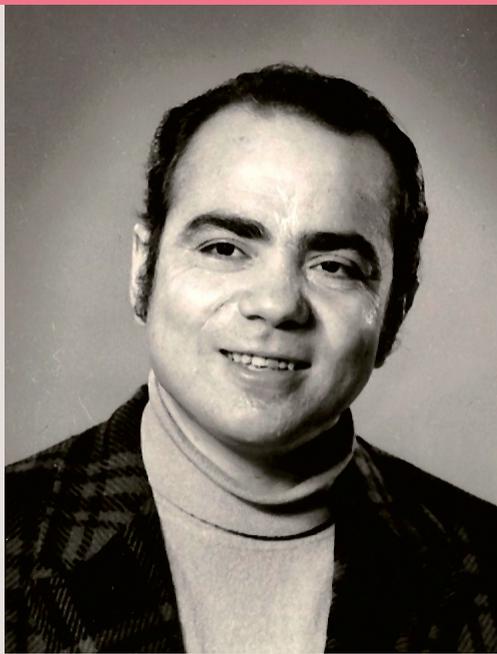
Nos cuisinières sont performantes, polyvalentes, pensées pour durer. Elles nous permettent d'offrir à nos clients une réponse adaptée à chacune de leurs attentes et exigences. Nos cuisinières sont plus solides et professionnelles que jamais, surprenantes par leurs prestations de haut niveau et toujours actuelles grâce à un design raffiné et linéaire.



APPEL GRATUIT  
N° Vert 80 100 500



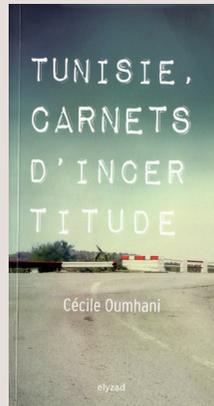
it's your idea!



■■■ «Islands in the Sun», The Island as Metaphor and Reality in Hédi Bouraoui's Work', elle se réfère, dès le début, à l'affection que Hédi Bouraoui a toujours portée aussi bien au désert qu'aux îles. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire sa fameuse trilogie et ses descriptions de Djerba et des îles Kerkennah. Cette alliance de la Méditerranée et des îles, «cette métaphore vive» sous-tend toute la création artistique de Hédi Bouraoui. Synthèse du négatif et du positif, de l'ouverture et de l'enfermement, les îles méditerranéennes constituent bel et bien «le microcosme de la culture globale.» (p.29) Et E. Sabiston de conclure : «Le voyage lyrique de Hédi Bouraoui parmi les «îles au soleil» est une invite au lecteur à entreprendre sa propre odyssée afin de découvrir toute la diversité culturelle que recèle notre planète île» (ma traduction, p.38).

La contribution de Boussad Berrichi, professeur à la Cité collégiale d'Ottawa, nous rappelle, à bien des égards, les prises de position de l'auteur de *L'Être et le Néant*. La création poétique est, de l'aveu de J-P Sartre, un acte de synthèse qui assure la survivance, et qui œuvre à «la réalisation de l'humain dans une société sans race.» (*Orphée noir* (1948), Préface à *l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache* de L.S.Senghor). Or la «question principale» qui taraude Berrichi et qui court en filigrane dans sa contribution, «la trans-libération de l'individu dans l'œuvre poétique de Hédi Bouraoui», est la suivante : «Que peut la poésie dans une situation de crise généralisée ?» (p.101). C'est une question, écrit-il, que «soulève l'analyse de la force de la poésie dans un contexte sociopolitique donné (colonial ou post-colonial)». Or l'engagement de «l'écrivain-poète humaniste», (p.105) s'inscrit, précisément, dans cette optique dans la mesure où la «force» de Hédi Bouraoui réside dans : «sa propension à éveiller les consciences, à les sensibiliser et à les inciter à se soustraire aux dominations inhumaines.» (p.100).

Ce numéro spécial de CELAAN contient, par ailleurs, des inédits de Hédi Bouraoui, accompagnés d'une bibliographie complète ainsi qu'une série de témoignages,



Cécile Oumhani, *Tunisie, Carnets d'incertitude*, Editions Elyzad, Tunis.

dont ceux d'Albert Memmi (cité plus haut) et de notre compatriote, le professeur Samir Marzouki. Faute d'espace, nous ne pouvons signaler en détail toutes les études de cet ouvrage. Précisons toutefois qu'elles sont, pour la plupart, écrites d'une plume agréable et qu'elles frappent par leur diversité et leur densité. Espérons qu'elles permettront non seulement à nos enseignants et chercheurs mais également aux passionnés de poésie et à tous ceux qui ne cessent de poursuivre ce long chemin des connaissances qu'est la littérature, de découvrir cet universitaire et homme de lettres, Hédi Bouraoui, si prolifique et pourtant encore méconnu dans son pays natal. ■

Rafik Darragi

## Hommage à la Tunisie nouvelle

Contrairement à son recueil *Transex et autres nouvelles*, paru à Paris en 2007, le nouvel ouvrage de la poétesse franco-tunisienne Cécile Oumhani, intitulé *Tunisie, Carnets d'incertitude*, qui vient de paraître aux Editions Elyzad, ne reflète pas une tension englobant tout le Maghreb. Bien qu'on y retrouve quelques souvenirs de Paris, de Zagreb, d'Istanbul, ou encore des échos de Tripoli ou de Syrie, il porte surtout, comme l'indique le titre, sur la Tunisie. L'affection qui lie Cécile Oumhani à notre pays n'a jamais été démentie. Les lecteurs se souviennent sans doute de ses premiers romans, *Une Odeur de henné* (1999), *Les racines du mandarinier* (2001) ou encore, *Un jardin à La Marsa* (2003), tous ont pour ancrage ce pays devenu le sien depuis des lustres :

«Chaque fois que j'écris, je rejoins la Tunisie sur la page et je sais qu'il y a là plus que les hasards de la rencontre, qui fait que je suis devenue, au fil de trente-cinq années, à la fois tunisienne et française».

Cécile Oumhani a écrit ces mots en 2005 dans un article intitulé 'La Tunisie de Cécile Oumhani : la magie des mots.' (*La Presse de Tunisie* du 28 février). Les temps ont changé depuis, et comme elle le dit avec nostalgie à la fin de *Tunisie, Carnets d'incertitude*, le passé est loin derrière elle : «Nous tentons de le retenir entre nos doigts. Il file comme le sable et le présent nous assaille avec toute l'incertitude d'un temps de désappointement et d'aigreur». (p.150)

Ce constat si nostalgique, Cécile Oumhani l'a transcrit dans un style poétique sous forme d'un voyage à rebours dans le temps, d'hier et d'aujourd'hui. La remontée dans le temps est une caractéristique saillante de sa poésie. Cette fois elle commence dès les premières pages, au mois de juin 1976, l'année où Cécile Oumhani quitta la Tunisie après y avoir enseigné la littérature anglaise durant plusieurs années : «Les maisons de Carthage basculent. Englouties dans la brume neigeuse du hublot. Fauchées sous mes pieds. ■■■

■■■ *Silhouettes aimées, debout sur le quai lorsque le train s'ébranle... Les anciens ports puniques. Sidi Bou Saïd, La Marsa. Une terre à laquelle je suis arrachée sans retour...* (p.12)

Puis, après une très longue absence, le premier retour en 1990 :

*«Presque une vie entière. Octobre 1990. Tunis terre d'éternité... Années ensablées au chenal d'une mémoire engourdie. Jamais tout à fait endormie... Effrayée par ce que le retour ramène du passé. Contre toute attente, la lumière est telle qu'autrefois. Déferle dans le verger où le sol meuble accueille mon pas aussi aisément que le rêve...»* (p.13)

Trois autres retours en Tunisie auront lieu par la suite. Trois voyages initiatiques qui renouent une fois encore avec le passé. Le cheminement devient dès lors mieux balisé, facile à décrypter. Les notes et les observations se suivent mais ne se ressemblent pas. Le ton est jubilatoire les premiers jours : *«Au journal télévisé, exit le dictateur et ses faits et gestes célébrés sur fond de musique solennelle.»* (p.53), même si *«Le bijoutier, apeuré par une époque d'incertitude, a rangé sa marchandise et sa vitrine n'est plus qu'une rangée de présentoirs nus.»* (p.S1)

Puis, entre des souvenirs sobres mais précis qui affluent du fin fond de la mémoire, des brèches du passé à Kheireddine, à La Goulette, le temps des incertitudes commence à poindre, avec, en plus, les bruits de bottes alarmants venus de Benghazi. Le dernier retour, en février 2013, est marqué par cette scène « saturée de douleur », vécue à bord de l'avion et qui en dit long sur la situation actuelle de la Tunisie :

*«Un homme hurle à l'arrière de l'avion. Menotté, il est assis entre deux policiers.»*

*«Laissez-moi ! Laissez-moi !», gémit-il entre deux cris jaillis du fond de ses poumons.*

Et les «passagers atterrés» de se demander devant le désespoir de ce clandestin : *«La Tunisie est-elle un enfer sur terre, qu'un homme refuse à cor et à cri d'y retourner ?»* (pp.95-96)

### Une lueur d'espoir subsiste malgré tout

*«26 février 2013 Joyeux chahut de Harlem Shake, lancé contre d'absurdes vieilles barbes et consorts de tous âges. Des lycéens fustigent le nouvel ordre moral entraperçu à l'horizon de la révolution qui s'éloigne.»* (p.118)

Toute poésie est en fine une reproduction intime de l'être, de ses désirs, de ses pensées et de ses aptitudes. C'est pour cela qu'elle se décline de mille façons. Le poète, selon J.P. Sartre, refuse *«d'utiliser le langage»* car il considère les mots non comme des signes mais comme des choses.

Pour lui, le mot n'est pas domestique, il est à l'état sauvage. *«Faute de savoir s'en servir comme signe d'un aspect du monde, le poète voit dans le mot l'image d'un de ces aspects.»*

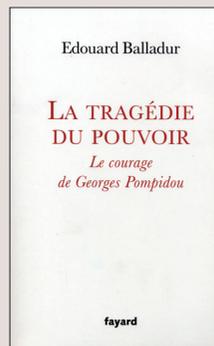
L'écriture de Cécile Oumhani dans *Tunisie, Carnets d'incertitude* est à décrypter de cette façon. L'émotion, d'une tonalité mélancolique, y est constamment contenue grâce à la subtile économie du verbe, qui semble comme une invite pudique à l'adresse du lecteur pour appréhender lui-même les conséquences des événements vécus. Personne ne peut douter un instant de l'amour que porte Cécile Oumhani à notre pays, et par conséquent, il n'est pas de meilleur hommage à la Tunisie nouvelle que ces carnets qui sont en fin de compte le journal intime d'une intellectuelle engagée, qui persiste et signe, convaincue que sans la tolérance, le respect de l'autre, la cohabitation harmonieuse n'est qu'un leurre. Bien qu'ils soient empreints d'une certaine amertume, ses carnets rappellent fort à propos les mots mémorables de l'auteur algérien Rachid Mimouni : *«La tolérance, au sens moderne, doit être entendue comme le respect absolu de l'autre dans toutes ses différences. Elle est la condition qui nous permet de cohabiter en harmonie, sinon en symbiose, sur cette planète si souvent tourmentée»* (p.231). ■

R.D.

## Malades, ils peuvent gouverner si...

Mêmes ceux qui n'ont pas vécu les derniers mois à l'Élysée du président français Georges Pompidou, plombé par la maladie avant son décès, apprécieront ce témoignage de première main. Son plus proche collaborateur pendant dix ans, Edouard Balladur, a eu à assurer, en tant que secrétaire général de la présidence de la République, la continuité de l'État. Une continuité au sommet en garantissant que c'est bien le président de la République qui gouverne, même s'il délègue nombre de tâches quotidiennes et sans que Balladur outre passe la moindre de ses prérogatives. Un grand exercice républicain où le sens de l'État, mais aussi les nobles valeurs de fidélité et de loyauté, font toutes leurs preuves.

A partir de ses propres notes prises au jour le jour, du 31 décembre 1973 au 27 avril 1974, Edouard Balladur nous fait pénétrer dans l'intimité du président et de la présidence, au cœur de la République. Nous l'accompagnerons dans ses voyages officiels en Chine et dans l'ex-URSS, lors d'importantes audiences à l'Élysée et réunions du Conseil des ministres. On découvrira les souffrances de Pompidou, mais aussi sa détermination à accomplir au mieux son devoir. Toutefois, il n'est pas le seul à faire preuve de courage. Son fidèle Balladur, aussi. ■



*La tragédie du pouvoir  
Le courage de Georges Pompidou  
De Edouard Balladur  
Fayard, octobre 2013, 340 p.*

# Le plaisir d'être une star au travail



## **IBEROSTAR Royal El Mansour & Thalasso \*\*\*\*\*** MAHDIA

IBEROSTAR Royal El Mansour & Thalasso, un magnifique hôtel 5 étoiles idéalement situé sur Cap Mahdia, constitue le lieu idéal où organiser vos réunions de travail. Nous mettons à votre disposition des infrastructures modernes, parmi lesquelles plusieurs salles équipées et idéales pour l'organisation de tout type d'événement et d'un vaste programme d'activités de team building. De plus, nous vous aidons à personnaliser votre événement pour que vous ne deviez vous préoccuper de rien d'autre que vos affaires. Un luxe exclusivement réservé aux stars. Aux stars comme vous.

Route de la Corniche, B.P 217 - 5150 Mahdia, TUNISIE  
[iberostar.com](http://iberostar.com) - [royal.mansour@iberostar.tn](mailto:royal.mansour@iberostar.tn) - 216 73 681100



**IBEROSTAR**  
HOTELS & RESORTS

*Le plaisir d'être une star*



■ Le Président américain John Fitzgerald Kennedy reçoit l'ambassadeur Habib Bourguiba Jr à la Maison-Blanche, le 10 mars 1961.

## Bonnes feuilles de Habib Bourguiba Jr *Notre histoire*

**Annoncée à plusieurs reprises puis reportée**, la parution du livre d'entretiens où Habib Bourguiba Jr répond aux questions du professeur Mohamed Kerrou a fait l'évènement à la dernière foire du livre. C'est que le fils du premier président de la République tunisienne, décédé il y a quatre ans à l'âge de 82 ans, avait toujours observé une extrême discrétion, n'accordant pratiquement jamais d'interview. Pourtant dans ce livre édité par Cérès, il se lâche, n'hésitant pas à étaler ses états d'âme. Titillé par son interviewer, il se laisse aller à des confidences, notamment sur— ses rapports parfois conflictuels avec son père, sur son enfance *«J'étais le seul orphelin dont le père était vivant»*—, sur les dirigeants tunisiens, sur ses relations avec les grands de ce monde.

Un livre qui nous renseigne autant sur le fils que sur le père dont on pensait qu'on savait tout de lui. Il nous fournit aussi des raisons supplémentaires d'aimer et d'admirer un homme qui, à force de *«vivre pour autrui»*, a négligé parfois les siens. Extraits :



### «Orphelin d'un père vivant»

H.B.Jr. : Entendons-nous bien d'abord sur ce que je désignais au départ par «orphelin d'un père vivant». Une formule laconique, un peu brutale, qui pourrait prêter à confusion mais qui résume, essentiellement, les absences répétées et souvent prolongées de mon père. Lorsque j'étais enfant, il était très peu à la maison. Il était soit à son étude d'avocat, soit au siège du Destour, un parti pour lequel il était appelé sans cesse à se déplacer. Mais, plus souvent encore, mon père était en prison.

### «Les insolences justes» de Bourguiba Junior

Je ne peux oublier qu'il a été arrêté et éloigné à trois reprises et à des périodes clés de mon enfance : sa première arrestation, et donc absence, est intervenue alors que je n'avais que 7 ans ; c'était en septembre 1934, il a été libéré en avril 1936, j'avais alors 9 ans. La seconde eut lieu, au lendemain des événements du 9 avril 1938, jour de mon onzième anniversaire. Elle dura jusqu'en 1942 : il passa 4 ans et demi dans les prisons militaires puis, de nouveau 6 mois, de novembre 1942 à avril 1943, jusqu'au jour où les Allemands le remirent aux autorités italiennes. J'avais 12 ans le jour de son arrestation et 17 à son retour, le 8 avril 1943. Mais, en mars 1945, il part pour Le Caire et n'en revint qu'en septembre 1949, soit de nouveau, 4 ans et demi d'absence. Quand il est reparti, j'avais 18 ans et à son retour, j'en avais déjà 22. Faites le compte : vingt-deux années dont onze vécues sans lui.

H.B.Jr. : Je pense que très tôt, dans mes premières réactions apparaît déjà un trait constant de mon caractère : ne pas hésiter à répondre, se défendre et défendre ce en quoi ou celui en qui vous croyez. Il y a des «insolences» justes et à bon escient, que j'ai continué à livrer, mais sans dédain, ni suffisance. Je me souviens qu'au lycée, notre professeur d'histoire naturelle faisait montre d'un humour féroce et vexant à l'égard des élèves – ce qui était facile. A la veille de la session du Baccalauréat, il avait posé, à toute la classe, une question : «ce que nous comptons faire après le bac», et lorsque mon tour arriva, après mon ami Bach-Baouab qui voulait «faire pharmacie» et dont il s'est moqué, je répondis que j'avais l'intention de «faire médecine» ; il rétorqua qu'il ne serait certainement pas mon patient, je répondis du tac au tac : «Pardon, Monsieur, je n'ai pas dit que je voulais être vétérinaire !». C'était aussi facile, mais il l'avait cherché, et ne pouvant pas me sanctionner, il libéra la classe. Parmi les autres souvenirs personnels, il y a l'envie que j'ai eue assez tôt de fumer et de jouer au grand. J'étais demi-pensionnaire et l'un des deux plus jeunes de ma promotion; seul Béchir Ben Yahmed, né en 1928, était plus jeune que moi. Trois camarades avaient le même âge que le mien – Azzedine M'barek, Mustapha Atallah et Mohamed Ben Smail. Mes autres camarades de classe étaient plus âgés, nés en 1925 ou 1926.

### Les dernières semaines de Bourguiba

H.B.Jr. : Je garde toujours le souvenir mémorable des dernières semaines au cours desquelles il m'a, pour ainsi dire, «récupéré», par les gestes, les mimiques

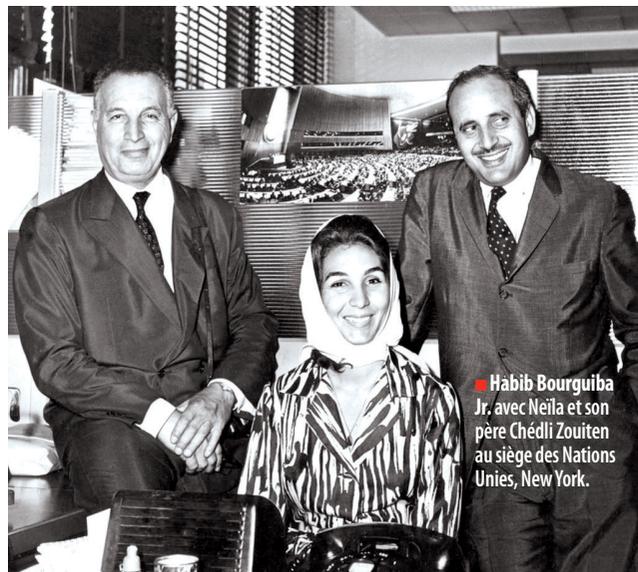
et les regards d'un homme agonisant. J'étais remué jusqu'aux tripes. Jamais je n'ai été l'objet de tant de gestes affectueux que durant ces trois dernières semaines de vie, ou plutôt d'agonie. Il m'a reconquis et je me suis senti en état de tout lui pardonner. Pendant les dernières semaines de sa vie, il s'est arrangé pour me «reprendre» en me montrant beaucoup d'affection et de tendresse. Des gestes simples et sensibles, comme par exemple, prendre ma cravate et me faire signe qu'elle était belle ou me tapoter aussi sur les joues... Il avait la même attitude, délicate et humaine, à l'égard de ma femme. Comme s'il avait baissé la garde, au long de ces trois semaines, il a eu plus d'attentions à mon égard que durant trente ans !

Ce n'était pas par politique, il ne calculait pas. A ce stade-là, c'était purement et absolument affectif. Auparavant, nous nous aimions bien mais un obstacle majeur demeurait : à la source et de part et d'autre, il y avait des complexes. Lui, ne voulait pas être le «papa» protecteur et moi, je ne voulais pas être le petit «fiston», l'enfant gâté. J'ai dû, à chaque nouvelle mission, prouver que je ne la tenais pas du fait que j'étais le fils du Président, que j'en étais digne, et que j'étais à la hauteur. Je n'avais pas le droit à l'erreur, ni même au répit de l'initié.

Nos liens ont alors souffert d'un grand déficit de communication, longtemps et dans la plupart des moments que nous avons passés ensemble. Maintenant, je pense que chacun à sa manière, nous cultivions et observions cette distance. Nous en avons, sans doute, souffert tous les deux. Nous étions «complices» mais nous ne le savions pas. Le lourd ■■■



■ Bourguiba est grand-père. Habib Bourguiba Jr. et son épouse Neïla, peu de temps après la naissance de Mouezz, 1956.



■ Habib Bourguiba Jr. avec Neïla et son père Chédli Zouiten au siège des Nations Unies, New York.



■ Moufida Bourguiba, Habib Bourguiba Jr., Neïla et l'enfant Mouezz.

■ Palais Essaâda de La Marsa au cours d'une courte visite effectuée en Tunisie par le Président américain Eisenhower en 1959



■■■ masque de la politique, et celui de sa forte personnalité, qu'il devait porter jusqu'à la fin est tombé avant la scène finale. Je ne m'explique pas autrement le mystère de nos retrouvailles finales : nous n'avions jamais cessé d'être, potentiellement, susceptibles de nous retrouver !

Je n'ai pas d'autres mots : il était très touchant [émotion profonde]...

#### Le rencontre de Rambouillet

Ainsi, lorsque le sommet de Rambouillet a eu lieu, je débarque de l'avion avec le Président Bourguiba ; en effet, n'ayant pas encore rompu mon établissement,

j'étais toujours ambassadeur à Paris et c'est en cette qualité que je l'accompagnais. L'ambiance tendue a été racontée par tant de gens et je ne leur ferai pas l'affront d'en raconter une nouvelle version. En ce qui me concerne, personnellement, voici les impressions que je retiens : journée très tendue au début entre les deux chefs d'État. Le Général de Gaulle tempérant l'attitude de Michel Debré, qui voulait parler de «*l'Amenokal*» des Touaregs. C'était l'époque où l'on caressait l'idée d'une organisation pour l'exploitation commune du pétrole du Sahara par les pays riverains...

Je ne peux manquer de rappeler une scène que j'ai vécue à la fin du dîner que le Général

de Gaulle nous offrait pour conclure cette journée courtoise mais tendue. En fin de dîner, donc, les deux chefs d'État échangeaient les sentiments qu'ils partageaient sur le peu de libertés que la fonction présidentielle laisse à ceux qui en ont la charge ; et j'entends mon père soupirer sur le temps où, étudiant désargenté, il se privait de cigarettes pour s'offrir un siège au «*poulailler*» de la Comédie Française ou à l'Odéon et, plus jeune encore, qu'il «*avait fait du théâtre lui-même, et qu'il avait tenu des rôles dans certaines pièces classiques.*» Il fut gratifié d'un très goguenard : «*Cela se voit, Monsieur le Président ! Cela se voit !*» Mon ministre de tutelle de l'époque, le Docteur Sadok Mokaddem, que ■■■

■ Habib Bourguiba Jr avec Neïla, les enfants Mouezz, Mériem, Mahdi et leur grand-mère Madame Zouiten.



# Bifi 0%

## و عينيڪ مغمّضة



• SANS ASPARTAME •

**Bifi Vitalait**  
يحسن عملية الهضم

# Jawhara



## الموجة التي تربحنا

pulpe



**102.5 MHz**

Sousse, Hammamet  
Sud de Nabeul et Zaghouan

**104.4 MHz**

Kairouan, Sidi Bouzid  
Kasserine, Seliana et Sfax

**89.4 MHz**

Monastir et Mahdia

Téléchargez l'application JawharaFM !



**facebook**

Suivez-nous sur notre page officiel:  
[www.facebook.com/Radio.JawharaFM](http://www.facebook.com/Radio.JawharaFM)

[www.jawharafm.net](http://www.jawharafm.net)

■■■ j'aperçus tendant la tête pour évaluer cette incartade, m'inspira, par crainte d'un incident et comme de surcroît je me sentais pris par le jeu, de m'autoriser un commentaire, qui se voulait, faussement, en aparté : «*Venant d'un orfèvre en la matière, Monsieur le Président, il ne peut s'agir que d'un compliment pour mon père !*»

### «L'amitié complice» avec John Fitzgerald Kennedy

H.B.Jr. : Oui, en effet, en février 1961, le Président Kennedy venait de prêter serment et je fus le premier ambassadeur à lui présenter mes lettres de créance ; nous nous connaissions depuis 1957, lorsque j'étais conseiller d'ambassade, alors qu'il était sénateur (...)

Lorsque j'arrivai à la Maison-Blanche, on m'introduisit dans un salon d'attente: une porte s'ouvrit et je fus interpellé par un «Hello, Habib!» Le Président Kennedy me traita très amicalement, se souvenant de nos entretiens de 1957. Il me dit : «*Je crois que nous vivons tous les deux, vous et moi, un moment unique dans notre vie. Vous êtes le fils d'un Président, ambassadeur auprès d'un Président, fils d'un ambassadeur; et je ne sais pas comment faire pour recevoir vos lettres. Vous allez me l'expliquer !*» Je lui expliquai qu'il fallait faire semblant de les recevoir, faire semblant de les ouvrir, de les lire, de les accepter et, enfin, les confier à son secrétaire. C'est ainsi que je lui ai «appris» à recevoir des lettres de créance, entre deux sourires complices.

### Le travail pédagogique de Bourguiba

Mon père avait, en tant que tribun, besoin d'un auditoire. Et il parvenait vite à l'accrocher en fixant les yeux de deux ou trois personnes pour s'adresser à l'ensemble. J'ai compris la pertinence de cette technique quand j'ai eu personnellement à m'adresser à un aréopage formé de nombreuses personnalités aux Nations unies. Au-delà du procédé, les discours de mon père faisaient partie de la formation pédagogique quotidienne du peuple tunisien. Il faut

dire que non seulement il avait cette méthode implacable pour rendre accessibles les concepts les plus ardues mais qu'il était également pourvu d'une mémoire phénoménale, à quoi il faut ajouter un sens aigu de l'observation et du diagnostic. En somme, il savait réfléchir, parler, se souvenir et regarder. Il auscultait et quand il avait analysé le mouvement de quelqu'un portant une jebba ou un burnous sur un chantier de travail, il prenait la mesure du mouvement et de l'effort effectués. C'est pourquoi il a demandé aux Tunisiens de s'habiller d'une façon plus pratique, moins ample, pour mener à bien leur travail. Hédi Mabrouk qui était, me semble-t-il, à ce moment-là gouverneur au Kef était la personne qui le comprenait au quart de mot. Il a vu et entendu mon père s'irriter à propos de quelqu'un qui avait un pantalon mal ajusté qui l'empêchait de mener à bien son travail. Hédi Mabrouk fit alors, vers 1963-1964, une commande de quelques milliers de paires de bretelles et les a mises à la disposition des cellules du Parti ! L'exemple a été repris dans le discours qui a suivi : il a parlé justement de la tenue lamentable de ceux qui n'avaient pas de bretelles. Il y eut aussi le fait de se raser tous les matins ; il en a fait un «*must*», car avoir une barbe de la veille, cela faisait sale et dénotait un manque de respect pour les autres et pour soi-même. Dès lors, la toilette quotidienne s'imposa à tous.

### Wassila et la stratégie du harcèlement

La cour, ce fut d'abord Wassila et mon père ensemble : un pouvoir personnalisé et une cour personnalisée. La cour était composée de très peu de gens, ils passaient par une sorte de «*douane*» qui s'appelait Wassila. A partir du moment où elle n'a plus été là, elle a été remplacée par sa rivale Saïda. Dès ce moment-là, la cour se nommait «*OEdipe*». Et il ne lui fallut pas beaucoup de temps pour entreprendre le travail de dénigrement de l'absente. Wassila avait le pouvoir du moment qu'elle avait de l'influence sur lui par sa présence. La sagesse populaire rapporte plus d'une



maxime à ce sujet : «*Un mot le matin, un mot le soir; et voilà comment de la musulmane tu feras une juive !*» («*kilma fis-sbâh, kilma fi l-achiya troud ilmisma ihoudiya*»), ou encore : «*Insistez et le marbre vous percerez !*», («*Id-douem yonqoub ir-rkham*»).

■ Bourguiba, entouré de Moufida, Neïla et Habib Bourguiba Jr, 1er juin 1955.

La stratégie du harcèlement, suivie tactiquement par une absence totale était un risque à ne pas prendre. Wassila ne pouvait imaginer qu'elle pariait sur l'essentiel. Elle ne contrôlait plus la situation. ■

■ Bourguiba au Palais du Golestân, Téhéran. En arrière-plan, on reconnaît notamment Habib Bourguiba Jr, son épouse Neïla et Wassila Bourguiba, 1965.



# L'énigmatique Abdelhakim Belhadj

## Du treillis de djihadiste au costume du politique

**Que savons-nous de précis au fait sur ce qui se passe en Libye,** depuis le déclenchement de la révolution, le 17 février 2011 ? Quel rôle y jouent les islamistes et surtout l'une de leurs principales icônes, Abdelhakim Belhadj, émir du Groupe islamique combattant libyen, ancien compagnon de route de Ben Laden en Afghanistan ? Et comment la Tunisie a servi de base arrière pour la révolution libyenne jusqu'à la chute finale du régime de Kadhafi ? Le livre de Isabelle Mandraud, reporter au Monde, *Du djihad aux urnes, Le parcours singulier d'Abdelhakim Belhadj* nous fournit un éclairage exceptionnel.

L'angle choisi établit un large panorama: comment un jeune Arabe, Libyen ou autre, «tombe-t-il» dans le djihadisme, échangera le confort douillet familial et les perspectives d'une brillante carrière contre les affres d'une guerre d'un autre âge, au fin fond de l'Afghanistan, dans le froid glacial et face à tous risques? Mais, et c'est encore plus intéressant, une fois ses illusions perdues, saura-t-il se départir du djihadisme pour se convertir à l'action politique et à la démocratie? Abdelkérîm Belhadj, énigmatique, controversé, mais aussi charismatique, s'avère emblématique, offrant des clés essentielles tant pour découvrir cet univers que décoder le personnage. L'évocation des liens particuliers de Belhadj, tissés de longue date avec le chef d'Ennahdha, Rached Ghannouchi (depuis 1992, et renforcés après la révolution), et de nombre d'épisodes de la révolution libyenne qui se sont déroulés en Tunisie, confèrent une dimension particulière supplémentaire à l'ouvrage.

Les lecteurs du *Monde* connaissent déjà la rigueur et le talent d'Isabelle Mandraud, en charge de la section Maghreb, qui couvre de très près «le Printemps arabe», très attentive à l'islam radical. Ils lui découvrent dans ce livre un heureux mixage des genres journalistiques, entre enquête, reportage et interviews, avec un sens aigu de la précision, s'appuyant sur une riche documentation et dans certains passages qui s'y prêtent, une plume bien romancée. Elle s'intéressait depuis longtemps à Belhadj, mais leur première rencontre ne remonte qu'au 8 décembre 2012, lorsqu'elle lui a été présentée à l'hôtel le Palace à Gammarth. Ils se reverront plusieurs fois à Tunis et à Tripoli où l'y accompagnera son compagnon fidèle de reportage, Nicolas Fauqué. De plus de 60 heures d'entretiens au total, elle a pu tirer l'essentiel de ce livre, le reste est alimenté par des recherches très fouillées et d'entretiens avec d'autres djihadistes libyens. ■■■



*Du djihad aux urnes*  
Le parcours singulier  
d'Abdelhakim Belhadj  
De Isabelle Mandraud  
Stock, 248 p. novembre 2013



Reportage Photo : Nicolas Fauqué / Images de Tunisie

■■■ Tour à tour, Isabelle Mandraud nous fais suivre Abdelhakim Belhadj durant sa prime jeunesse à Tripoli, son engagement islamiste, son départ en Arabie Saoudite avant de se rendre en Afghanistan, ses années de combats, son ultime discussion avec Oussama Ben Laden qui marquera la rupture entre les deux, «*l'un prônant une campagne de terreur mondiale, l'autre un djihad national encadré par des règles*». Et le voilà voué à une longue errance entre le Soudan, la Turquie, l'Iran, l'Irak, la Chine et la Malaisie où il se fera finalement arrêter pour être livré à Kadhafi. Les conditions de sa capture, avec sa femme enceinte, et de leur remise aux services libyens sont rocambolesques. Le récit des séances de torture est insupportable et les épreuves endurées en prison sont un véritable supplice. Viennent ensuite les «*révisions idéologiques*», les discussions entre anciens djihadistes, les tentatives de récupération par Seif al-Islam Kadhafi à la recherche d'ouverture pour le régime agonisant de Kadhafi et la remise en liberté.

Nous retrouverons Belhadj à la veille de la révolution et le voilà reprendre les armes cette fois pour libérer son pays de la dictature. A la tête de ses partisans qui atteindront 23 000 hommes, il parviendra à prendre Tripoli et s'attaquer au sanctuaire légendaire de Bab Al Azizia. Le Conseil national de transition le reconnaîtra en gouverneur de Tripoli. Mais, il aura à en déchanter bientôt, sous le coup des rivalités internes et de puissants jeux d'influence. A l'approche des élections, troquant le treillis contre le costume, il fonde son parti, Hizb el -Watan, mais n'arrivera pas à se faire élire, se contentant d'arracher un seul siège. Loin de se résigner à ce premier verdict des urnes, il poursuit son combat, cette fois-ci absolument politique. «*On a beaucoup écrit sur le cheminement, l'embrigadement, qui pousse un homme à devenir djihadiste*», se demande, intriguée, Isabelle Mandraud. Mais, l'inverse? Quelqu'un qui a vécu toute sa vie avec des armes à la main peut-il devenir soudain un politique «normal»? Une véritable interrogation qui interpelle le lecteur de ce livre. ■

## Bonnes feuilles

### La première rencontre avec Ghannouchi

«En même temps qu'il entraperçoit le commandant Massoud, Abdelhakim Belhadj croise pour la première fois la même année, en 1992, un autre personnage, Rached Ghannouchi. Condamné à mort dans son pays, le Tunisien, fondateur du Mouvement de la tendance islamique (MTI, l'ancêtre de son parti actuel Ennahda), a quitté son refuge londonien pour rejoindre une délégation de Frères musulmans. Cette dernière s'est donné pour mission de jouer les intermédiaires et de tenter une médiation entre les différentes factions de moudjahidine afghans en prônant une «transition». La rencontre organisée au centre de Babi, tenu par l'Afghan Abdel Rassoul Sayyaf, apparaît quelque peu «décalé» au Libyen. Les tensions sont telles entre les chefs de guerre que pour passer d'un fief à l'autre, Rached Ghannouchi et le reste de la délégation sont contraints de descendre de véhicule et de finir à dos de mulet le parcours du no man's land qui les sépare!

\*\*\*

### En transit via la Tunisie

Pour tous ceux qui cherchent à fuir l'ouest et le sud du pays où les combats font rage, la Tunisie devient une véritable base arrière. Nombreux sont les hommes d'affaires qui s'y sont déjà installés. En avril, le poste-frontière de Baouaba-Dehiba, commun avec le sud de la Tunisie, tombe aux mains des rebelles. Des renforts sont arrivés. Des armes surtout, distribuées depuis le Qatar.

Premier pays arabe à avoir reconnu le CNT, le riche émirat a saisi l'occasion de s'affirmer comme une puissance régionale en intervenant pour la première fois militairement hors de ses frontières et en s'affichant comme le plus grand soutien des rebelles auxquels il prête une assistance technique, financière et militaire. Doha joue tout à la fois le rôle de plaque tournante de la coordination, de caution dans le monde arabe, et de bailleur de fonds. A partir du mois d'avril, «*pas moins de vingt mille tonnes d'armes partent du Qatar vers la Libye*», selon les journalistes Christian Chesnot et Georges Malbrunot. Vers l'est du pays, une «*douzaine de convois logistiques*» transitent par le Soudan. Vers l'ouest, d'autres sont acheminés par voie aérienne, mais aussi terrestre depuis la Tunisie. Il n'y a pas que cela : «*L'aide financière du Qatar se montera à plusieurs dizaines de millions de dollars acheminés par valise grâce à leurs forces spéciales déployées sur le terrain.*» Le pays est, de surcroît, très bien disposé envers les islamistes qui combattent.

\*\*\*

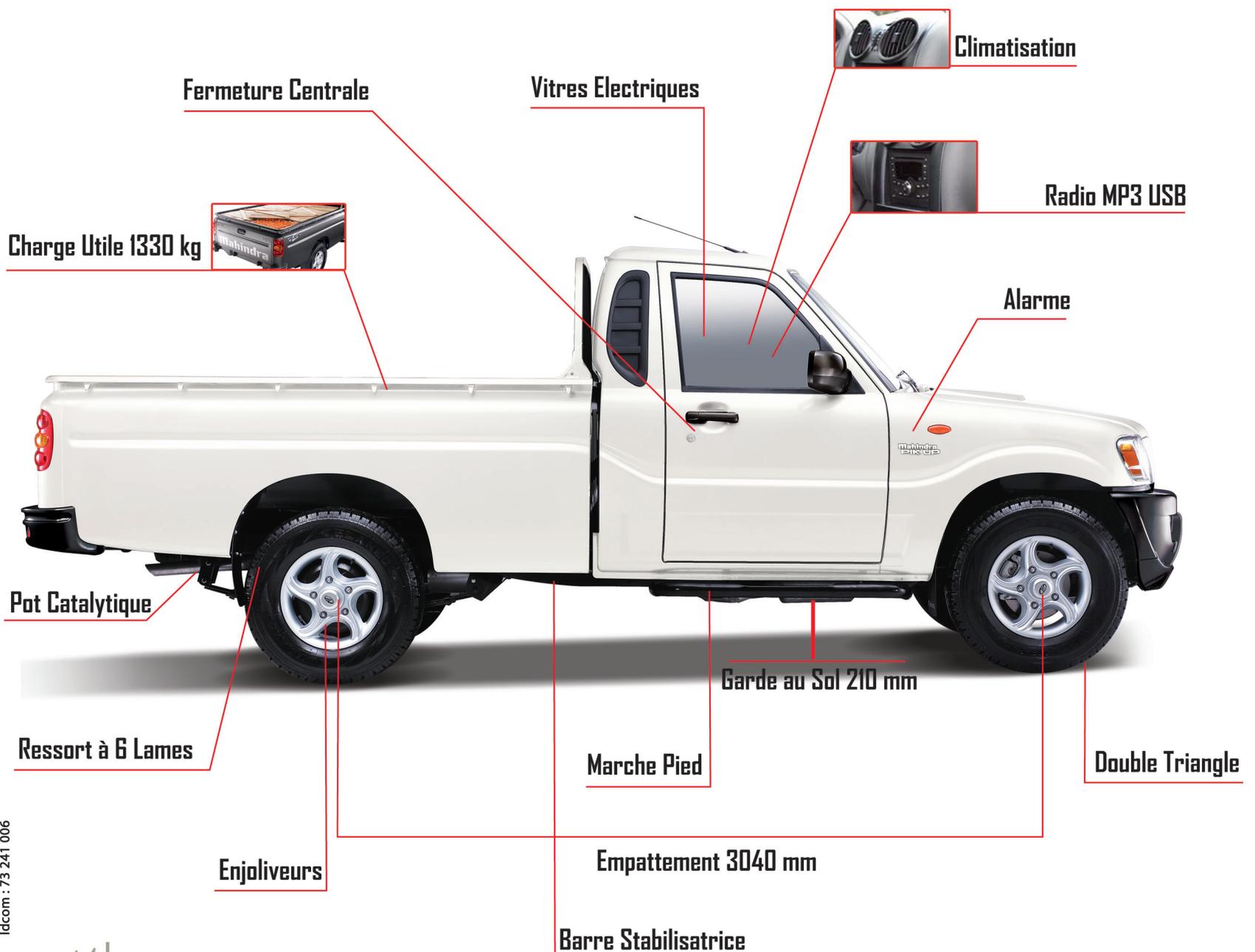
### Une base arrière

La Tunisie est bien devenue une véritable base arrière de la rébellion libyenne. Depuis Djerba, notamment, les hommes d'affaires installés dans de luxueux hôtels organisent l'acheminement de convois terrestres de vivres, d'essence, de téléphones portable et de médicaments pour les combattants. D'ici aussi partent des tonnes de ■■■



## SCORPIO PICK-UP SC 2WD

### LES 15 DETAILS QUI FONT LA DIFFERENCE

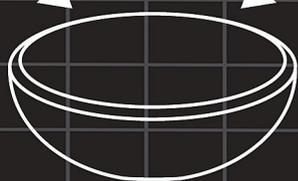


# Recette gâteau yaourt Stil vanille

Depuis 1962, les yaourts de la STIL nous accompagnent pour adoucir notre quotidien.  
Une saveur unique, une empreinte parmi les souvenirs gustatifs de nos enfances.



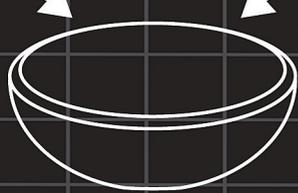
Yaourt



Sucre



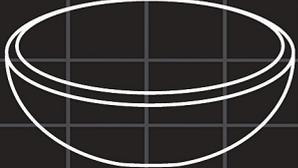
Huile



Farine



3 œufs



Sucre vanille



Levure chimique

Beurrer le plat, y verser la pâte et cuire 45 min



■■■ drapeaux, de casquettes et de bracelets en plastique aux nouvelles couleurs de la Libye, trois bandes horizontales rouge, noire, verte avec, dans la partie centrale, un croissant blanc et une étoile.

## Une salle d'opération à Djerba

A Remada, sur le territoire tunisien, où s'est ouvert un camp de réfugiés non loin de Tataouine, une rencontre est organisée entre le ministre et les chefs de la rébellion de l'ouest libyen. Sur le chemin du retour, Jalal al-Digheily et Abdelhakim Belhadj s'arrêtent à Djerba. La coalition du 17 février y a mis sur pied une petite salle d'opération installée dans un appartement disposant d'une grande pièce de réception. Deux autres proches de Mahmoud Jibril, Aref Ali Nayed et Abdelmajid Mlegta, dirigent la cellule. Mais avec Mlegta, les relations empirent.

Installés à Djerba, des officiers qataris ont demandé à voir le ministre de la Défense. Ensemble, le groupe se rend donc dans la nouvelle salle des opérations. Abdelmajid Mlegta y est alors seul avec l'un de ses adjoints. La réception est glaciale. «*Un homme barbu est entré, je ne le connaissais pas*», déclarera plus tard Mlegta sur la chaîne de télévision Al-Arabiya, en parlant d'Abdelmajid Blehadj. A peine les Qataris se retirent-ils que le conflit éclate. Maussade, le responsable de la cellule, qui fait de nombreux aller et retours Djerba-Paris et se dit «*fatigué*», indique qu'il connaît «*très*» bien l'emplacement des postes de police à Tripoli. «*Cela peut être utile. C'est sûr, quand les islamistes étaient en prison, d'autres ravitaillaient les flics !*», éclate Abdelhakim Belhadj, qui voit en son interlocuteur l'ancien traiteur qui apportait la nourriture des services de sécurité.

\*\*\*

## Islam et politique

«*Rentrer en politique n'est pas en contradiction avec la charia, même si certains ne sont pas d'accord avec cela*, assure Abdelhakim Belhadj. *On s'engage pour construire l'Etat.*» Dans l'esprit de l'ancien djihadiste, El-Watan n'est donc pas un parti religieux. «*On*

*parle de l'Islam comme d'une partie intégrante de l'identité du pays. L'Islam est une religion qui respecte les autres religions, les voisins, la sécurité des gens, la stabilité; il ne se réduit pas à un certain nombre de punitions ou de châtements, qui existent déjà dans le code civil*», affirme-t-il.

## Ce que Rached Ghannouchi a demandé à Belhadj

C'est auprès des jeunes, justement, qu'Abdelhakim Belhadj pense pouvoir asseoir son autorité d'ancien djihadiste et jouer un rôle sur la scène libyenne, voire au-delà. Longtemps, Rached Ghannouchi, le chef du parti islamiste tunisien Ennahda, parvenu au pouvoir après les élections du 23 octobre 2011, a tenté de composer avec les salafistes djihadistes dans son propre pays en les considérant comme ses «*enfants*», certes égarés mais faisant tout de même partie de la famille. Confronté à la radicalisation grandissante de cette mouvance, qui a engendré à plusieurs reprises de violents heurts avec les forces de sécurité, Rached Ghannouchi a consulté Abdelhakim Belhadj. Au printemps 2013, il a même fini par lui demander de parler de sa propre expérience aux jeunes Tunisiens.

Pour combattre l'extrémisme, mission qu'il s'est assignée aujourd'hui, l'ancien émir dessine un triangle. Un cercle avec la dimension religieuse et ses références, un autre avec la dimension tribale, un troisième avec l'Etat qui doit assurer les conditions de vie. C'est en reliant ces trois cercles, explique-t-il, que l'intégrisme peut être combattu. Le schéma a été présenté au ministère de l'Intérieur. «*Aujourd'hui, on parle de notre expérience pour sortir de tout ça, afin de ne pas répéter les mêmes erreurs que Kadhafi a commise envers nous. On présente des projets pour éviter de nouvelles confrontations.*» Cette vision, il ne l'a pas seulement exposée en Tunisie ou aux nouvelles autorités libyennes, mais à plusieurs reprises devant des ambassadeurs étrangers venus le «*sonder*» sur la situation, comme le Français Antoine Sivan ou l'Algérien Abdelhamid Bouzaher. ■

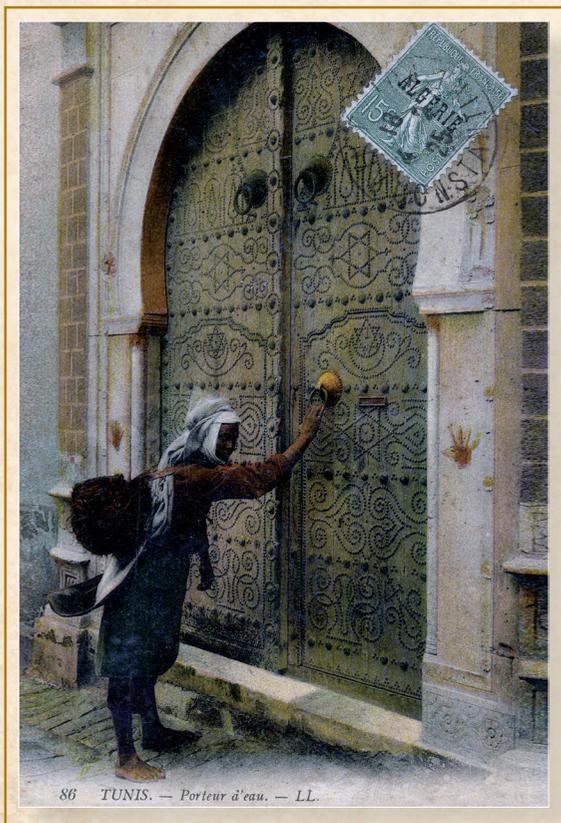
# La Tunisie à travers la carte postale



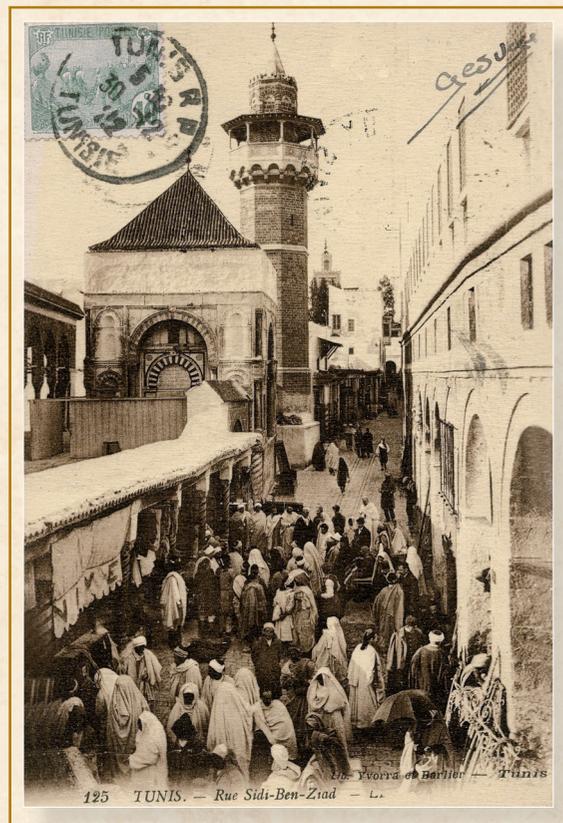
LE BARDO. - Aqueduc Romain



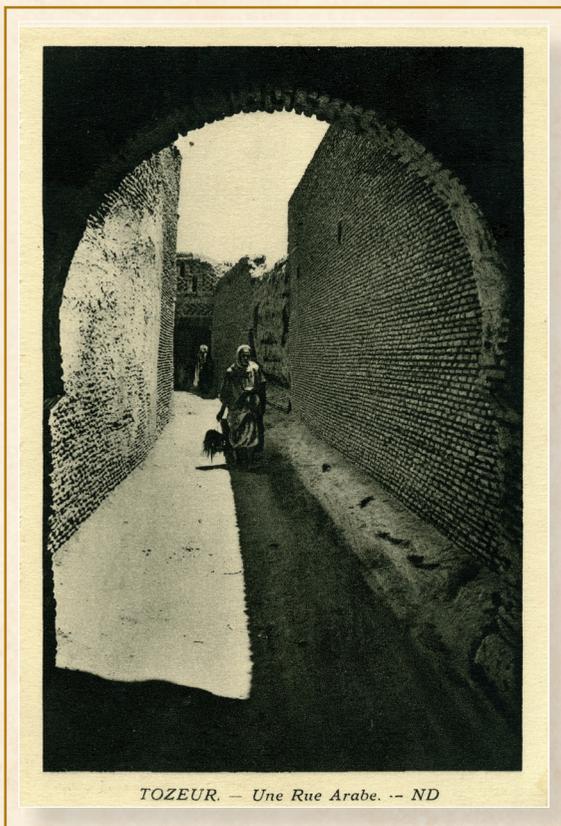
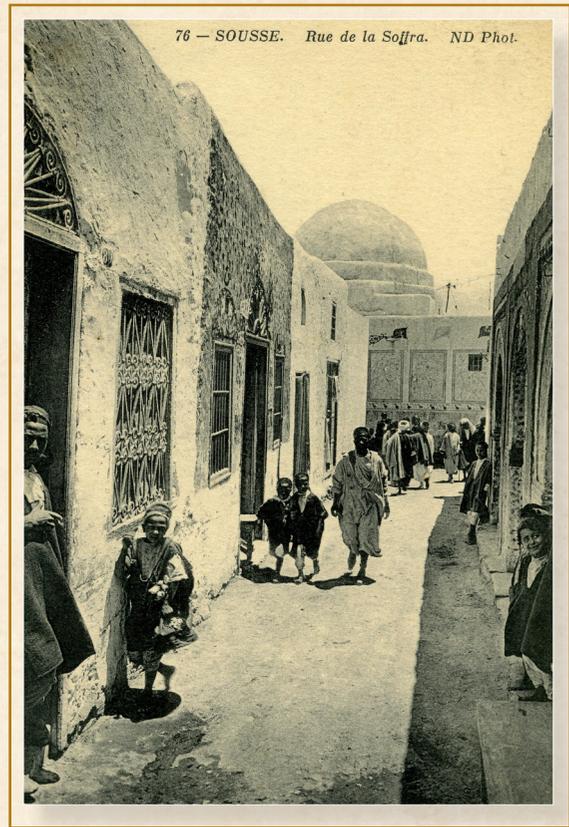
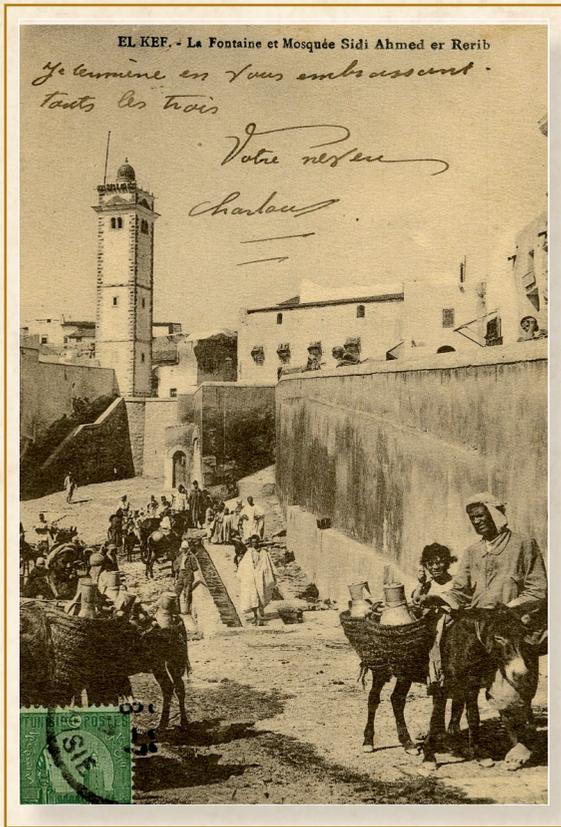
Cl. Berg. — Reproduction interdite.  
TUNIS — Mosquée Sidi el Marès



86 TUNIS. — Porteur d'eau. — LL.



125 TUNIS. — Rue Sidi-Ben-Ziad — L.



# Avec nous, vos proj



# Projets ont de l'avenir.

En véritable partenaire, la BIAT vous accompagne dans chaque étape de votre vie pour vous offrir ce qu'il y a de meilleur en matière de produits et de conseil bancaires.

STRAT&GO

Gagnons l'avenir, ensemble  
[www.biat.com.tn](http://www.biat.com.tn)



# Pr Mohamed Mongi Jemmali

## Une grande carrière scientifique riche et exemplaire

**Le 19 octobre 2013**, nous a quittés un grand homme de science et de l'action associative. Il laisse chez sa famille, ses disciples, ses amis et chez ceux qui l'ont côtoyé une grande douleur pour avoir connu en lui un homme exemplaire de droiture et de bonté.



Intransigeant avec ses principes, sa ponctualité, son sens de la précision mais d'une bonté démesurée pour être là pour qui demande de l'aide, pour rendre les services les plus difficiles et servir les jeunes et les moins jeunes afin d'accéder à la promotion scientifique méritée ou à l'aide médicale ou sociale sollicitée. Ingénieur des industries agricoles et alimentaires à l'origine, le Pr Jemmali s'est intéressé à la recherche dans les domaines de la microbiologie alimentaire et de la toxino-génèse. Il a occupé le poste de directeur de recherche pendant 10 années à l'Inserm à Paris jusqu'en 1977, date à laquelle il a décidé de rentrer au pays avec sa famille. Il a été professeur de biochimie à la faculté de Médecine de Sousse et à Monastir puis professeur émérite après sa retraite. Il y a créé le premier noyau de recherche en Tunisie sur la mycotoxologie et les maladies transmissibles et non transmissibles, thématiques si importantes pour un pays comme le nôtre. Probablement, certains se rappellent une année où le professeur Jemmali a averti, courageusement, sur le risque de consommer du *zgougou* mal conservé à cause de la présence de toxines. Cette annonce lui a valu certains désagréments politiques. Il a travaillé à fédérer les intervenants de cette thématique sur le plan national et africain en créant l'Association africaine de microbiologie et d'hygiène alimentaire (Aamha). Il a été fondateur et directeur de la revue *Microbiologie et Hygiène Alimentaire* en éditant depuis 1989 plus de 60 numéros. Il est l'auteur ou le coauteur de 250 articles et l'éditeur de 5 ouvrages sur les mycotoxines.

### Une reconnaissance internationale

Le Pr Jemmali, à son retour au pays, a continué son activité internationale en organisant plus de 45 cours et colloques internationaux. Il a

été expert d'organismes internationaux à l'instar de la FAO, l'OMS, l'Unesco, l'Unep. Il a continué à être actif en France en présidant le groupe mycotoxines Afnor-Paris 1976-1986 et sur le plan international en présidant le groupe international Iupac sur les mycotoxines de 1977-1989. Le Pr Jemmali était lauréat en France de l'Académie des Sciences et de l'Académie Nationale de Médecine en recevant la Médaille d'argent au titre de la Commission d'hygiène et des maladies contagieuses ainsi que le Prix de l'Alimentation décerné pour la 1ère fois à Paris en 1976. Depuis, il a eu différentes distinctions françaises à l'instar de la Médaille «Vermeil» Art Sciences Lettres Paris en 1978, de la Médaille d'argent de la ville de Paris en 1980, du Prix de Médecine décerné par l'Académie de Médecine pour les recherches sur les mycotoxines en 1991.

Elu membre de l'Académie d'Agriculture de France depuis 2004 et reconnaissante pour ses travaux scientifiques ainsi que pour l'impact de ses travaux de recherches, la France a décerné au Pr Mongi Jemmali plusieurs titres: Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur française 1992, puis Officier en 2009, Officier dans l'ordre national du mérite français 1999, Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques 2003, Officier en 2009 puis Commandeur en 2012. Ces distinctions ont été suivies de distinctions nationales en tant que Chevalier dans l'Ordre National du mérite tunisien en 1999 et Officier dans l'Ordre National du mérite au titre du secteur Jeunesse et Sport en 2004.

### Un autre rayonnement par le volontariat et la vie associative

A Monastir, le Pr Jemmali était très actif. Il y a créé le club de tennis qu'il a présidé pendant

17 ans afin de le doter d'infrastructures, de moyens et de la dynamique nécessaire à son fonctionnement et à sa notoriété. Le Pr Jemmali, voulant inculquer à la jeunesse l'amour de la science, a créé en 1985 le Club Jeune Sciences de Monastir. Sa fierté a été toujours que cette jeunesse tunisienne soit capable, avec peu de moyens mais beaucoup de volonté et de travail, de récolter les prix et les distinctions de plusieurs rencontres internationales prestigieuses dans les diverses activités et de découvertes de ce club. Le Pr Jemmali a été adjoint au maire chargé des relations internationales pendant 10 années, de 1980 à 1985 et de 1990 à 1995. Il a été fondateur et animateur de plusieurs coopérations internationales, en particulier avec la ville de Munster en Allemagne et avec l'Association internationale des mairies francophones (AIMF) en développant plusieurs projets communs. Il a été précurseur de la coopération décentralisée en animant avec brio le comité mixte des régions Rhône Alpes-Monastir sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette coopération a permis de financer des dizaines de thèses de doctorat, de stages de résidanat et de cofinancer des travaux de recherche mixtes permettant un transfert de technologie très bien réussi. Depuis son décès, tous les jours que je rencontre une de ses anciennes connaissances, je n'entends que des prières à son âme, des éloges pour ses qualités humaines, pour sa modestie et pour les services rendus. Qu'il soit accueilli au paradis incha Allah pour le grand travail accompli et l'ensemble de son œuvre en ce bas monde. ■

Pr Kamel Besbes



# LA PERLE DE CARTHAGE

*Un Vrai Bijoux*



S+1, S+2, S+3, S+4, S+5  
& des locaux commerciaux

pulpe



## La Société Tuniso-Koweitienne d'el Emar

Immeuble CTKD , Lotissement Al Nakhil, Cité les pins, les berges du Lac II (près de l'ambassade de Canada)

Pour toute information, veuillez nous contacter au 94 885 794 / 98 255 725 / 71 967 123

[www.stke-emar.com](http://www.stke-emar.com)

# 24ème session du congrès mondial de l'Association Internationale des meuniers Moyen-Orient et Afrique



# Une grande réussite à Sousse





Plus de 750 meuniers venus de 52 pays étaient réunis à Sousse du 5 au 8 novembre 2013, à la faveur de la 24<sup>ème</sup> session du congrès mondial de l'Association internationale des meuniers - Moyen-Orient et Afrique. Ce congrès a été ouvert par le ministre conseiller auprès du chef du gouvernement chargé des dossiers économiques, Ridha Saidi. Aussi, l'intervention de Wided Bouchamaoui, présidente de l'UTICA, lors de la cérémonie d'ouverture a eu une grande résonance auprès des participants.

L'évènement était organisé par l'Association internationale des minotiers (IAOM) qui se consacre à la promotion des opportunités d'éducation et de formation dans le domaine de l'industrie meunière. Parmi ses objectifs, l'IAOM favorise un esprit de fraternité et de coopération entre ses membres, améliore leurs compétences et le développement de leurs intérêts dans les activités de l'industrie.

Encore plus cette année, ce congrès a offert de multiples opportunités d'affaires ainsi qu'une expérience mémorable grâce à la tenue concomitante de deux manifestations principales: d'un côté, la conférence, et de l'autre l'exposition. Des sessions de formation portant sur des sujets de gouvernance, des présentations portant sur les nouvelles technologies de la minoterie, du contrôle qualité et la commercialisation des marchandises ont été organisées par un panel remarquable d'intervenants.

Le congrès s'est penché sur des thèmes de grande actualité, notamment les défis auxquels fait face la sécurité alimentaire dans le monde, compte tenu de l'explosion démographique et de la demande croissante en céréales et produits dérivés dans le monde.

Kamel Belkhiria, PDG du groupe La Rose Blanche dont des produits ont récemment été élus saveur de l'année, cheville ouvrière de ce grand rassemblement, a évoqué les répercussions positives de ce congrès sur l'industrie et l'agriculture tunisiennes : *« Il a permis des rencontres de professionnels du monde entier offrant l'opportunité d'accéder à un réseau international important. Ce congrès aura des répercussions positives sur l'agriculture et l'industrie tunisiennes. En effet, ces secteurs dynamiques ont été mis en valeur lors de cet évènement, donnant la possibilité aux participants de découvrir les opportunités d'investissement agricoles et industrielles en Tunisie. »*







# Vers l'internationalisation de ses formations

**Le fondateur et directeur général de l'IFT,** M. Hussein Mheni, a enrichi, en cette rentrée, son offre en délocalisant, par le biais d'un accord de partenariat avec l'ENGDE, une école de renommée internationale dont le siège est à Paris.

**D**epuis déjà plus de 7 ans, l'IFT n'a cessé de perfectionner ses programmes de formation ainsi que ses diverses méthodes pédagogiques et d'enseignement. En proposant des filières de formation pertinentes et qui cadrent avec les besoins réels du marché et des entreprises, l'IFT a su se distinguer en offrant à ses étudiants les clés d'une vie professionnelle réussie inscrite dans un environnement mondial.

Sollicité par *Leaders*, Monsieur Mheni a bien voulu nous éclairer par cette interview sur les perspectives de son Institut et l'offre de qualité qu'il propose aux jeunes étudiants inscrits dans son établissement.

## • Quels types de formation proposez-vous dans votre établissement ?

L'IFT est spécialisé dans la formation professionnelle continue riche et variée dans divers domaines dont la communication professionnelle, la comptabilité, l'informatique, le juridique, les langues, la gestion du stress au travail, la prise de parole en public, etc. Nos experts-formateurs axent leurs efforts sur le côté pratique sans pour autant oublier la théorie pour avoir une formation aussi complète que possible. En formations initiales et diplômantes, nous proposons des programmes

pour l'obtention d'un BTS ou d'un BTP en commerce international, comptabilité-finance, informatique de gestion, accueil et réception et gestion du développement des produits touristiques.

## • La formation professionnelle est-elle sollicitée de nos jours ?

Ce genre de formation a connu une évolution exponentielle, puisqu'il a ouvert des horizons qui jadis étaient fermés à nos jeunes qui cherchent à évoluer dans leur carrière ; et le profil que nous formons est la cible recherchée par le marché du travail puisque les BTS constituent un vivier de compétences très recherché par la PME et la PMI tunisiennes. Donc oui, la formation professionnelle est là pour combler un déficit en cadres opérationnels.

## • Quel est le principal atout de la formation professionnelle à l'IFT ?

Il n'y a pas qu'un seul atout, puisqu'il s'agit de donner une formation de courte durée, de

qualité et basée sur l'opérabilité des profils une fois diplômés, car des entreprises nous ont fait confiance et nous demandent de leur fournir des CV de stagiaires qui sont recrutés immédiatement après leur premier stage, grâce au savoir-faire et au savoir-être qu'ils ont développés et ceci est le fruit du bon encadrement de nos enseignants experts et professionnels.

**• Vous avez évoqué le partenariat avec une école française? Pouvez-vous nous en parler?**

Dans le souci permanent de l'amélioration comme leitmotiv de l'IFT, nous avons concrétisé une délocalisation française d'une grande école en vue d'internationaliser la formation des profils que nous formons et leur donner l'ouverture sur l'ENGDE, cet établissement d'enseignement supérieur privé qui fait ses preuves dans plusieurs pays.

Ce partenariat offrira à nos lauréats une autre dimension dans leur profil et surtout ouvre la porte vers la profession libérale et le Diplôme d'expertise comptable (DEC).

Aussi, il permettra à nos étudiants de suivre des cours à l'ENGDE en France et d'assister à des séances qui leur seront spécialement adressées.

**• Quels sont donc les diplômes que vous délivrez dans le cadre du partenariat ?**

Les diplômes que nous délivrons sont les suivants :

- Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion DCG grade Licence (Bac+3),

- Le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion DSCG grade Master (Bac+5),
  - Le DEC Diplôme d'Expertise Comptable (Bac+8)
  - Le BTS CGO Comptabilité Gestion des Organisations (Bac +2),
- Avec possibilité, sur acceptation de dossier, de suivre un MBA en Risk Management.

Ce qui est intéressant aussi, c'est que nous offrons à nos étudiants qui ont obtenu leur diplôme de BTS comptabilité-finance la possibilité d'intégrer la deuxième année de licence DCG. Cette passerelle offre une ouverture à ceux qui désirent intégrer le système LMD après un BTS.

**• Quelles sont les spécificités de cette formation en comptabilité-gestion?**

Détenir l'un de ces diplômes, c'est avoir la reconnaissance du monde de l'entreprise au niveau du Top Management et offre l'adaptation garantie au poste de travail. Les diplômes proposés aujourd'hui correspondent aux modèles et normes internationaux en respectant le système LMD.

Les diplômes de licence et de master préparés par l'ENGDE sont classés parmi les TOP TEN des meilleures formations en France. C'est donc un diplôme solide de forte notoriété! Bien évidemment, nos diplômes sont reconnus à l'échelle internationale et visés par l'Académie de Paris.

**• Comment procédez-vous pour affecter les étudiants en stage ?**

C'est très simple, le département stage et insertion professionnelle de l'IFT veille à affecter chaque étudiant à une institution bancaire ou financière de son choix en France

ou en Tunisie (la liste des entreprises est fournie). Puis, le chargé de stage suit les étudiants et leur évolution (savoir, savoir-faire et savoir-être) tout au long de son intégration en entreprise.

**• Quels sont les objectifs de ce partenariat ?**

Ce partenariat novateur franco-tunisien dans la formation supérieure de la filière de l'expertise comptable, de la gestion, de la finance et de l'audit a pour volonté :

- de développer des contenus pédagogiques adaptés aux besoins locaux,
- d'offrir aux étudiants tunisiens une double reconnaissance : nationale et internationale,
- Diplôme de l'IFT reconnu par le ministère de la Formation professionnelle (à travers l'approbation du cahier des charges)
- Certificat de l'ENGDE reconnu par l'Ordre des experts français, ainsi que les professionnels du métier
- Diplômes d'Etat.



[www.tunisieinformations.com](http://www.tunisieinformations.com)

Contact : IFT 4, rue Claude-Bernard Tunis  
Tél : 71 843 7435

L'équipe pédagogique aura le plaisir de vous accueillir dans les locaux de l'IFT pour de plus amples informations.





## Huawei apporte le réseau national à large bande en Tunisie

Huawei, leader mondial des technologies de l'information et de la communication (TIC) et fournisseur de solutions, a marqué la septième édition du forum ICT4ALL par son importante participation avec le Huawei Broader Way Forum 2013 à

Hammamet en Tunisie, visant à développer le secteur des TIC sur la Tunisie et dans la région Afrique du Nord. Huawei a insisté sur le fait que le développement de la structure à large bande accélérerait la réforme industrielle des TIC en Afrique du Nord, l'attraction des investissements directs étrangers, les possibilités de création d'emplois, l'établissement de l'e-gouvernement et une meilleure mise en place de la communication sociale.

## Kia Cerato classée N°1 dans sa catégorie aux Etats-Unis



La toute nouvelle Kia Cerato a récemment été désignée "Meilleure Berline Compacte" aux USA, lors d'un challenge organisé par des experts de USA Today, Cars.com et MotorWeek en Californie. Des tests ont été menés sur un ensemble de voitures du segment pour juger de leur compétitivité et de leur adéquation avec les attentes des acheteurs. Les critères de sélection élaborés par le jury étaient, entre autres, l'économie de carburant, le confort, le style et la maniabilité. Elle a été conçue pour apporter aux clients des équipements haut de gamme à des prix abordables.

## La fête de la qualité chez Peugeot



STAFIM, concessionnaire de Peugeot en Tunisie, a célébré la semaine de la qualité du 11 au 16 novembre, plaçant comme toujours la satisfaction des clients au cœur de sa stratégie. Conscient que la satisfaction est un des piliers de la fidélisation des clients, STAFIM poursuit

depuis des années une démarche qualité qu'il ne cesse de développer afin de répondre au mieux aux exigences de sa clientèle et aux nouvelles technologies. Poursuivant sa démarche qualité, STAFIM mettra en ligne prochainement un centre de contact Client.

## Toyota Yaris Sedan débarque en Tunisie

BSB, concessionnaire officiel de la marque Toyota en Tunisie, vient de s'introduire sur le marché des citadines avec la nouvelle Toyota Yaris Sedan, au cours d'une cérémonie officielle et en présence des partenaires et amis de la marque japonaise, invités de M. Moez Belkhiria, PDG de BSB S.A. La toute nouvelle Toyota Yaris Sedan,



dévoilée à cette occasion, est une voiture dont les lignes ont été totalement redessinées par rapport au modèle précédent et se présente comme un véhicule parmi les plus raffinés dans la catégorie des moyennes berlines.

## Citroën à El Mghira : la plus grande succursale en Afrique

Aures Auto, concessionnaire officiel de la marque Citroën en Tunisie, a inauguré à El Mghira, dans la banlieue sud de Tunis, une nouvelle succursale et la plus grande sur le continent africain pour la marque Citroën. M. François Gouyette, ambassadeur de France en Tunisie, M. Mohamed Loukil, président-fondateur du groupe Loukil, ainsi que le célèbre publicitaire français Jacques Séguéla, partenaire historique de Citroën dans le domaine de la publicité, étaient présents.





# Gargoury

---

## FIN TRAITEUR

### PROVOCATEUR DE SENS...

*W* attendez plus d'être invité à une brillante réception ou à un prestigieux dîner pour savourer les délices de Gargoury Fin Traiteur. Pour vous faire plaisir, gâter vos invités et partager avec eux, chez-vous, amuse-bouches, plats raffinés et entremets, une boutique vous est spécialement ouverte à la Marsa. Parmi un large choix de mets proposés, vous pouvez acheter directement ou commander à l'avance et emporter tout ce qui émerveillera les vôtres. Dans la boutique, vous serez accueilli et conseillé pour composer votre meilleur menu. Pour un dîner ou même un cocktail dînatoire, l'effet est garanti : une gastronomie raffinée préparée par de grands chefs pour tous les budgets.

Une variété de canapés chauds et froids, des verrines inattendues, des mises en bouches à la cuillère, des tartes, tajines et pastillas de tous genres, des salades originales: vous n'avez que l'embaras du choix. Pour les plats cuisinés, on vous offre des plus classiques aux plus élaborés dans un large choix répondant à tous les goûts et à toutes les circonstances.

- **Le traiteur, clef de voûte de votre événement**

Expert en cérémonie, génie de l'amuse-bouche, maître du service, gestionnaire expérimenté des grandes réceptions, Gargoury Fin Traiteur est là pour vous souffler les meilleures idées, combler vos envies mais aussi chercher et trouver avec vous les solutions idéales et personnalisées. Chez Gargoury Fin Traiteur, nous avons construit autour d'une solide expérience de traiteur, un savoir faire de créateur d'événements. En peu de temps, nous avons réussi à avoir la confiance d'une clientèle de prestige et celle des grandes entreprises et nous en sommes très fiers. Du dîner en tête à tête à la réception qui accompagnera le plus beau jour de votre vie, Gargoury Fin Traiteur répondra à toutes vos envies. Il vous proposera un choix varié de compositions culinaires qui séduiront tous vos sens.

- **Une logistique adaptée**

Surprise et séduction, créativité et innovation perfection et raffinement, autant de valeurs auxquelles est attaché Gargoury



Fin Traiteur qui met à votre disposition son savoir faire pour rendre chacun de vos événements un moment d'exception et de magie. Pour cela, chaque détail a son importance, le lieu, l'art de la table, la décoration florale, le goût et la qualité des mets ainsi que leur mise en scène sans oublier l'excellence du service, rien n'est laissé au hasard et vous aurez la certitude de vous adresser à un véritable professionnel. Déguster et approuver, voici vos deux missions.

Avec Gargoury Fin Traiteur, vous êtes invité chez vous.

- **La garantie d'une invitation réussie**

- Le respect d'une Charte Qualité très rigoureuse,
- Une équipe hautement qualifiée
- Une entreprise à taille humaine, proche du client, créative et réactive,
- Une fabrication artisanale avec une exigence industrielle en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire,
- Des outils de mesure performants pour un suivi permanent de la Qualité.



#### Boutique

Rue de l'Indépendance, La Marsa

Tél.: 22 22 22 01 - 26 26 26 01

contact@gargourytraiteur.com

<https://www.facebook.com/GargouryFinTraiteur>

[www.gargourytraiteur.com](http://www.gargourytraiteur.com)

*Un Nouvel art de vivre ? Allez-y, plongez...*



- \* Piscine privée
- \* Piscine publique
- \* Rénovation des piscines
- \* Vente et installation SPA

- \* Structure en Béton Armé
- \* Filtration sans Local Technique
- \* Toutes Formes, toutes Dimensions



N'hésitez pas à demander une visite technique sans aucun engagement de votre part.

28, Av. Abdelaziz AL Saoud Manar II 2092  
 Tél.: 71.875.299 / 71.875.298 - Fax: 71.875.297  
 Email: [desjoyaux.tn@topnet.tn](mailto:desjoyaux.tn@topnet.tn)  
[www.desjoyaux.com](http://www.desjoyaux.com)

Distributeur exclusif en Tunisie





Par Hédi Béhi

## Un complot déjoué : info ou intox?

« Nous avons réussi cet été à mettre en échec un complot contre le pouvoir légitime en Tunisie. On avait prévu d'occuper l'Assemblée nationale constituante et les ministères régaliens. On a cherché à me bouter hors du palais de Carthage par des moyens non démocratiques. Il y a une force arabe qui est derrière les tentatives d'avortement du « printemps arabe ». Je suis convaincu que c'est la contre-révolution qui se cache derrière le terrorisme ». Sans doute pour ne pas gâcher nos vacances, le président de la République provisoire a attendu la fin de la saison estivale et même celle de l'été indien qui se prolonge chez nous jusqu'à la mi-novembre, pour nous annoncer un événement gravissime : un complot visant sa personne et les institutions a été déjoué. Au passage, je vous laisse le soin d'apprécier le choix d'un média étranger, en l'occurrence l'agence de presse turque, pour annoncer un événement majeur qui relève de la politique intérieure tunisienne. Un choix loin d'être fortuit parce qu'il constitue une confirmation de la piètre estime dans laquelle le président Marzouki tient les médias tunisiens.

Complot, contre-révolution, Etat profond, fouloul : ces termes sont « nos points Godwin »<sup>(\*)</sup>. Les mots-clés de notre bréviaire politique. Galvaudés, mis à toutes les sauces, ils participent de cette épidémie de « complotite » déclenchée il y a un an par Lotfi Zitoun. Sur un plateau de télévision, l'ex-enfant terrible d'Ennahdha (car depuis il s'est assagi) avait évoqué l'existence d'un complot tout en promettant plus de détails et en prime la divulgation de la fameuse liste noire des journalistes. On attend encore les détails et la liste noire. Ensuite, il y a eu la plainte d'un avocat en rupture de ban contre un homme d'affaires connu pour complot contre la sûreté intérieure de l'Etat. Une sombre affaire de SMS dont même la justice peine à démêler l'écheveau. Depuis, les complots, on en entend parler quotidiennement sans que cela suscite autre chose que de l'indifférence. A force de crier au loup...

Est-ce pour cette raison que les propos du président provisoire, malgré leur gravité, n'ont eu aucun écho ni dans la classe politique, ni dans la presse, pourtant friande de ce genre d'informations, ni même auprès de l'homme de la rue, d'autant plus que l'annonce présidentielle ne comportait aucun nom, ni détail qui l'aurait crédibilisée?

Cette affaire suscite bien des interrogations. Il peut paraître incongru de s'interroger sur la véracité des faits alors que l'annonce en émanait du président de la République lui-même. Mais ses péripéties paraissent tellement abracadabrantesques qu'on est en droit de se poser des questions : comment a-t-il réussi à garder aussi longtemps le secret sur une affaire dont l'exécution nécessitait la complicité de dizaines de personnes ? Qui sont les exécutants ? Qui sont les commanditaires ? Quels sont leurs mobiles ? Quelle est la force arabe mise en cause ? Qui a cherché à l'expulser du palais ? Et pourquoi avoir choisi ce moment précis pour l'éventer alors que le Dialogue national se trouve dans l'impasse ? Pourquoi le parquet n'a-t-il pas été saisi de l'affaire ? Le président provisoire nous doit des explications, parce que ce complot méritait mieux que des phrases lapidaires.

En fait, Après l'épisode tragi-comique du Dialogue national qui n'en finit pas de finir, cette affaire de coup d'Etat avorté est symbolique de l'attitude cavalière dont nos gouvernants traitent le peuple. Quand les hommes politiques au pouvoir critiquent les élites tunisiennes qu'ils rendent coupables des malheurs du pays, on repense inévitablement à la parabole de la paille et de la poutre. Et si c'était le contraire, et si la Tunisie était malade de sa classe politique. Dans l'un de ses articles, un journaliste français adjurait les Européens d'aider la Tunisie parce qu'elle « ne pouvait pas compter sur sa classe politique. Elle est si faible ». On ne saurait mieux dire. ■

H.B.

(\*)Wikipedia : la loi Godwin

# شمس FM

تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت  
95.7 FM

قفصة

88.7 FM

صفاقس  
96.2 FM

الوطن القبلي  
106.5 FM

القيروان  
107.0 FM

المنستير  
90.6 FM

سوسة  
93.7 FM

